Mélanges
Critiques
et Discours

~

1840

a2981713

PQ
2325
.A6
1840
SMRS

ŒUVRES

DE

A. DE LAMARTINE

MÉLANGES POÉTIQUES ET DISCOURS

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET C^e^, 14 RUE DE SEINE.

MÉLANGES POÉTIQUES

ET DISCOURS

PAR

ALPHONSE DE LAMARTINE

Cinquième Edition

PARIS

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN

9, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

LIBRAIRIE DE FURNE ET Cᵉ

55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

M DCCC XL

MÉLANGES POÉTIQUES.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mlangespotiq00lama

ADIEUX

AU COLLÉGE DE BELLEY [1].

Asile vertueux qui formas mon enfance
A l'amour des humains, à la crainte des dieux,
Où je sauvai la fleur de ma tendre innocence,
Reçois mes pleurs et mes adieux.

1. Cette pièce, composée en 1809, ne peut qu'intéresser vivement les admirateurs de M. de Lamartine, comme essai précoce d'une muse qui donnait déjà la promesse si fidèlement tenue de son brillant avenir.

Trop tôt je t'abandonne, et ma barque légère,
Ne cédant qu'à regret aux volontés du sort,
Va se livrer aux flots d'une mer étrangère,
Sans gouvernail et loin du bord.

O vous dont les leçons, les soins et la tendresse
Guidaient mes faibles pas au sentier des vertus,
Aimables sectateurs d'une aimable sagesse,
Bientôt je ne vous verrai plus !

Non, vous ne pourrez plus condescendre et sourire
A ces plaisirs si purs, pleins d'innocens appas ;
Sous le poids des chagrins si mon ame soupire,
Vous ne la consolerez pas !

En butte aux passions, au fort de la tourmente,
Si leur fougue un instant m'écartait de vos lois,
Puisse au fond de mon cœur votre image vivante
Me tenir lieu de votre voix !

Qu'elle allume en mon cœur un remords salutaire !
Qu'elle fasse couler les pleurs du repentir !

Et que des passions l'ivresse téméraire
Se calme à votre souvenir !

Et toi, douce Amitié, viens, reçois mon hommage ;
Tu m'as fait dans tes bras goûter de vrais plaisirs ;
Ce dieu tendre et cruel qui m'attend au passage,
Ne fait naître que des soupirs.

Ah ! trop volage enfant, ne blesse point mon ame
De ces traits dangereux puisés dans ton carquois !
Je veux que le devoir puisse approuver ma flamme ;
Je ne veux aimer qu'une fois.

Ainsi, dans la vertu ma jeunesse formée
Y trouvera toujours un appui tout nouveau,
Sur l'océan du monde une route assurée,
Et son espérance au tombeau.

A son dernier soupir mon ame défaillante
Bénira les mortels qui firent mon bonheur ;
On entendra redire à ma bouche mourante
Leurs noms si chéris de mon cœur !

ÉPITRE

FAMILIÈRE

A M. Victor Hugo.

Déjà la première hirondelle,
Seul être aux ruines fidèle,
Revient effleurer nos créneaux
Et des coups légers de son aile

Battre les gothiques vitraux
Où l'habitude la rappelle.
Déjà l'errante Philomèle,
Modulant son brillant soupir,
Trouve sur la tige nouvelle
Une feuille pour la couvrir ;
Et de sa retraite sonore
Où son chant seul peut la trahir,
Semble une voix qui vient d'éclore
Pour saluer avec l'aurore
Chaque rose qui va s'ouvrir.
L'air caresse, le ciel s'épure,
On entend la terre germer ;
Sur des océans de verdure
Le vent flotte pour s'embaumer ;
La source reprend son murmure ;
Tout semble dire à la nature :
Encore un printemps pour aimer !

Encore un degré vers la tombe
Où des ans aboutit le cours !
Encore une feuille qui tombe

De la couronne de nos jours,
Sans que ta main l'ait savourée,
Sans que ton cœur l'ait respirée !
Cependant nos printemps sont courts !
Épris de la seule nature,
Horace, ambitieux d'oubli,
Lui confiant sa vie obscure,
Écoutait l'éternel murmure
Des cascades de Tivoli.
Souvent assis sur ces ruines
D'où je voyais mourir le jour
Sous l'ombre de ces deux collines
Qui cachaient son humble séjour,
J'allai, plein des mêmes pensées,
Chercher ses traces effacées
Aux lieux par son ombre habités ;
Et livrant ses vers au zéphyre
A leur écho faire redire
Les sons plaintifs de cette lyre
Qu'il a deux mille ans répétés !
Fuyant le tumulte des villes,
Aux lieux où les vagues tranquilles

Lavent les bords silencieux,
Virgile, assis sur le rivage,
Charmait les rochers de la plage,
De ses concerts mystérieux.
Dans la solitude qu'il aime,
Il marquait du doigt l'arbre même
Qui devait ombrager ses os,
Et voulait que dans le lieu sombre
Le concert des mêmes échos
Berçât le sommeil de son ombre
Du doux bruit des vents et des flots !
J'ai vu la retraite enchantée
Où, las d'une vie agitée
Par les orages du malheur,
Le Tasse, suivi par l'envie,
Revêtait, pour cacher sa vie,
Les humbles habits d'un pasteur.
Au penchant du cap de Sorrente,
Au pied d'un agreste rocher,
Bords où la vague transparente
Berce le paisible nocher,
Sous l'oranger de la colline

On voit encor l'humble ruine
De ce poétique séjour ;
L'écho des vents et des cascades
Y roule à travers les arcades
Des sons de tristesse et d'amour !

Et toi, leur enfant, tu t'exiles
Des lieux par la muse habités,
Pour traîner des loisirs stériles
Dans l'air corrompu des cités !
Oiseau chantant parmi les hommes,
Ah ! reviens à l'ombre des bois ;
Il n'est qu'au désert où nous sommes
Des échos dignes de ta voix !
Viens respirer avant l'aurore
L'air embaumé qui semble éclore
Des baisers des fleurs et du jour,
Et mêlant ton ame encor pure
Avec le ciel et la nature,
Rêver et chanter tour à tour

Non loin de la rive embellie,

Où la Saône aux flots assoupis
Retrouve sa pente, et l'oublie
Pour caresser les verts tapis
Où son cours cent fois se replie ;
Au pied des monts où l'on croit voir
La nuit s'enfuir, le jour éclore,
Dont les neiges que le ciel dore,
Comme un majestueux miroir,
Sur nos champs projettent encore
Les premiers reflets de l'aurore
Et l'ombre lointaine du soir ;
Entre deux étroites collines
Se creuse un oblique vallon,
Tel que Virgile ou Fénelon
L'auraient peint de leurs mains divines ;
Le double mont qui le domine
Et le défend de l'aquilon
Sous le poids des forêts s'incline,
Et de pente en pente décline
Jusqu'au lit bordé de gazon
Où notre humble ruisseau sans nom
Déroule sa nappe argentine

Et dans son onde cristalline
Aime à bercer le doux rayon
De la lune qui l'illumine.
Le tiède regard du soleil
Le colore dès son réveil
De ses lueurs les plus dorées,
Et le soir ses teintes pourprées
Peignent le nuage vermeil
Où nage son disque, pareil
A des roses décolorées ;
Et grace à l'aspect de ces lieux,
Tour à tour éclatant et sombre,
Chacun de ses pas dans les cieux,
Par un contraste harmonieux,
Y fait lutter le jour et l'ombre !
Les champs, les fleurs, les eaux, les bois,
L'émail ondoyant des prairies,
Semés sur ses pentes fleuries,
S'entrelacent comme par choix,
Et semblent se plier aux lois
Des plus riantes symétries.
Le saule penché sur les eaux,

Y baigne ses tristes rameaux
D'où ses larmes tombent en pluie,
Et qu'en agitant ses berceaux
L'haleine du zéphyr essuie.
Sur le tronc mousseux des ormeaux
La vigne avec grace s'appuie,
Et couvre de ses verts arceaux
La moisson par l'été jaunie.
L'onde amoureuse du rocher,
D'où l'entraîne un courant rapide,
En retombe en nappe limpide,
Y remonte en poussière humide,
Semble chercher à s'attacher
A ses flancs en perle liquide
Qu'un rayon du jour vient sécher ;
Et, roulant sans bord sur sa pente
Que son écume au loin blanchit,
Bouillonne, fuit, dort ou serpente,
Gronde, murmure, et rafraîchit
L'air que charme sa plainte errante.
Suspendue aux flancs des coteaux,
L'humble chaumière des hameaux

Blanchit à travers le feuillage ;
Le couchant dore ses vitraux,
Et du toit couvert de roseaux
La fumée en léger nuage
Monte et roule ses plis mouvans,
Et cède aux caprices des vents
Qui la bercent sur le bocage.

Au sommet d'un léger coteau
Qui seul interrompt ces vallées,
S'élèvent deux tours accouplées
Par la teinte des ans voilées,
Seul vestige d'un vieux château
Dont les ruines mutilées
Jettent de loin sur le hameau
Quelques ombres démantelées ;
Elles n'ont plus d'autres vassaux
Que les nids des joyeux oiseaux,
L'hirondelle et les passereaux
Qui peuplent leurs nefs dépeuplées ;
Le lierre au lieu des vieux drapeaux,
Fait sur leurs cimes crénelées

Flotter ses touffes déroulées,
Et tapisse de verts manteaux
Les longues ogives moulées,
Où les vautours et les corbeaux,
Abattant leurs noires volées,
Couvrent seuls les sombres créneaux
De leurs sentinelles ailées.
Ce n'est plus qu'un débris des jours,
Une ombre, hélas ! qui s'évapore.
En vain à ces nobles séjours,
Comme le lierre aux vieilles tours,
Le souvenir s'attache encore ;
Minés par la vague des ans,
Sur le cours orageux du temps
Leur puissance s'en est allée ;
Ils font sourire les passans,
Et n'ont plus d'autres courtisans
Que les pauvres de la vallée.
Autour de l'antique manoir,
Tu n'entendras d'autre murmure
Que les soupirs du vent du soir
Glissant à travers la verdure,

Les airs des rustiques pipeaux,
Ou la clochette des troupeaux
Regagnant leur étable obscure,
Et quelquefois les doux concerts
D'une harpe mélancolique
Dont une brise ossianique
Vient par momens ravir les airs,
A travers l'ogive gothique,
A l'écho de ces murs déserts.

C'est là que l'amitié t'appelle ;
C'est là que de tes heureux jours,
Par mille gracieux détours,
Sur une pente naturelle,
Tu laisseras errer le cours ;
C'est là que la Muse rêveuse,
Descendant du ciel sur tes pas,
Viendra, t'ouvrant ses chastes bras,
Comme une aile silencieuse,
T'enlever aux soins d'ici-bas !
Notre ame est une source errante
Qui, dans son onde transparente,

S'empreint de la couleur des lieux ;
De la nature elle est l'image :
Tantôt sombre comme un nuage,
Tantôt pure comme les cieux !
Si, quittant ses rives fleuries,
Ses flots, par leur pente emportés,
Vont laver ces plages flétries
Par l'ombre obscure des cités,
Elle perd la teinte azurée,
Et, ne conservant que son nom,
Elle traîne une onde altérée
Que souille un orageux limon ;
Et le pasteur qui la vit naître
S'étonne, et ne peut reconnaître
L'eau murmurante du vallon.
Mais, dès qu'abandonnant ces plages,
Et retrouvant son lit natal,
Sa pente sous de verts ombrages
Ramène son flot de cristal,
Sur le sable d'or qu'elle arrose,
En murmurant elle dépose
L'ombre qui ternit ses couleurs,

Et, dans son sein que le ciel dore,
Limpide, elle retrace encore
L'azur du soir ou de l'aurore,
Les bois, les astres et les fleurs!

ÉPITRE

A M. CASIMIR DELAVIGNE [1].

Saint-Point, près Mâcon, 9 février 1824.

Grâce aux vers enchanteurs que tout Paris répète,
Ton nom a retenti jusque dans ma retraite;
Et le soir, pour charmer les ennuis des hivers,
Autour de mon foyer nous relisons ces vers

1. Voir l'épître de M. Casimir Delavigne, à la fin de ce volume.

Où brille en se jouant ta muse familière,
Qu'eût enviés Térence, et qu'eût signés Molière.
Comment peux-tu passer, par quel don, par quel art,
De Syracuse au Havre, et du Gange à Bonnard?
Puis, déployant soudain les ailes de Pindare,
Sur les bords profanés de Sparte et de Mégare
Aller d'un vers brûlant tout à coup rallumer
Ces feux dont leurs débris semblent encor fumer,
Ces feux de la vertu, de l'honneur, du courage,
Que recouvrent en vain dix siècles d'esclavage?
Comment, redescendu de ce brillant séjour,
Dans les bois de Meudon viens-tu chanter l'amour?
Franchissant d'un seul trait tout l'empire céleste,
Le génie est un aigle, et ton vol nous l'atteste!

Relégué loin des bords où tout Paris charmé
Voit le fier Manlius en bourgeois transformé,
Obéissant aux cris d'un parterre idolâtre,
Livrer ton nom modeste aux bravos du théâtre,
Je n'ai point encor lu ces chants que par ta voix
Messène a soupirés pour la troisième fois.
En vain l'écho léger que chaque jour publie,

Oracle du matin que le soir on oublie,
A porté jusqu'à moi quelques lambeaux de vers,
Quelques sons décousus de tes brillans concerts :
Dans ma soif des beaux vers, que ton nom seul rallume,
J'ai dévoré la page, et j'attends le volume.
On dit que dans ces chants ton génie exalté
Prêche à des convertis l'antique liberté;
On dit qu'après trente ans d'esclavage et de crimes
Cette divinité respire dans tes rimes
Les parfums épurés d'un chaste et noble encens;
Que son nom dans ta bouche a repris son beau sens,
Et que, de trois pouvoirs lui formant un trophée,
De son bonnet sanglant ta main l'a décoiffée.
Ah! j'en rends grâce à toi! nous pourrons adorer
Celle qu'avant tes vers il nous fallait pleurer;
Son culte entre tes mains est pur et légitime :
Tu renîrais tes Dieux s'ils commandaient le crime.

Pour moi, tremblant encor du nom qu'elle a porté,
J'aborde ses autels avec timidité,
Craignant à chaque instant qu'arraché de sa base,
Le dieu mal affermi ne tombe et nous écrase.

Le siècle où je naquis excuse mes terreurs :
J'entendais au berceau le bruit de ses fureurs ;
Son arbre, dont le sang arrosait les racines,
Portait, au lieu de fruits, la mort et les rapines.
Pour la première fois quand j'invoquai son nom,
Ce fut sous les verrous d'une indigne prison,
Dans les étroits guichets du cachot solitaire ;
Elle me disputait aux baisers de mon père,
Qui, caressant son fils à travers les barreaux,
Payait d'un reste d'or la pitié des bourreaux.
Je vis, en grandissant, je vis sa main sanglante
Arracher des autels la prière tremblante,
Souiller, jeter au vent la cendre des tombeaux,
Des temples avilis disperser les lambeaux,
Et, le pied chancelant des suites d'une orgie,
Couvrant ses cheveux plats du bonnet de Phrygie,
Au long cri de la mort, à sa voix renaissant,
Danser sous l'échafaud qui ruisselait de sang.
Oui, voilà sous quels traits, dans ma sombre pensée,
Par la main du malheur son image est tracée.
Pardonne, ô liberté ! pour effacer ces traits,
Il faut, il faut au moins un siècle de bienfaits.

Hâte ces jours heureux, toi qui chantes sa gloire !
Mêle une page blanche à sa funèbre histoire :
Qu'on la voie en tes vers, vierge de sang humain,
Rejeter ce poignard qui ruisselle en sa main ;
Devant un sceptre juste incliner un front libre ;
De la force et du droit maintenir l'équilibre ;
Nous couvrir d'une main du bouclier des lois,
Et de l'autre affermir la majesté des rois.

Mais c'est assez parler de nos vaines querelles ;
Le temps emportera ce siècle sur ses ailes,
Et laissera tomber dans l'éternelle nuit
De nos dissensions le misérable bruit.
D'autres siècles viendront, chargés d'autres promesses;
Ils tromperont encor nos trompeuses sagesses ;
Sur leurs cours orageux l'homme encore emporté
Dans ses rêves nouveaux verra la vérité !
C'est la loi des esprits : tout cherche, et tout travaille.
Ce monde, cher Lavigne, est un champ de bataille
Où des ombres d'un jour passent en combattant :
Pour qui ? pour un fantôme, un système, un néant,
Et, quand ils sont tout près de saisir leur idole,

C'est un ballon qui crève, et du vent qui s'envole.

Émule harmonieux des cygnes d'Eurotas,
Ne prêtons point la lyre à ces tristes combats.
Laissons d'un siècle vain l'impuissante sagesse
Soulever ces rochers qui retombent sans cesse ;
Dans la coupe d'Hébé ne versons point de fiel ;
Ne mêlons point les voix de ces filles du ciel,
Ne mêlons point les sons des lyres profanées
Aux cris des passions de nos jours déchaînées :
Mais demandons ensemble à la nature, aux dieux,
Ces chants modérateurs, sereins, mélodieux,
Ces chants de la vertu, dont la sainte harmonie
Ressemble quelquefois à la voix du génie,
Qui calment les partis, adoucissent les mœurs,
S'élèvent au-dessus des terrestres clameurs,
Et, sur l'aile du temps traversant tous les âges,
Brillent comme l'iris sur les flancs des nuages.

Mais, adieu ; de l'Épître osant braver les lois,
Ma muse inattentive élève trop la voix.
D'un ton plus familier, d'une voix plus touchante,

Je voulais te parler, et voilà que je chante.

Ainsi, quand sur les bords du lac qui m'est sacré,
Séduit par la douceur de son flot azuré,
Ouvrant d'un doigt distrait l'anneau qui la captive,
J'abandonne ma barque à l'onde qui dérive,
Je ne veux que raser dans mon timide cours
De ses golfes rians les flexibles contours,
Et, sous le vert rideau des saules du rivage,
Glisser, en dérobant quelques fleurs au bocage ;
Mais du vent qui s'élève un souffle inaperçu
Badine avec ma voile, et l'enfle à mon insu ;
Le flot silencieux sur la liquide plaine
Pousse insensiblement la barque qui m'entraîne ;
L'onde fuit, le jour tombe ; et, réveillé trop tard,
Je vois le bord lointain fuir devant mon regard.

ÉPITRE FAMILIÈRE

EN RÉPONSE

AUX

ADIEUX DE SIR WALTER SCOTT

A SES LECTEURS [1].

Au premier mille, hélas, de mon pèlerinage,
Temps où le cœur tout neuf voit tout à son image,
Où l'ame de seize ans, vierge de passions,
Demande à l'univers ses mille émotions,

1. Voir la note à la fin de cette pièce.

Le soir d'un jour de fête au golfe de Venise,
Seul, errant sans objet dans ma barque indécise,
Je suivais, mais de loin, sur la mer, un bateau
Dont les concerts flottans se répandaient sur l'eau ;
Voguant de cap en cap, nageant de crique en crique,
La barque balançant sa brise de musique,
Élevait, abaissait, modulait ses accords
Que l'onde palpitante emportait à ses bords,
Et selon que la plage était sourde et sonore,
Mourait comme un soupir des mers qui s'évapore,
Ou dans les antres creux réveillant mille échos
Élançait jusqu'au ciel la fanfare des flots ;
Et moi, penché sur l'onde, et l'oreille tendue,
Retenant sur les flots la rame suspendue,
Je frémissais de perdre un seul de ces accens,
Et le vent d'harmonie enivrait tous mes sens.

C'était un couple heureux d'amans unis la veille,
Promenant leur bonheur à l'heure où tout sommeille,
Et, pour mieux enchanter leurs fortunés momens,
Respirant l'air du golfe au son des instrumens.
La fiancée en jouant avec l'écume blanche

Qui de l'étroit esquif venait laver la hanche,
De son doigt dans la mer laissa tomber l'anneau,
Et pour le ressaisir son corps penché sur l'eau
Fit incliner le bord sous la vague qu'il rase;
La vague, comme une eau qui surmonte le vase,
Les couvrit : un seul cri retentit jusqu'au bord :
Tout était joie et chant, tout fut silence et mort.

Eh bien ! ce que mon cœur éprouva dans cette heure
Où le chant s'engloutit dans l'humide demeure,
Je l'éprouve aujourd'hui, chantre mélodieux,
Aujourd'hui que j'entends les suprêmes adieux
De cette chère voix pendant quinze ans suivie.
Voluptueux oubli des peines de la vie,
Musique de l'esprit, brise des temps passés,
Dont nos soucis dormans étaient si bien bercés !
Heures de solitude et de mélancolie,
Heures des nuits sans fin que le sommeil oublie,
Heures de triste attente, hélas ! qu'il faut tromper,
Heures à la main vide et qu'il faut occuper,
Fantômes de l'esprit que l'ennui fait éclore,
Vides de la pensée où le cœur se dévore !

Le conteur a fini : vous n'aurez plus sa voix,
Et le temps va sur nous peser de tout son poids.

Ainsi tout a son terme, et tout cesse, et tout s'use.
A ce terrible aveu notre esprit se refuse,
Nous croyons en tournant les feuillets de nos jours
Que les pages sans fin en tourneront toujours ;
Nous croyons que cet arbre au dôme frais et sombre,
Dont nos jeunes amours cherchent la mousse et l'ombre,
Sous ses rideaux tendus doit éternellement
Balancer le zéphir sur le front de l'amant ;
Nous croyons que ce flot qui court, murmure et brille,
Et du bateau bercé caresse en paix la quille,
Doit à jamais briller, murmurer et flotter,
Et sur sa molle écume à jamais nous porter ;
Nous croyons que le livre où notre ame se plonge
Et comme en un sommeil nage de songe en songe,
Doit dérouler sans fin cette prose ou ces vers,
Horizons enchantés d'un magique univers ;
Mensonges de l'esprit, illusion et ruse
Dont pour nous retenir ici-bas la vie use !
Hélas ! tout finit vite : encore un peu de temps,

L'arbre s'effeuille et sèche, et jaunit le printemps,
La vague arrive en poudre à son dernier rivage,
L'ame à l'ennui, le livre à sa dernière page.

Mais pourquoi donc le tien se ferme-t-il avant
Que la mort ait fermé ton poème vivant,
Homère de l'histoire à l'immense Odyssée,
Qui, répandant si loin ta féconde pensée,
Soulèves les vieux jours, leur rends l'ame et le corps,
Comme l'ombre d'un dieu qui ranime les morts ?
Ta fibre est plus savante et n'est pas moins sonore.
Tes jours n'ont pas atteint l'heure qui décolore,
Ton front n'a pas encor perdu ses cheveux gris,
Couronne dont la muse orne ses favoris,
Où, comme dans les pins de ta Calédonie,
La brise des vieux jours est pleine d'harmonie.
Mais, hélas ! le poète est homme par les sens ;
Homme par la douleur ! tu le dis, tu le sens ;
L'argile périssable où tant d'ame palpite,
Se façonne plus belle et se brise plus vite ;
Le nectar est divin, mais le vase est mortel ;
C'est un Dieu dont le poids doit écraser l'autel,

C'est un souffle trop plein du soir ou de l'aurore
Qui fait chanter le vent dans un roseau sonore,
Mais qui, brisé du son, le jette au bord de l'eau
Comme un chaume séché battu sous le fléau !
O néant ! ô nature ! ô faiblesse suprême !
Humiliation pour notre grandeur même,
Main pesante dont Dieu nous courbe incessamment,
Pour nous prouver sa force et notre abaissement,
Pour nous dire et redire à jamais qui nous sommes,
Et pour nous écraser sous ce honteux nom d'hommes !

Je ne m'étonne pas que le bronze et l'airain
Cèdent leur vie au temps et fondent sous sa main,
Que les murs de granit, les colosses de pierre
De Thèbes et de Memphis fassent de la poussière,
Que Babylone rampe au niveau des déserts,
Que le roc de Calpé descende au choc des mers,
Et que les vents, pareils aux dents des boucs avides,
Écorcent jour à jour le tronc des pyramides :
Des hommes et des jours ouvrages imparfaits,
Le temps peut les ronger, c'est lui qui les a faits :
Leur dégradation n'est pas une ruine,

Et Dieu les aime autant en sable qu'en colline.
Mais qu'un esprit divin, souffle immatériel
Qui jaillit de Dieu seul comme l'éclair du ciel,
Que le temps n'a point fait, que nul climat n'altère,
Qui ne doit rien au feu, rien à l'onde, à la terre ;
Qui, plus il a compté de soleils et de jours,
Plus il se sent d'élan pour s'élancer toujours,
Plus il sent, au torrent de force qui l'enivre,
Qu'avoir vécu pour l'homme est sa raison de vivre ;
Qui colore le monde en le réfléchissant ;
Dont la pensée est l'être, et qui crée en pensant ;
Qui, donnant à son œuvre un rayon de sa flamme,
Fait tout sortir de rien, et vivre de son ame,
Enfante avec un mot, comme fit Jehova,
Se voit dans ce qu'il fait, s'applaudit, et dit : Va!
N'a ni soir ni matin, mais chaque jour s'éveille
Aussi jeune, aussi neuf, aussi Dieu que la veille ;
Que cet esprit captif dans les liens du corps
Sente en lui tout à coup défaillir ses ressorts,
Et, comme le mourant qui s'éteint, mais qui pense,
Mesure à son cadran sa propre décadence,
Qu'il sente l'univers se dérober sous lui,

Levier divin qui sent manquer le point d'appui,
Aigle pris du vertige en son vol sur l'abîme,
Qui sent l'air s'affaisser sous son aile et s'abîme,
Ah ! voilà le néant que je ne comprends pas !
Voilà la mort, plus mort que la mort d'ici-bas,
Voilà la véritable et complète ruine !
Auguste et saint débris devant qui je m'incline,
Voilà ce qui fait honte ou ce qui fait frémir,
Gémissement que Job oublia de gémir !

Ton esprit a porté le poids de ce problème,
Sain dans un corps infirme il se juge lui-même,
Tes organes vaincus parlent pour t'avertir ;
Tu sens leur décadence, heureux de la sentir,
Heureux que la raison, te prêtant sa lumière,
T'arrête avant la chute au bord de la carrière !
Eh bien ! ne rougis pas au moment de t'asseoir ;
Laisse un long crépuscule à l'éclat de ton soir ;
Notre tâche commence et la tienne est finie :
C'est à nous maintenant d'embaumer ton génie.
Ah ! si comme le tien mon génie était roi,
Si je pouvais d'un mot évoquer devant toi

Les fantômes divins dont ta plume féconde
Des héros, des amans, a peuplé l'autre monde ;
Les sites enchantés que ta main a décrits,
Paysages vivans dans la pensée écrits ;
Les nobles sentimens s'élevant de tes pages
Comme autant de parfums des odorantes plages ;
Et les hautes vertus que ton art fit germer,
Et les saints dévouemens que ta voix fait aimer ;
Dans un cadre où ta vie entrerait tout entière,
Je les ferais jaillir tous devant ta paupière,
Je les concentrerais dans un brillant miroir,
Et dans un seul regard ton œil pourrait te voir !
Semblables à ces feux, dans la nuit éternelle,
Qui viennent saluer la main qui les appelle,
Je les ferais passer rayonnans devant toi ;
Vaste création qui saluerait son roi !
Je les réunirais en couronne choisie,
Dont chaque fleur serait amour et poésie,
Et je te forcerais, toi qui veux la quitter,
A respirer ta gloire avant de la jeter.

Cette gloire sans tache et ces jours sans nuage

N'ont point pour ta mémoire à déchirer de page ;
La main du tendre enfant peut t'ouvrir au hasard,
Sans qu'un mot corrupteur étonne son regard,
Sans que de tes tableaux la suave décence
Fasse rougir un front couronné d'innocence ;
Sur la table du soir, dans la veillée admis,
La famille te compte au nombre des amis,
Se fie à ton honneur ; et laisse sans scrupule
Passer de main en main le livre qui circule ;
La vierge, en te lisant, qui ralentit son pas,
Si sa mère survient ne te dérobe pas,
Mais relit au grand jour le passage qu'elle aime,
Comme en face du ciel tu l'écrivis toi-même,
Et s'endort aussi pure après t'avoir fermé,
Mais de grâce et d'amour le cœur plus parfumé.
Un Dieu descend toujours pour dénouer ton drame,
Toujours la Providence y veille et nous proclame
Cette justice occulte et ce divin ressort
Qui fait jouer le temps et gouverne le sort ;
Dans les cent mille aspects de ta gloire infinie
C'est toujours la raison qui guide ton génie.
Ce n'est pas du désert le cheval indompté

Traînant de Mazeppa le corps ensanglanté,
Et, comme le torrent tombant de cime en cime,
Précipitant son maître au trône ou dans l'abîme ;
C'est le coursier de Job, fier, mais obéissant,
Faisant sonner du pied le sol retentissant,
Se fiant à ses flancs comme l'aigle à son aile,
Prêtant sa bouche au frein et son dos à la selle ;
Puis, quand en quatre bonds le désert est franchi,
Jouant avec le mors que l'écume a blanchi,
Touchant sans le passer le but qu'on lui désigne,
Et sous la main qu'on tend courbant son cou de cygne.

Voilà l'homme, voilà le pontife immortel !
Pontife que Dieu fit pour parfumer l'autel,
Pour dérober au sphinx le mot de la nature,
Pour jeter son flambeau dans notre nuit obscure,
Et nous faire épeler, dans ses divins accens,
Ce grand livre du sort dont lui seul a le sens.

Aussi dans ton repos, que ton heureux navire
Soit poussé par l'Eurus, ou flatté du Zéphyre,
Et, partout où la mer étend son vaste sein,

Flotte d'un ciel à l'autre aux deux bords du bassin ;
Ou que ton char, longeant la crête des montagnes,
Porte en bas ton regard sur nos tièdes campagnes,
Partout où ton œil voit du pont de ton vaisseau
Le phare ou le clocher sortir du bleu de l'eau,
Ou le môle blanchi par les flots d'une plage
Étendre en mer un bras de ville ou de village,
Partout où ton regard voit au flanc des coteaux
Pyramider en noir les tours des vieux châteaux,
Ou flotter les vapeurs, haleines de nos villes,
Ou des plus humbles toits le soir rougir les tuiles,
Tu peux dire, en ouvrant ton cœur à l'amitié,
Ici l'on essuîrait la poudre de mon pié,
Ici dans quelque cœur mon ame s'est versée,
Car tout un siècle pense et vit de ma pensée !
Il ne t'a rien manqué pour égaler du front
Ces noms pour qui le temps n'a plus d'ombre et d'affront,
Ces noms majestueux que l'épopée élève
Comme une cime humaine au-dessus de la grève,
Que d'avoir concentré dans un seul monument
La puissance et l'effort de ton enfantement,
Et d'avoir fait tailler tes divines statues

Dans le moule des vers de rhythmes revêtues.
L'immortelle pensée a sa forme ici-bas,
Langue immortelle aussi que l'homme n'use pas.
Tout ce qui sort de l'homme est rapide et fragile,
Mais le vers est de bronze et la prose d'argile :
L'une, lorsque la brise et le soleil des jours
Et les mains du vulgaire ont palpé ses contours,
Sous la pluie et les vents croule et glisse en poussière,
S'évanouit en cendre, et périt tout entière ;
L'autre passe éternelle avec les nations
De générations en générations,
Résiste aux feux, à l'onde, et survit aux ruines ;
Ou si la rouille attente à ses formes divines,
L'avenir, disputant ses fragmens aux tombeaux,
Adore encor de l'œil ces sonores lambeaux.
Mais tout homme a trop peu de jours pour sa pensée :
La main sèche sur l'œuvre à peine commencée,
Notre bras n'atteint pas aussi loin que notre œil ;
Soyons donc indulgens même pour notre orgueil.
Les monumens complets ne sont pas œuvre d'homme :
Un siècle les commence, un autre les consomme ;
Encor ces grands témoins de notre humanité

Accusent sa faiblessse et sa brièveté ;
Nous y portons chacun le sable avec la foule ;
Qu'importe, quand plus tard notre Babel s'écroule,
D'avoir porté nous-même à ces longs monumens
L'humble brique cachée au sein des fondemens,
Ou la pierre sculptée où notre vain nom vive ?
Notre nom est néant, quelque part qu'on l'inscrive.

Spectateur fatigué du grand spectacle humain,
Tu nous laisses pourtant dans un rude chemin.
Les nations n'ont plus ni barde ni prophète
Pour enchanter leur route et marcher à leur tête ;
Un tremblement de trône a secoué les rois,
Les chefs comptent par jour, et les règnes par mois ;
Le souffle impétueux de l'humaine pensée,
Équinoxe brûlant dont l'ame est renversée,
Ne permet à personne, et pas même en espoir,
De se tenir debout au sommet du pouvoir ;
Mais poussant tour à tour les plus forts sur la cime,
Les frappe de vertige et les jette à l'abîme ;
En vain le monde invoque un sauveur, un appui,
Le temps plus fort que nous, nous entraîne sous lui :

Lorsque la mer est basse un enfant la gourmande,
Mais tout homme est petit quand une époque est grande.
Regarde : citoyens, rois, soldat ou tribun,
Dieu met la main sur tous et n'en choisit pas un ;
Et le pouvoir, rapide et brûlant météore,
En tombant sur nos fronts nous juge et nous dévore.
C'en est fait : la parole a soufflé sur les mers,
Le chaos bout et couve un second univers,
Et pour le genre humain que le sceptre abandonne
Le salut est dans tous et n'est plus dans personne.
A l'immense roulis d'un océan nouveau,
Aux oscillations du ciel et du vaisseau,
Aux gigantesques flots qui croulent sur nos têtes,
On sent que l'homme aussi double un Cap des Tempêtes,
Et passe, sous la foudre et sous l'obscurité,
Le tropique orageux d'une autre humanité.

Aussi jamais les flots où l'éclair se rallume
N'ont jeté vers le ciel plus de bruit et d'écume,
Dans leurs gouffres béans englouti plus de mâts,
Porté l'homme plus haut pour le lancer plus bas,
Noyé plus de fortune, et sur plus de rivages

Poussé plus de débris et d'illustres naufrages :
Tous les royaumes veufs d'hommes-rois sont peuplés ;
Ils échangent entre eux leurs maîtres exilés.
J'ai vu l'ombre des Stuarts, veuve du triple empire,
Mendier le soleil et l'air qu'elle respire,
L'héritier de l'Europe et de Napoléon
Déshérité du monde et déchu de son nom,
De peur qu'un si grand nom qui seul tient une histoire
N'eût un trop frêle écho d'un si grand son de gloire.

Et toi-même en montant au sommet de tes tours,
Tu peux voir le plus grand des débris de nos jours,
De leur soleil natal deux plantes orphelines
Du palais d'Édimbourg couronner les ruines !...
Ah ! lorsque, s'échappant des fentes d'un tombeau,
Cette tige germait sous un rayon plus beau,
Quand la France, envoyant ses salves à l'Europe,
Annonçait son miracle aux flots de Parthénope,
Quand moi-même d'un vers pressé de le bénir
Sur un fils du destin j'invoquais l'avenir,
Je ne me doutais pas qu'avec tant d'espérance
Le vent de la fortune, hélas ! jouait d'avance,

Emportant tant de joie et tant de vœux dans l'air
Avec le bruit du bronze et son rapide éclair,
Et qu'avant que l'enfant pût manier ses armes
Les bardes sur son sort n'auraient plus que des larmes!...
Des larmes ? non, leur lyre a de plus nobles voix :
Ah ! s'il échappe au trône, écueil de tant de rois ;
Si, comme un nourrisson qu'on jette à la lionne,
A la rude infortune à nourrir Dieu le donne,
Ce sort ne vaut-il pas les berceaux triomphans ?
Toujours l'ombre d'un trône est fatale aux enfans,
Toujours des Tigellins l'haleine empoisonnée
Tue avant le printemps les germes de l'année !
Qu'il grandisse au soleil, à l'air libre, aux autans,
Qu'il lutte sans cuirasse avec l'esprit du temps ;
De quelque nom qu'amour, haine, ou pitié le nomme,
Néant ou majesté, roi proscrit, qu'il soit homme !
D'un trône dévorant qu'il ne soit pas jaloux :
La puissance est au sort, nos vertus sont à nous ;
Qu'il console à lui seul son errante famille ;
Plus obscure est la nuit, et plus l'étoile y brille !
Et, si comme un timide et faible passager
Que l'on jette à la mer à l'heure du danger,

La liberté prenant un enfant pour victime,
Le jette au gouffre ouvert pour refermer l'abîme,
Qu'il y tombe sans peur, qu'il y dorme innocent
De ce qu'un trône coûte à recrépir de sang ;
Qu'il s'égale à son sort, au plus haut comme au pire ;
Qu'il ne se pèse pas, enfant, contre un empire ;
Qu'à l'humanité seule il résigne ses droits :
Jamais le sang du peuple a-t-il sacré les rois ?

Mais adieu ; d'un cœur plein l'eau déborde, et j'oublie
Que ta voile frissonne aux brises d'Italie,
Et t'enlève à la scène où s'agite le sort,
Comme l'aile du cygne à la vase du bord.
Vénérable vieillard, poursuis ton doux voyage ;
Que le vent du midi dérobe à chaque plage
L'air vital de ces mers que tu vas respirer ;
Que l'oranger s'effeuille afin de t'enivrer ;
Que dans chaque horizon ta paupière ravie
Boive avec la lumière une goutte de vie !
Si jamais sur ces mers dont le doux souvenir
M'émeut comme un coursier qu'un autre entend hennir,
Mon navire inconnu glissant sous peu de voile

Venait à rencontrer sous quelque heureuse étoile
Le dôme au triple pont qui berce ton repos,
Je jetterais de joie une autre bague aux flots;
Mes yeux contempleraient ton large front d'Homère,
Palais des songes d'or, gouffre de la Chimère,
Où tout l'Océan entre et bouillonne en entrant,
Et d'où des flots sans fin sortent en murmurant,
Chaos où retentit ta parole profonde
Et d'où tu fais jaillir les images du monde;
J'inclinerais mon front sous ta puissante main
Qui de joie et de pleurs pétrit le genre humain;
J'emporterais dans l'œil la rayonnante image
D'un de ces hommes-siècle et qui nomment un âge;
Mes lèvres garderaient le sel de tes discours,
Et je séparerais ce jour de tous mes jours,
Comme au temps où d'en haut les célestes génies,
Prenant du voyageur les sandales bénies
Marchaient dans nos sentiers; les voyageurs pieux
Dont l'apparition avait frappé les yeux,
L'œil encore ébloui du sillon de lumière,
Marquaient du pied la place, y roulaient une pierre,
Pour conserver visible à leurs postérités
L'heure où l'homme de Dieu les avait visités.

NOTE.

ADIEUX DE SIR WALTER SCOTT

A SES LECTEURS.

Ces *Adieux* se trouvent à la fin du dernier volume de la 3e série des *Contes de mon Hôte*, contenant *Robert de Paris* et *le Château périlleux*, par sir Walter Scott.

Abbotsford, septembre 1831.

Le lecteur sait que, selon toute apparence, ces contes sont les derniers que l'auteur soumettra au

jugement du public. Il est maintenant à la veille de visiter des pays étrangers. Le roi, son maître, a bien voulu désigner un vaisseau de guerre pour transporter l'*auteur de Waverley* dans des climats où il puisse retrouver assez de santé pour revenir ensuite achever doucement le fil de sa vie dans son pays natal. S'il avait continué ses travaux ordinaires, il est plus que probable qu'à l'âge où il est parvenu, le vase, pour employer le langage expressif de l'Écriture, se serait brisé à la fontaine; et celui qui a eu le bonheur d'obtenir une part peu commune du plus précieux des biens de ce monde, est peu en droit de se plaindre que la vie, en approchant de son terme, ne soit pas exempte des troubles et des orages auxquels nul d'entre nous ne saurait échapper. Ils ne l'ont pas du moins affecté d'une manière plus pénible qu'il n'est inséparable de l'acquittement de cette partie de la dette de l'humanité. De ceux dont les rapports avec lui dans les rangs de la vie auraient pu lui assurer leur sympathie dans ses souffrances, beaucoup n'existent plus à présent; et ceux qui

ont survécu avec lui sont en droit d'attendre, dans la manière dont il supportera des maux inévitables, un exemple de fermeté et de patience, surtout de la part d'un homme qui est loin d'avoir eu à se plaindre de son sort dans le cours de son pèlerinage.

« L'auteur de *Waverley* n'a pas d'expressions pour peindre la reconnaissance qu'il doit au public ; mais peut-être lui sera-t-il permis d'espérer que, tel qu'il est, son esprit n'a pas vieilli plus vite que son corps, et qu'il pourra se présenter de nouveau à la bienveillance de ses amis, sinon dans son ancien genre de composition, du moins dans quelque branche de la littérature, sans donner lieu à la remarque que

« Trop longtemps le vieillard est resté sur la scène. »

HOMMAGE

A L'ACADÉMIE DE MARSEILLE [1].

ADIEU.

Si j'abandonne aux plis de la voile rapide
Ce que m'a fait le ciel de paix et de bonheur ;
Si je confie aux flots de l'élément perfide
Une femme, un enfant, ces deux parts de mon cœur ;

(1) Voir la note à la fin de cette pièce.

Si je jette à la mer, aux sables, aux nuages,
Tant de doux avenirs, tant de cœurs palpitans,
D'un retour incertain sans avoir d'autres gages
Qu'un mât plié par les autans,

Ce n'est pas que de l'or l'ardente soif s'allume
Dans un cœur qui s'est fait un plus noble trésor ;
Ni que de son flambeau la gloire me consume
De la soif d'un vain nom plus fugitif encor ;
Ce n'est pas qu'en nos jours la fortune du Dante
Me fasse de l'exil amer manger le sel ,
Ni que des factions la colère inconstante
Me brise le seuil paternel.

Non, je laisse en pleurant, aux flancs d'une vallée,
Des arbres chargés d'ombre, un champ, une maison
De tièdes souvenirs encor toute peuplée,
Que maint regard ami salue à l'horizon.
J'ai sous l'abri des bois de paisibles asiles
Où ne retentit pas le bruit des factions,
Où je n'entends, au lieu des tempêtes civiles,
Que joie et bénédictions.

Un vieux père entouré de nos douces images
Y tressaille au bruit sourd du vent dans les créneaux,
Et prie, en se levant, le maître des orages
De mesurer la brise à l'aile des vaisseaux ;
De pieux laboureurs, des serviteurs sans maître,
Cherchent du pied nos pas absens sur le gazon,
Et mes chiens au soleil, couchés sous ma fenêtre,
Hurlent de tendresse à mon nom.

J'ai des sœurs qu'allaita le même sein de femme,
Rameaux qu'au même tronc le vent devait bercer ;
J'ai des amis dont l'ame est du sang de mon ame,
Qui lisent dans mon œil et m'entendent penser ;
J'ai des cœurs inconnus, où la muse m'écoute,
Mystérieux amis à qui parlent mes vers,
Invisibles échos répandus sur ma route
Pour me renvoyer des concerts !

Mais l'ame a des instincts qu'ignore la nature,
Semblables à l'instinct de ces hardis oiseaux
Qui leur fait, pour chercher une autre nourriture,
Traverser d'un seul vol l'abîme aux grandes eaux.

Que vont-ils demander aux climats de l'aurore ?
N'ont-ils pas sur nos toits de la mousse et des nids ?
Et des gerbes du champ que notre soleil dore,
L'épi tombé pour leurs petits ?

Moi, j'ai comme eux le pain que chaque jour demande,
J'ai comme eux la colline et le flot écumeux ;
De mes humbles désirs la soif n'est pas plus grande,
Et cependant je pars et je reviens comme eux !
Mais comme eux vers l'aurore une force m'attire,
Mais je n'ai pas touché de l'œil et de la main
Cette terre de Cham, notre premier empire,
Dont Dieu pétrit le cœur humain.

Je n'ai pas navigué sur l'océan de sable,
Au branle assoupissant du vaisseau du désert ;
Je n'ai pas étanché ma soif intarissable,
Le soir, au puits d'Hébron de trois palmiers couvert ;
Je n'ai pas étendu mon manteau sous les tentes,
Dormi dans la poussière où Dieu retournait Job,
Ni la nuit, au doux bruit des toiles palpitantes,
Rêvé les rêves de Jacob.

Des sept pages du monde une me reste à lire,
Je ne sais pas comment l'étoile y tremble aux cieux,
Sous quel poids de néant la poitrine respire,
Comment le cœur palpite en approchant des dieux!
Je ne sais pas comment, au pied d'une colonne,
D'où l'ombre des vieux jours sur le barde descend,
L'herbe parle à l'oreille, ou la terre bourdonne,
Ou la brise pleure en passant.

Je n'ai pas entendu dans les cèdres antiques
Les cris des nations monter et retentir,
Ni vu du haut Liban les aigles prophétiques
S'abattre au doigt de Dieu sur les palais de Tyr;
Je n'ai pas reposé ma tête sur la terre
Où Palmyre n'a plus que l'écho de son nom,
Ni fait sonner au loin, sous mon pied solitaire,
L'empire vide de Memnon.

Je n'ai pas entendu, du fond de ses abîmes,
Le Jourdain lamentable élever ses sanglots,
Pleurant avec des pleurs et des cris plus sublimes
Que ceux dont Jérémie épouvanta ses flots;

Je n'ai pas écouté chanter en moi mon ame
Dans la grotte sonore où le barde des rois
Sentait au sein des nuits l'hymne à la main de flamme,
Arracher la harpe à ses doigts.

Et je n'ai pas marché sur des traces divines
Dans ce champ où le Christ pleura sous l'olivier ;
Et je n'ai pas cherché ses pleurs sur les racines
D'où les anges jaloux n'ont pu les essuyer !
Et je n'ai pas veillé pendant des nuits sublimes
Au jardin où, suant sa sanglante sueur,
L'écho de nos douleurs et l'écho de nos crimes
Retentirent dans un seul cœur.

Et je n'ai pas couché mon front dans la poussière
Où le pied du Sauveur en partant s'imprima ;
Et je n'ai pas usé sous mes lèvres la pierre
Où, de pleurs embaumé, sa mère l'enferma ;
Et je n'ai pas frappé ma poitrine profonde
Aux lieux où, par sa mort conquérant l'avenir,
Il ouvrit ses deux bras pour embrasser le monde
Et se pencha pour le bénir.

Voilà pourquoi je pars, voilà pourquoi je joue
Quelque reste de jours inutile ici-bas ;
Qu'importe sur quel bord le vent d'hiver secoue
L'arbre stérile et sec, et qui n'ombrage pas !
L'insensé ! dit la foule. — Elle-même insensée !
Nous ne trouvons pas tous notre pain en tout lieu :
Du barde voyageur le pain c'est la pensée,
Son cœur vit des œuvres de Dieu !

Adieu donc, mon vieux père, adieu mes sœurs chéries,
Adieu ma maison blanche à l'ombre du noyer,
Adieu mes beaux coursiers oisifs dans mes prairies,
Adieu mon chien fidèle, hélas, seul au foyer ! !
Votre image me trouble et me suit comme l'ombre
De mon bonheur passé qui veut me retenir,
Ah ! puisse se lever moins douteuse et moins sombre
L'heure qui nous doit réunir !

Et toi, terre, livrée à plus de vents et d'onde
Que le frêle navire où flotte mon destin !
Terre qui porte en toi la fortune du monde !
Adieu ! ton bord échappe à mon œil incertain !

Puisse un rayon du ciel déchirer le nuage
Qui couvre trône, et temple, et peuple, et liberté,
Et rallumer plus pur sur ton sacré rivage
Ton phare d'immortalité !

Et toi, Marseille, assise aux portes de la France
Comme pour accueillir ses hôtes dans tes eaux,
Dont le port sur ces mers rayonnant d'espérance
S'ouvre comme un nid d'aigle aux ailes des vaisseaux,
Où ma main presse encor plus d'une main chérie,
Où mon pied suspendu s'attache avec amour,
Reçois mes derniers vœux en quittant la patrie,
Mon premier salut au retour !

NOTE.

La pièce qui précède a été composée à Marseille vers la fin de juin 1833; M. de Lamartine était alors près de s'embarquer pour son voyage

en Orient. Voici la copie d'un billet qu'il adressa à l'éditeur au moment de partir.

« A M. CHARLES GOSSELIN.

« Je vous prie, sur les exemplaires que vous « me devez de votre édition actuelle, d'en envoyer « dix à fur et mesure des livraisons, à M. Fressi- « net, banquier à Marseille, chargé de les distri- « buer de ma part, en mon absence, à ceux des « littérateurs de ce pays-ci où je reçois un si bril- « lant et si touchant accueil. Je m'embarque dans « huit jours pour un an ou dix-huit mois. Je vais « dans tout l'Orient.

« Mille complimens et adieux. »

LAMARTINE.

« Marseille, 20 juin 1832. »

ÉPÎTRE

A M. AMÉDÉE DE PARSEVAL.

Du poète de Stényclare
Si notre âge assoupi retrouvait les accords,
J'irais, je chanterais sur le luth de Pindare
Ou l'hymne du triomphe ou la gloire des morts.

Qu'il est beau de voler dans la noble carrière
Sur la trace de nos soldats !
De suspendre sa lyre au bronze des combats,
Et, dans des tourbillons de flamme et de poussière,
D'exciter leur vertu guerrière !
Ou de chanter la gloire en face du trépas !

La muse aime à planer sur les champs du carnage,
A fouler sous ses pieds des lambeaux d'étendards,
Les membres des héros sur la poussière épars,
Et les tronçons brisés des glaives que leur rage
Semble encor défier de ses derniers regards.

Quel accompagnement sublime
Pour les chants inspirés du barde audacieux,
Que le bruit du canon roulant de cime en cime,
Ou le cri du coursier que la trompette anime,
Ou le fracas du pont qui gronde et qui s'abîme
Sous la bombe tombant des cieux !

Fier alors du péril, le poète partage
La sainte gloire du guerrier,

Et cueille, transporté de joie et de courage,
Quelques rameaux sanglans de son même laurier.
Mais mon génie obscur est loin de tant d'audace ;
Fuyant la scène des combats,
J'aime mieux, sur les pas de Virgile ou d'Horace,
Dans quelque humble Tibur, comme eux cachant ma trace,
Égarer mollement mes pas.

J'aime mieux du penchant des collines prochaines
Entendre au loin monter le doux chant des pasteurs,
Ou bourdonner l'abeille autour du tronc des chênes,
Ou de mes limpides fontaines
Les flots assoupissans murmurer sous les fleurs.

J'aime mieux, dans ces bois où l'oiseau seul m'écoute,
Cherchant dès le matin le silence et le frais,
D'un pas inattentif perdre et chercher ma route,
Et, soupirant mes vers dans leurs antres secrets,
Entendre mes pas seuls résonner sous leur voûte,
Ou les pleurs de la nuit distiller goutte à goutte
Du dôme tremblant des forêts.

EPITRE

A M LÉON BRUYS D'OUILLY [1].

Paris, 8 avril 1836.

Enfans de la même colline,
Abreuvés au même ruisseau,
Comme deux nids sur l'aubépine,
Près du mien, Dieu mit ton berceau !

1. Cette pièce est placée en tête d'un roman en vers intitulé *Thérèse*, et dont M. Léon Bruys d'Ouilly est l'auteur.

De nos toits voisins les fumées
Se perdaient dans le même ciel,
Et de tes herbes parfumées
Mes abeilles volaient le miel ;

Souvent je vis ta douce mère,
De mes prés foulant le chemin,
Te mener, comme un jeune frère,
A moi, tout petit, par la main ;

Et te soulevant vers ma lyre
Sur ses bras qui tremblaient un peu,
Dans mes vers t'enseigner à lire,
Enfant qui joue avec le feu !

Et je pensais par aventure,
En contemplant cet or mouvant
De ta soyeuse chevelure
Où les baisers pleuvaient souvent :

« Charmant visage ! enfance heureuse,
« Sans prévoyance et sans oubli !

« Que jamais la gloire ne creuse
« Sur ce front blanc le moindre pli !

« Que jamais son flambeau n'allume
« D'un feu sombre ces yeux si beaux,
« Ainsi qu'une torche qui fume
« Et se réfléchit dans les eaux !

« Que jamais ses serres de proie
« N'éclaircissent avant le temps
« Ces cheveux où ma main se noie,
« Feuillage épais de ses printemps !

« Que jamais cette main, qui vibre
« Dans ma poitrine à tout moment,
« N'arrache à son cœur une fibre,
« Comme une corde à l'instrument !

« Si quelque voix chante en son ame,
« Que son écho mélodieux
« Soit dans l'oreille d'une femme
« Et sa gloire dans deux beaux yeux ! »

Je partis ; j'errai des années...
Quand je revins au vert vallon
Chercher nos jeunesses fanées,
Je ne trouvai plus que ton nom :

L'éclair qui m'avait fait poète,
Jaloux de tes jours de repos,
S'était abattu sur ta tête
Comme un aiglon sur deux troupeaux.

L'astre naissant de ta carrière,
Sur ton front venant ondoyer,
Dardait des reflets de lumière
Qui te présageaient son foyer.

Plein d'ivresse et d'inquiétude,
En écoutant grandir ta voix,
Je repense à ta solitude,
A ton enfance au fond des bois :

Pleure ton fils, ô ma vallée !
Il saura ce que vaut, trop tard,

Une heure à ton ombre écoulée,
Un rêve qu'on berce à l'écart,

Le vol de la brise éphémère,
Au bruit de l'onde un pur sommeil,
Et ces voix de sœur et de mère
Qui nous appelaient au réveil !

CONTRE

LA PEINE DE MORT [1].

AU PEUPLE DU 19 OCTOBRE 1830.

Vains efforts ! périlleuse audace !
Me disent des amis au geste menaçant,
Le lion même fait-il grace
Quand sa langue a léché du sang ?

1. Voyez à la fin de ce volume le Discours sur l'Abolition de la peine de mort prononcé par M. de Lamartine, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, le 18 avril 1836, et celui prononcé l'année suivante sur le même sujet.

Taisez-vous ! ou chantez comme rugit la foule !
Attendez pour passer que le torrent s'écoule
De sang et de lie écumant !
On peut braver Néron, cette hyène de Rome !
Les brutes ont un cœur ! le tyran est un homme :
Mais le peuple est un élément ;

Élément qu'aucun frein ne dompte,
Et qui roule semblable à la fatalité ;
Pendant que sa colère monte,
Jeter un cri d'humanité,
C'est au sourd Océan qui blanchit son rivage
Jeter dans la tempête un roseau de la plage,
La feuille sèche à l'ouragan !
C'est aiguiser le fer pour soutirer la foudre,
Ou poser pour l'éteindre un bras réduit en poudre
Sur la bouche en feu du volcan !

Souviens-toi du jeune poète,
Chénier ! dont sous tes pas le sang est encor chaud,
Dont l'histoire en pleurant répète

Le salut triste à l'échafaud (1).
Il rêvait, comme toi, sur une terre libre
Du pouvoir et des lois le sublime équilibre ;
Dans ses bourreaux il avait foi !
Qu'importe ? il faut mourir, et mourir sans mémoire :
Eh bien, mourons, dit-il ; vous tuez de la gloire ;
J'en avais pour vous et pour moi !

Cache plutôt dans le silence
Ton nom qu'un peu d'éclat pourrait un jour trahir !
Conserve une lyre à la France,
Et laisse-les s'entre-haïr ;
De peur qu'un délateur à l'oreille attentive
Sur sa table future en pourpre ne t'inscrive
Et ne dise à son peuple-roi :
C'est lui qui disputant ta proie à ta colère,
Voulant sauver du sang ta robe populaire,
Te crut généreux : venge-toi !

(1) Tout le monde connaît le mot d'André Chénier, sur l'échafaud : « C'est dommage, dit-il en se frappant le front, il y avait quelque chose là. »

Non, le dieu qui trempa mon ame
Dans des torrens de force et de virilité,
N'eût pas mis dans un cœur de femme
Cette soif d'immortalité.
Que l'autel de la peur serve d'asile au lâche,
Ce cœur ne tremble pas aux coups sourds d'une hache,
Ce front levé ne pâlit pas ;
La mort qui se trahit dans un signe farouche
En vain, pour m'avertir, met un doigt sur sa bouche :
La gloire sourit au trépas.

Il est beau de tomber victime
Sous le regard vengeur de la postérité
Dans l'holocauste magnanime
De sa vie à la vérité !
L'échafaud pour le juste est le lit de sa gloire :
Il est beau d'y mourir au soleil de l'histoire,
Au milieu d'un peuple éperdu !
De léguer un remords à la foule insensée,
Et de lui dire en face une mâle pensée,
Au prix de son sang répandu.

Peuple, dirais-je, écoute ! et juge !
Oui, tu fus grand, le jour où du bronze affronté
Tu le couvris comme un déluge
Du reflux de la liberté !
Tu fus fort, quand pareil à la mer écumante,
Au nuage qui gronde, au volcan qui fermente,
Noyant les gueules du canon,
Tu bouillonnais semblable au plomb dans la fournaise,
Et roulais furieux sur une plage anglaise
Trois couronnes dans ton limon !

Tu fus beau, tu fus magnanime,
Le jour où, recevant les balles sur ton sein,
Tu marchais d'un pas unanime
Sans autre chef que ton tocsin ;
Où n'ayant que ton cœur et tes mains pour combattre,
Relevant le vaincu que tu venais d'abattre,
En l'emportant tu lui disais :
Avant d'être ennemis, le pays nous fit frères ;
Livrons au même lit les blessés des deux guerres :
La France couvre le Français !

Quand dans ta chétive demeure,
Le soir, noirci du feu tu rentrais triomphant
Près de l'épouse qui te pleure,
Du berceau nu de ton enfant !
Tu ne leur présentais pour unique dépouille
Que la goutte de sang, la poudre qui te souille,
Un tronçon d'arme dans ta main ;
En vain l'or des palais dans la boue étincelle,
Fils de la liberté, tu ne rapportais qu'elle :
Seule elle assaisonnait ton pain !

Un cri de stupeur et de gloire
Sorti de tous les cœurs monta sous chaque ciel,
Et l'écho de cette victoire
Devint un hymne universel.
Moi-même dont le cœur date d'une autre France,
Moi, dont la liberté n'allaita point l'enfance,
Rougissant et fier à la fois,
Je ne pus retenir mes bravos à tes armes,
Et j'applaudis des mains, en suivant de mes larmes
L'innocent orphelin des rois !

Tu reposais dans ta justice
Sur la foi des sermens conquis, donnés, reçus ;
Un jour brise dans un caprice
Les nœuds par deux règnes tissus !
Tu t'élances bouillant de honte et de délire :
Le lambeau mutilé du gage qu'on déchire
Reste dans les dents du lion.
On en appelle au fer ; il t'absout ! Qu'il se lève
Celui qui jetterait ou la pierre, ou le glaive,
A ton jour d'indignation !

Mais ton pouvoir a des salaires
A jeter aux flatteurs qui lèchent ses genoux,
Et les courtisans populaires
Sont les plus serviles de tous !
Ceux-là des rois honteux pour corrompre les ames
Offrent les pleurs du peuple, ou son or, ou ses femmes,
Aux désirs d'un maître puissant ;
Les tiens, pour caresser des penchans plus sinistres,
Te font sous l'échafaud, dont ils sont les ministres,
Respirer des vapeurs de sang !

Dans un aveuglement funeste
Ils te poussent de l'œil vers un but odieux,
Comme l'enfer poussait Oreste,
En cachant le crime à ses yeux !
La soif de ta vengeance, ils l'appellent justice ;
Eh bien, justice soit ! Est-ce un droit de supplice
Qui par tes morts fut acheté ?
Que feras-tu, réponds, du sang qu'on te demande ?
Quatre têtes sans tronc, est-ce donc là l'offrande
D'un grand peuple à sa liberté ?

N'en ont-ils pas fauché sans nombre ?
N'en ont-ils pas jeté des monceaux, sans combler
Le sac insatiable et sombre
Où tu les entendais rouler ?
Depuis que la mort même, inventant ses machines,
Eut ajouté la roue aux faux des guillotines
Pour hâter son char gémissant,
Tu comptais par centaine, et tu comptas par mille !
Quand on presse du pied le pavé de ta ville,
On craint d'en voir jaillir du sang !

— Oui, mais ils ont joué leur tête.
— Je le sais ; et le sort les livre et te les doit !
C'est ton gage, c'est ta conquête ;
Prends, ô peuple ! use de ton droit.
Mais alors jette au vent l'honneur de ta victoire ;
Ne demande plus rien à l'Europe, à la gloire,
Plus rien à la postérité !
En donnant cette joie à ta libre colère,
Va-t'en ; tu t'es payé toi-même ton salaire :
Du sang, au lieu de liberté !

Songe au passé, songe à l'aurore
De ce jour orageux levé sur nos berceaux ;
Son ombre te rougit encore
Du reflet pourpré des ruisseaux !
Il t'a fallu dix ans de fortune et de gloire
Pour effacer l'horreur de deux pages d'histoires.
Songe à l'Europe qui te suit,
Et qui dans le sentier que ton pied fort lui creuse
Voit marcher, tantôt sombre et tantôt lumineuse,
Ta colonne qui la conduit !

Veux-tu que sa liberté feinte
Du carnage civique arbore aussi la faux ?
Et que partout sa main soit teinte
De la fange des échafauds ?
Veux-tu que le drapeau qui la porte aux deux mondes,
Veux-tu que les degrés du trône que tu fondes,
Pour piédestal aient un remords ?
Et que ton roi, fermant sa main pleine de graces,
Ne puisse à son réveil descendre sur tes places,
Sans entendre hurler la mort ?

Aux jours de fer de tes annales
Quels dieux n'ont pas été fabriqués par tes mains ?
Des divinités infernales
Reçurent l'encens des humains !
Tu dressas des autels à la Terreur publique,
A la Peur, à la Mort, dieux de ta République ;
Ton grand-prêtre fut ton bourreau !
De tous ces dieux vengeurs qu'adora ta démence,
Tu n'en oublias qu'un, ô peuple ! la Clémence !
Essayons d'un culte nouveau.

Le jour qu'oubliant ta colère
Comme un lutteur grandi, qui sent son bras plus fort,
De l'héroïsme populaire
Tu feras le dernier effort ;
Le jour où tu diras : Je triomphe et pardonne !...
Ta vertu montera plus haut que ta colonne
Au-dessus des exploits hnmains ;
Dans des temples voués à ta miséricorde
Ton génie unira la force et la concorde,
Et les siècles battront des mains !

« Peuple, diront-ils, ouvre une ère
« Que dans ses rêves seuls l'humanité tenta,
« Proscris des codes de la terre
« La mort que le crime inventa !
« Remplis de ta vertu l'histoire qui la nie,
« Réponds par tant de gloire à tant de calomnie !
« Laisse la pitié respirer !
« Jette à tes ennemis des lois plus magnanimes,
« Ou, si tu veux punir, inflige à tes victimes
« Le supplice de t'admirer !

« Quitte enfin la sanglante ornière
« Où se traîne le char des révolutions,
« Que ta halte soit la dernière
« Dans ce désert des nations ;
« Que le genre humain dise en bénissant tes pages :
« C'est ici que la France a de ses lois sauvages
« Fermé le livre ensanglanté ;
« C'est ici qu'un grand peuple, au jour de la justice,
« Dans la balance humaine, au lieu d'un vil supplice,
« Jeta sa magnanimité. »

Mais le jour où le long des fleuves
Tu reviendras les yeux baissés sur tes chemins,
Suivi, maudit par quatre veuves,
Et par des groupes d'orphelins,
De ton morne triomphe en vain cherchant la fête,
Les passans se diront en détournant la tête :
Marchons, ce n'est rien de nouveau !
C'est après la victoire, un peuple qui se venge ;
Le siècle en a menti ; jamais l'homme ne change :
Toujours, ou victime, ou bourreau !

A NÉMÉSIS [1].

Non, sous quelque drapeau que le barde se range,
La muse sert sa gloire et non ses passions !
Non, je n'ai pas coupé les ailes de cet ange
Pour l'atteler hurlant au char des factions !

1. Le numéro de la *Némésis* du 3 juillet 1831 contient une satire aussi injuste qu'amère contre M. de Lamartine. On lui reproche l'usage le plus légitime des droits du citoyen, l'honorable candidature qu'il a acceptée dans le Nord et dans

Non, je n'ai point couvert du masque populaire
Son front resplendissant des feux du saint parvis,
Ni pour fouetter et mordre irritant sa colère
Changé ma muse en Némésis !

D'implacables serpens je ne l'ai point coiffée !
Je ne l'ai pas menée, une verge à la main,
Injuriant la gloire avec le luth d'Orphée,
Jeter des noms en proie au vulgaire inhumain;
Prostituant ses vers aux clameurs de la rue,
Je n'ai pas arraché la prêtresse au saint lieu !
A ses profanateurs je ne l'ai pas vendue
Comme Sion vendit son Dieu !

Non, non : je l'ai conduite au fond des solitudes
Comme un amant jaloux d'une chaste beauté ;

le Var; on semble lui interdire de prononcer le nom d'une liberté qu'il a aimée et chantée avant ses accusateurs. On lui reproche aussi d'avoir reçu de ses libraires le prix de ses ouvrages. Poète attaqué par un poète, il a cru devoir lui répondre dans sa langue, et il a écrit cette ode dans la chaleur de la lutte, le jour même de l'élection.

J'ai gardé ses beaux pieds des atteintes trop rudes
Dont la terre eût blessé leur tendre nudité !
J'ai couronné son front d'étoiles immortelles,
J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour,
Et je n'ai rien laissé s'abriter sous ses ailes
Que la prière et que l'amour !

L'or pur que sous mes pas semait sa main prospère
N'a point payé la vigne ou le champ du potier ;
Il n'a point engraissé les sillons de mon père
Ni les coffres jaloux d'un avide héritier :
Elle sait où du ciel ce divin denier tombe.
Tu peux sans le ternir me reprocher cet or !
D'autres bouches un jour te diront sur ma tombe
Où fut enfoui mon trésor !

Je n'ai rien demandé que des chants à sa lyre,
Des soupirs pour une ombre et des hymnes pour Dieu !
Puis quand l'âge est venu m'enlever son délire,
J'ai dit à cette autre ame un trop précoce adieu :
Quitte un cœur que le poids de la patrie accable !
Fuis nos villes de boue et notre âge de bruit !

Quand l'eau pure des lacs se mêle avec le sable,
Le cygne remonte et s'enfuit !

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle,
S'il n'a l'ame et la lyre et les yeux de Néron !
Pendant que l'incendie en fleuve ardent circule,
Des temples au palais, du cirque au Panthéon !
Honte à qui peut chanter pendant que chaque femme
Sur le front de ses fils voit la mort ondoyer,
Que chaque citoyen regarde si la flamme
Dévore déjà son foyer !

Honte à qui peut chanter pendant que les sicaires
En secouant leur torche aiguisent leurs poignards,
Jettent les dieux proscrits aux rires populaires,
Ou traînent aux égouts les bustes des Césars !
C'est l'heure de combattre avec l'arme qui reste !
C'est l'heure de monter au rostre ensanglanté !
Et de défendre au moins de la voix et du geste
Rome, les dieux, la liberté !

La liberté ! ce mot dans ma bouche t'outrage ?

Tu crois qu'un sang d'ilote est assez pur pour moi,
Et que Dieu de ses dons fit un digne partage,
L'esclavage pour nous, la liberté pour toi ?
Tu crois que de Séjan le dédaigneux sourire
Est un prix assez noble aux cœurs tels que le mien,
Que le ciel m'a jeté la bassesse et la lyre,
A toi l'ame du citoyen !

Tu crois que ce saint nom qui fait vibrer la terre,
Cet éternel soupir des généreux mortels
Entre Caton et toi doit rester un mystère,
Que la liberté monte à ses premiers autels ?
Tu crois qu'elle rougit du chrétien qui l'épouse ?
Et que nous adorons notre honte et nos fers
Si nous n'adorons pas ta liberté jalouse
Sur l'autel d'airain que tu sers ?

Détrompe-toi, poète! et permets-nous d'être hommes!
Nos mères nous ont fait tous du même limon !
La terre qui vous porte est la terre où nous sommes,
Les fibres de nos cœurs vibrent au même son !
Patrie et liberté, gloire, vertu, courage,

Quel pacte de ces biens m'a donc déshérité?
Quel jour ai-je vendu ma part de l'héritage,
Ésaü de la liberté?

Va! n'attends pas de moi que je la sacrifie
Ni devant vos dédains ni devant le trépas!
Ton Dieu n'est pas le mien, et je m'en glorifie;
J'en adore un plus grand qui ne te maudit pas!
La liberté que j'aime est née avec notre ame
Le jour où le plus juste a bravé le plus fort;
Le jour où Jéhovah dit aux fils de la femme:
Choisis, des fers ou de la mort!

Que ces tyrans divers dont la vertu se joue
Selon l'heure et les lieux s'appellent peuple ou roi,
Déshonorent la pourpre ou salissent la boue,
La honte qui les flatte est la même pour moi!
Qu'importe sous quel pied se courbe un front d'esclave?
Le joug d'or ou de fer n'en est pas moins honteux!
Des rois tu l'affrontas, des tribuns je le brave;
Qui fut moins libre de nous deux?

Fais-nous ton Dieu plus beau si tu veux qu'on l'adore;
Ouvre un plus large seuil à ses cultes divers!
Repousse du parvis que leur pied déshonore
La vengeance et l'injure aux portes des enfers!
Écarte ces faux dieux de l'autel populaire,
Pour que le suppliant n'y soit pas insulté!
Sois la lyre vivante et non pas le cerbère
Du temple de la liberté!

Un jour de nobles pleurs laveront ce délire,
Et ta main étouffant le son qu'elle a tiré,
Plus juste arrachera des cordes de ta lyre
La corde injurieuse où la haine a vibré!
Mais moi j'aurai vidé la coupe d'amertume
Sans que ma lèvre même en garde un souvenir:
Car mon ame est un feu qui brûle et qui parfume
Ce qu'on jette pour la ternir!

A MADEMOISELLE

DELPHINE GAY [1].

Saint-Point, 29 juillet 1829.

Celui qui voit briller ces Alpes, d'où l'aurore,
Comme un aigle, qui prend son vol du haut des monts,
D'une aile étincelante ouvre les cieux, et dore
Les neiges de leurs fronts ;

1 Aujourd'hui madame Émile de Girardin.

Celui-là, l'œil frappé de ces hauteurs sublimes,
Croit que ces monts glacés qu'il admire et qu'il fuit,
Ne sont qu'affreux déserts, rochers, torrens, abîmes,
Foudres, tempête et bruit !

Mesurons-les de loin, dit-il ; mais si sa route
Le conduit jusqu'aux flancs d'où pendent leurs forêts,
S'il pénètre au vain bruit de leurs eaux qu'il écoute
Dans leurs vallons secrets,

Il y trouve, ravi, des solitudes vertes,
Dont l'agneau broute en paix le tapis velouté,
Des vergers pleins de dons, des chaumières ouvertes
A l'hospitalité ;

Des sources sous le hêtre, ainsi que dans la plaine,
De frais ruisseaux dont l'œil aime à suivre les bonds,
De l'ombre, des rayons, des brises dont l'haleine
Plie à peine les joncs ;

Des coteaux aux flancs d'or, de limpides vallées,
Et des lacs étoilés des feux du firmament,

Dont les vagues d'azur et de saphir mêlées
Se bercent doucement ;

Il entend ces doux bruits de voix qui se répondent,
De murmures du soir qui montent des hameaux,
De cloches des troupeaux, de chants qui se confondent
Aux sons des chalumeaux ;

Marchant sur des tapis d'herbe en fleurs et de mousses:
Ah ! dit-il, que ces lieux me gardent à jamais !
La nature a caché ses graces les plus douces
Sous ses plus hauts sommets !

Ainsi les noms qu'au ciel la renommée élève,
De leur éclat lointain semblent nous consumer ;
Jalouse de ses dons, la gloire leur enlève
Tout ce qui laisse aimer !

Ainsi quand je te vis, jeune et belle victime,
Qu'un génie éclatant choisit pour son malheur,
Je cherchai sur ton front le rayon qui t'anime
Et je fermai mon cœur ;

Mais un jour, c'était l'heure où le soin du ménage
Retient la jeune fille à son foyer pieux,
Où l'on n'a pas encor composé son visage
Pour l'œil des envieux ;

J'entrai comme un ami qui vient avec l'aurore
Solliciter sans bruit la porte d'un ami,
Qui l'entr'ouvre et du seuil que son pied touche encore
Demande : A-t-il dormi ?

Les meubles dispersés dans la salle nocturne,
La lampe qui fumait, oubliée au soleil,
Étalaient ce désordre, emblème taciturne
D'une nuit sans sommeil :

Des harpes et des chants, souvenirs d'une fête,
Des livres échappés à des doigts assoupis,
Et des feuilles de fleurs qui couronnaient ta tête
Y jonchaient les tapis.

La veille avait flétri de ta blanche parure
Les longs plis qu'à ton sein le nœud pressait encor,

Et tes cheveux cendrés jusques à ta ceinture
Roulaient leurs ondes d'or ;

Ton visage était pâle, une sombre pensée
De ton front incliné lentement s'effaçait,
Et dans ta froide main ta main entrelacée
Sur tes genoux glissait.

Au bord de tes yeux bleus tremblaient deux larmes pures;
La pervenche à ses fleurs ainsi voit s'étancher
Deux perles de la nuit que des feuilles obscures
Empêchent de sécher !

Sur tes lèvres collé, ton doigt disait : Silence !
Car l'enfant de ta sœur dormait dans son berceau,
Et ton pied suspendu le berçait en cadence
Sous son mobile arceau.

La mort avait jeté son ombre passagère
Sur cette jeune couche ; et dans ton œil troublé,
Dans ton sein virginal tout le cœur d'une mère
D'avance avait parlé.

Et tu pleurais de joie, et tu tremblais de crainte,
Et quand un seul soupir trahissait le réveil,
Tu chantais au berceau l'amoureuse complainte
Qui le force au sommeil !

Ah ! qu'un autre te voie, enfant de l'harmonie,
Trouvant que sur les cœurs un empire est trop peu,
Lancer d'un seul regard l'amour et le génie,
La lumière et le feu !

Qu'il t'écoute chanter comme un autre respire,
Comme le vent murmure en s'exhalant des bois,
Harpe ! écho de nos cœurs ! et dont chaque vent tire
Une seconde voix !

Pour moi, quand la mémoire évoque ton image,
Je te vois l'œil éteint par la veille et les pleurs,
Sans couronne et sans lyre, et penchant ton visage
Sur un lit de douleurs !

Je t'entends murmurer ces simples mots de l'ame
Que la douleur enseigne à ce qui sait sentir !

Et ces chants enfantins que la plus humble femme
Fait le mieux retentir !

Et je dis en moi-même : Oh ! périsse la lyre !
De la gloire à son cœur le calice est amer !
Le génie est une ame : on l'oublie, on l'admire ;
Elle savait aimer !

L'étoile de la gloire, astre du sombre augure,
Semblable à l'insensé qui secoue un flambeau,
Éblouissant nos jours, les pousse à l'aventure
Vers un brillant tombeau.

L'étoile de la femme est la pâle lumière
Qui se cache le jour dans l'azur étoilé,
Monde mystérieux que seule à la paupière
La nuit a révélé !

Sur le front qui l'admire elle luit en silence ;
Elle illumine à peine un point du firmament,
Et de ses doux rayons l'amoureuse influence
N'enivre qu'un amant !

A

MADAME DESBORDES-VALMORE.

Souvent sur des mers où se joue
La tempête aux ailes de feu,
Je voyais passer sous ma proue
Le haut mât que le vent secoue,

Et pour qui la vague est un jeu !

Ses voiles ouvertes et pleines
Aspiraient le souffle des flots,
Et ses vigoureuses antennes
Balançaient sur les vertes plaines
Ses ponts chargés de matelots.

La lame en vain dans sa carrière
Battait en grondant ses sabords.
Il la renvoyait en poussière,
Comme un coursier sème en arrière
La blanche écume de son mors !

Longue course à l'heureux navire,
Disais-je : en trois bonds il a fui !
La vaste mer est son empire,
Son horizon n'a que sourire,
Et l'univers est devant lui !

Mais, d'une humble voile sur l'onde
Si je distinguais la blancheur,

Esquif que chaque lame inonde,
Seule demeure qu'ait au monde
Le foyer flottant du pêcheur.

Lorsqu'au soir sur la vague brune,
La suivant du cœur et de l'œil,
Je m'attachais à sa fortune,
Et priais les vents et la lune
De la défendre de l'écueil ;

Sous une voile, dont l'orage
En lambeaux déroulait les plis,
Je voyais le frêle équipage
Disputer son mât qui surnage
Aux coups des vents et du roulis.

Debout, le père de famille
Labourait les flots divisés,
Le fils manœuvrait, et la fille
Recousait avec son aiguille
La voile ou les filets usés.

Des enfans accroupis sur l'âtre,

Soufflaient la cendre du matin ;
Et déjà la flamme bleuâtre
Égayait le couple folâtre
De l'espoir d'un frugal festin.

Appuyée au mât qui chancelle,
Et que sa main tient embrassé,
La mère les couvait de l'aile
Et suspendait à sa mamelle
Le plus jeune à son cou bercé.

Ils n'ont, disais-je, dans la vie
Que cette tente et ces trésors,
Ces trois planches sont leur patrie ;
Et cette terre en vain chérie
Les repousse de tous ces bords !

En vain de palais et d'ombrage,
Ce golfe immense est couronné.
Ils n'ont, pour tenir au rivage,
Que l'anneau rongé par l'orage,
De quelque môle abandonné !

Ils n'ont pour fortune et pour joie,
Que les refrains de leurs couplets ;
L'ombre que la voile déploie ;
La brise que Dieu leur envoie,
Et ce qui tombe des filets !

Cette pauvre barque, ô Valmore,
Est l'image de ton destin.
La vague, d'aurore en aurore,
Comme elle te ballotte encore
Sur un océan incertain !

Tu ne bâtis ton nid d'argile
Que sous le toit du passager ;
Et comme l'oiseau sans asile
Tu vas glanant de ville en ville
Les miettes du pain étranger.

Ta voix enseigne avec tristesse
Des airs de fête à tes petits ;
Pour qu'attendri de leur faiblesse
L'oiseleur les épargne, et laisse

Grandir leurs plumes dans les nids !

Mais l'oiseau que ta voix imite,
T'a prêté sa plainte et ses chants,
Et plus le vent du nord agite
La branche où ton malheur s'abrite,
Plus ton ame a des cris touchans !

Du poète c'est le mystère :
Le luthier qui crée une voix
Jette son instrument à terre,
Foule aux pieds, brise comme un verre
L'œuvre chantante de ses doigts.

Puis d'une main que l'art inspire
Rajustant ses fragmens meurtris,
Réveille le son et l'admire,
Et trouve une voix à sa lyre,
Plus sonore dans ses débris !...

Ainsi le cœur n'a de murmures
Que brisé sous les pieds du sort !

L'ame chante dans les tortures ;
Et chacune de ses blessures
Lui donne un plus sublime accord !

Sur la lyre où ton front s'appuie
Laisse donc résonner tes pleurs !
L'avenir du barde est la vie ;
Et les pleurs que la gloire essuie
Sont le seul baume à ses douleurs !

PENSÉES EN VOYAGE.

A M. DE MONTHEROT.

Ami ! plus qu'un ami, frère de sang et d'ame,
Dont l'humide regard me suivit sur la lame,
A travers tant de flots jetés derrière moi ;
A travers tant de ciel et d'air, je pense à toi ;

Je pense à ces loisirs que nous usions ensemble
Au bord de nos ruisseaux sous le saule ou le tremble ;
A nos pas suspendus, à nos doux entretiens,
Qu'entremêlaient souvent ou tes vers ou les miens :
Tes vers fils de l'éclair, tes vers nés d'un sourire,
Que tu n'arraches pas palpitans de ta lyre,
Mais que de jour en jour ta négligente main
Laisse, à tout vent d'esprit, tomber sur ton chemin,
Comme ces perles d'eau que pleure chaque aurore,
Dont toute la campagne au réveil se colore,
Qui formeraient un fleuve en se réunissant,
Mais qui tombent sans bruit sur le pied du passant ;
Dont le soleil du jour repompe l'humble pluie,
Ou qu'aspire en parfums le vent qui les essuie !
Autres temps, autres soins ! à tout fruit sa saison.
Avant que ma pensée eût l'âge de raison,
Quand j'étais l'humble enfant qui joue avec sa mère,
Qu'on charme ou qu'on effraie avec une chimère,
J'imitais les enfans mes égaux, dans leurs jeux ;
Je parlais leur langage et je faisais comme eux !
J'allais aux premiers mois où le bourgeon s'élève,
Où l'écorce du bois semble suer la sève,

Vers le torrent qui coule au pied de mon hameau
De saules inclinés couper le frais rameau.
Réchauffant de l'haleine une sève encor tendre,
Je détachais du bois l'écorce sans la fendre ;
Je l'animais d'un souffle, et bientôt sous mes doigts
Un son plaintif et doux s'exhalait dans le bois :
Ce son, dont aucun art ne réglait la mesure,
N'était rien qu'un bruit vide, un vague et doux murmure,
Semblable aux voix de l'onde et des airs frémissans,
Dont on aime le bruit sans y chercher de sens ;
Prélude d'un esprit éveillé de bonne heure,
Qui chante avant qu'il chante ou pleure avant qu'il pleure.

Mais ce n'est plus le temps, je touche à mon midi !
J'ai souffert et dans moi mon esprit a grandi !
Ces fragiles roseaux jouets de ma jeunesse
Ne sauraient contenir le souffle qui m'oppresse :
Il n'est point de langage ou de rhythme mortel,
Ou de clairon de guerre ou de harpe d'autel
Que ne brisât cent fois le souffle de mon ame ;
Tout se rompt à son choc et tout fond à sa flamme !
Il a pour exhaler ses accords éclatans

Aux verbes d'ici-bas renoncé dès long-temps.
Il ferait éclater leurs fragiles symboles !
Il entrechoquerait des foudres de paroles,
Et les hommes diraient en secouant leurs fronts :
« Qu'il nous parle plus bas, Seigneur, ou nous mourrons ! »

Il ne leur parle plus ! il se parle à lui-même
Dans la langue sans mots, dans le verbe suprême,
Qu'aucune main de chair n'aura jamais écrit ;
Que l'ame parle à l'ame et l'esprit à l'esprit.
Des langages humains perdant toute habitude,
Seul il console ainsi sa sombre solitude !
Au-dedans de moi-même il gronde incessamment
Comme une mer de bruit toujours en mouvement ;
Il fait battre à grands coups mes tempes dans ma tête
Avec le son perçant du vol de la tempête ;
Il retentit en moi comme un torrent de nuit
Dont chaque flot emporte et rapporte le bruit,
Comme le contre-coup des foudres de montagnes
Que mille échos tonnans répètent aux campagnes ;
Comme la voix d'airain de ces lourds vents d'hiver
Qui tombent comme un poids du Liban sur la mer,

Ou comme ces grands chocs quand sur un cap qui fume
Elle monte en colline et retombe en écume.
Voilà les seules voix, voilà les seuls accens
Qui peuvent aujourd'hui chanter ce que je sens !

N'attends donc plus de moi ces vers où la pensée,
Comme d'un arc sonore avec grace élancée
Et, sur deux mots pareils, vibrant à l'unisson,
Dansent complaisamment aux cadences du son !
Ce froid écho des vers répugne à mon oreille ;
Et si du temps passé le souvenir m'éveille ;
Si du désert muet, du limpide orient,
Mon visage vers vous se tourne en souriant ;
Si, pensant aux amis qui verront cette aurore,
Mon ame avec la leur veut se confondre encore ;
C'est par une autre voix que mon cœur attendri
Leur jette et leur demande un souvenir chéri.
La prière, accent fort, langue ailée et suprême,
Qui dans un seul soupir confond tout ce qui s'aime,
Rend visibles au cœur, rend présens devant Dieu
Mille êtres adorés dispersés en tout lieu ;
Fait entre eux, par les biens que la vertu nous verse,

Des plus chers dons du ciel l'invisible commerce :
Langage universel jusqu'au ciel répandu,
Qui s'élève plus haut pour mieux être entendu,
Inextinguible encens qui brûle et qui parfume
Celui qui le reçoit et celui qui l'allume !

C'est ainsi que mon cœur se communique à toi :
Tous les mots d'ici-bas sont néant devant moi ;
Et si tu veux savoir pourquoi je les méprise,
Suis ma voile qui s'enfle et qui fuit sous la brise,
Et viens sur cette scène où le monde a passé,
Où le désert fleurit sur l'empire effacé,
Sur les tombeaux des dieux, des héros et des sages,
Assister à trois nuits, et voir trois paysages !

Je venais de quitter la terre dont le bruit
Loin, bien loin sur les flots vous tourmente et vous suit ;
Cette Europe où tout croule, où tout craque, où tout lutte,
Où de quelques débris chaque heure attend la chute ;
Où deux esprits divers, dans d'éternels combats,
Se lancent temple et lois, trône et mœurs en éclats,
Et font, en nivelant le sol qui les dévore,

Place à l'esprit de Dieu qu'ils ne voient pas encore !
Mon navire, poussé par l'invisible main,
Glissait en soulevant l'écume du chemin ;
Douze fois le soleil, comme un Dieu qui se couche,
Avait roulé sur lui l'horizon de sa couche
Et s'était relevé bondissant dans les airs,
Comme un aigle de feu, de la crête des mers ;
Mes mâts dorment, pliant l'aile sous les antennes,
Mon ancre mord le sable, et je suis dans Athènes !

Il est l'heure où jadis cette ville de bruit,
Muette un peu de temps sous le doigt de la nuit,
S'éveillant tour à tour dans la gloire ou la honte
Roulait ses flots vivans comme une mer qui monte ;
Chaque vent les poussait à leurs ambitions,
Les uns à la vertu, d'autres aux factions,
Périclès au forum, Thémistocle aux rivages,
Aux armes les héros, au portique les sages,
Aristide à l'exil et Socrate à la mort,
Et le peuple au hasard et du crime au remord !
Au pied du Parthénon qu'un homme en turban garde
J'entends venir le jour, je marche et je regarde.

Du haut du Cythéron le rayon part : le jour
De cent chauves sommets va frapper le contour,
De leurs flancs à leurs pieds, des champs aux mers d'Illysse,
Sans que rien le colore et rien le réfléchisse,
Ni cités éclatant de feux dans le lointain,
Ni fumée ondoyante au souffle du matin,
Ni hameaux suspendus au penchant des montagnes,
Ni voiles sur les eaux, ni tours dans les campagnes,
La lumière en passant sur ce sol du trépas,
Y tombe morte à terre et n'en rejaillit pas ;
Seulement le rayon le plus haut de l'aurore
Effleure sur mon front le Parthénon qu'il dore,
Puis glissant à regret sur ces créneaux noircis
Où dort, la pipe en main, le janissaire assis,
Va, comme pour pleurer la corniche brisée,
Mourir sur le fronton du temple de Thésée !
Deux beaux rayons jouant sur deux débris : voilà
Tout ce qui brille encore et dit : Athène est là !

IMPROVISATION AU MONT CARMEL [1].

Fontaine au bleu miroir, quand sur ton vert rivage,
La rêveuse Lilla dans l'ombre vient s'asseoir
Et sur tes flots penchée y jette son image,
Comme au golfe immobile une étoile du soir,

1. « Comme nous étions à causer ainsi de choses au hasard, mon drogman, jeune homme né en Arabie et très versé dans les lettres arabes, me cherchait aux alentours du monastère,

D'un mobile frisson tes flots dormants se plissent,
On n'en voit plus le fond de sable ou de roseaux,
Mais de charme et le jour tes ondes se remplissent,
Et l'œil ne cherche plus son ciel que dans tes eaux!

Tu n'es plus qu'un reflet de ravissantes choses,

et me découvrit auprès de la fontaine; il m'amenait un autre jeune Arabe qui avait appris mon arrivée à Kaïpha, et qui était venu de Saint-Jean-d'Acre pour faire connaissance avec un poète de l'Occident. Ce jeune homme, né dans le Liban, et élevé à Alep, était célèbre déjà par son talent poétique. J'en avais souvent entendu parler moi-même, et je m'étais fait traduire plusieurs de ses compositions. Il m'en apportait quelques-unes, dont je donnerai plus loin la traduction. Il s'assit avec nous auprès de la fontaine, et nous causâmes assez longtemps avec l'aide de mon drogman. Cependant le jour baissait, il fallait nous séparer. Puisque nous sommes ici deux poètes, lui dis-je, et que le hasard nous réunit, de deux points du monde si opposés, dans un lieu si charmant, dans une si belle heure, et en présence d'une beauté si accomplie, nous devrions consacrer chacun dans notre langue, par quelques vers, notre rencontre et les impressions que ce moment nous inspire. Il sourit; il tira de sa ceinture l'écritoire et la plume de roseau qui ne quittent pas plus un écrivain arabe que le sabre ne quitte le cavalier; nous nous écartâmes tous les deux de quelques pas pour aller méditer un moment nos vers. Il eut fini bien avant moi. Voici

Yeux bleus comme ces fleurs qui bordent ton bassin,
Dents de nacre, riant entre des lèvres roses,
Globes qu'un souffle pur soulève avec le sein,

Cheveux nattés de fleurs et que leur poids fait pendre,
Colliers qui de ses bras relèvent le carmin,

ses vers, et voici les miens. On y reconnaîtra le caractère des deux poésies; mais je n'ai pas besoin d'avertir combien toutes les langues perdent à passer dans une autre.»

« Dans les jardins de Kaïpha il y a une fleur que le rayon « du soleil cherche à travers le treillis des feuilles de pal- « mier.

« Cette fleur a des yeux plus doux que la gazelle, des « yeux qui ressemblent à une goutte d'eau de la mer dans un « coquillage.

« Cette fleur a un parfum si enivrant que le scheik qui « s'enfuit devant la lance d'une autre tribu, sur sa jument « plus rapide que la chute des eaux, la sent au passage et « s'arrête pour la respirer.

« Le vent de Simoûn enlève des habits du voyageur tous « les autres parfums, mais il n'enlève jamais du cœur l'o- « deur de cette fleur merveilleuse.

« On la trouve au bord d'une source qui coule sans mur- « mure à ses pieds.

« Jeune fille, dis-moi le nom de ton père, et je te dirai le « nom de la fleur. »

(Extrait du *Voyage en Orient.*)

Perles brillant sous l'onde et que l'on croit y prendre,
Comme son sable d'or, en y plongeant la main !

Ma main s'étend sur toi, source où cette ombre nage,
De peur que par le vent tout ne soit effacé,
Et mes lèvres voudraient, jalouses du rivage,
Boire ces flots heureux où l'image a passé !

Mais quand Lilla, riant, se lève et suit sa mère,
Ce n'est plus qu'un peu d'eau dans un bassin obscur.
Je goûte en vain les flots du doigt ; l'onde est amère,
Et la vase et l'insecte en ternissent l'azur !

Eh bien ! ce que tu fais pour ces flots, jeune fille,
Sur mon ame à jamais la beauté le produit :
Il y fait joie et jour tant que son œil y brille ;
Dès que son œil se voile, hélas ! il y fait nuit !

GETHSEMANI [1],

OU

LA MORT DE JULIA.

Je fus dès la mamelle un homme de douleur ;
Mon cœur, au lieu de sang, ne roule que des larmes,
Ou plutôt, de ces pleurs Dieu m'a ravi les charmes,
Il a pétrifié les larmes dans mon cœur.

1. Ces vers ont été composés par l'auteur, quatorze mois après la perte de son unique enfant. La scène et les images se rapportent à Jérusalem et aux grottes de Gethsemani, lieux qu'il venait de visiter.

L'amertume est mon miel, la tristesse est ma joie ;
Un instinct fraternel m'attache à tout cercueil ;
Nul chemin ne m'arrête, à moins que je n'y voie
Quelque ruine ou quelque deuil !

Si je vois des champs verts qu'un ciel pur entretienne,
De doux vallons s'ouvrant pour embrasser la mer,
Je passe, et je me dis avec un rire amer :
Place pour le bonheur, hélas ! et non la mienne !
Mon esprit n'a d'écho qu'où l'on entend gémir,
Partout où l'on pleura mon ame a sa patrie ;
Une terre, de cendre et de larmes pétrie,
Est le lit où j'aime à dormir.

Demandez-vous pourquoi ? je ne pourrais le dire ;
De cet abîme amer je remûrais les flots,
Ma bouche pour parler n'aurait que des sanglots,
Mais déchirez ce cœur si vous voulez y lire.
La mort dans chaque fibre a plongé le couteau,
Ses battemens ne sont que lentes agonies,
Il n'est plein que de morts comme des gémonies ;
Toute mon ame est un tombeau !

Or, quand je fus aux bords où le Christ voulut naître,
Je ne demandai pas les lieux sanctifiés
Où les pauvres jetaient les palmes sous ses piés,
Où le Verbe à sa voix se faisait reconnaître,
Où l'Hosanna courait sur ses pas triomphans,
Où sa main, qu'arrosaient les pleurs des saintes femmes,
Essuyant de son front la sueur et les flammes,
Caressait les petits enfans ;

Conduisez-moi, mon père, à la place où l'on pleure !
A ce jardin funèbre où l'homme de salut
Abandonné du père, et des hommes, voulut
Suer le sang et l'eau qu'on sue avant qu'on meure ;
Laissez-moi seul, allez, j'y veux sentir aussi
Ce qu'il tient de douleur dans une heure infinie.
Homme de désespoir, mon culte est l'agonie ;
Mon autel à moi, c'est ici !

Il est, au pied poudreux du jardin des Olives,
Sous l'ombre des remparts d'où s'écroula Sion,
Un lieu d'où le soleil écarte tout rayon,
Où le Cédron tari filtre entre ses deux rives ;

Josaphat en sépulcre y creuse ses coteaux ;
Au lieu d'herbe, la terre y germe des ruines,
Et des vieux troncs minés les traînantes racines
Fendent les pierres des tombeaux.

Là, s'ouvre entre deux rocs la grotte ténébreuse
Où l'homme de douleur vint savourer la mort,
Quand réveillant trois fois l'amitié qui s'endort,
Il dit à ses amis : Veillez, l'heure est affreuse !
La lèvre, en frémissant, croit encore étancher
Sur le pavé sanglant les gouttes du calice,
Et la moite sueur du fatal sacrifice
Sue encore aux flancs du rocher.

Le front dans mes deux mains, je m'assis sur la pierre,
Pensant à ce qu'avait pensé ce front divin,
Et repassant en moi, de leur source à leur fin,
Ces larmes dont le cours a creusé ma carrière ;
Je repris mes fardeaux et je les soulevai,
Je comptai mes douleurs mort à mort, vie à vie,
Puis, dans un songe enfin mon ame fut ravie.
Quel rêve, grand Dieu ! je rêvai !

J'avais laissé non loin, sous l'aile maternelle,
Ma fille, mon enfant, mon souci, mon trésor ;
Son front à chaque été s'accomplissait encor,
Mais son ame avait l'âge où le ciel les rappelle;
Son image de l'œil ne pouvait s'effacer,
Partout à son rayon sa trace était suivie,
Et sans se retourner pour me porter envie
Nul père ne la vit passer.

C'était le seul débris de ma longue tempête,
Seul fruit de tant de fleurs, seul vestige d'amour,
Une larme au départ, un baiser au retour,
Pour mes foyers errans une éternelle fête ;
C'était sur ma fenêtre un rayon de soleil,
Un oiseau gazouillant qui buvait sur ma bouche,
Un souffle harmonieux la nuit près de ma couche,
Une caresse à mon réveil !

C'était plus ; de ma mère, hélas ! c'était l'image,
Son regard par ses yeux semblait me revenir,
Par elle mon passé renaissait avenir,
Mon bonheur n'avait fait que changer de visage.

Sa voix était l'écho de dix ans de bonheur,
Son pas dans la maison remplissait l'air de charmes,
Son regard dans mes yeux faisait monter les larmes,
Son sourire éclairait mon cœur.

Son front se nuançait à ma moindre pensée ;
Toujours son bel œil bleu réfléchissait le mien ;
Je voyais mes soucis teindre et mouiller le sien,
Comme dans une eau claire une ombre est retracée.
Mais tout ce qui montait de son cœur était doux,
Et sa lèvre jamais n'avait un pli sévère
Qu'en joignant ses deux mains dans les mains de sa mère
Pour prier Dieu sur ses genoux !

Je rêvais qu'en ces lieux je l'avais amenée
Et que je la tenais, belle, sur mon genou !
L'un de mes bras portant ses pieds, l'autre son cou,
Ma tête sur son front tendrement inclinée ;
Ce front se renversant sur le bras paternel,
Secouait l'or bruni de ses tresses soyeuses,
Ses dents blanches brillaient sous ces lèvres rieuses
Qu'entr'ouvrait leur rire éternel !

Pour me darder son cœur et pour puiser mon ame,
Toujours vers moi, toujours ses regards se levaient,
Et dans le doux rayon dont mes yeux la couvraient
Dieu seul peut mesurer ce qu'il brillait de flamme;
Mes lèvres ne savaient, d'amour, où se poser;
Elle les appelait comme un enfant qui joue,
Et les faisait flotter de sa bouche à sa joue
Qu'elle dérobait en baiser!

Et je disais à Dieu dans ce cœur qu'elle enivre :
Mon Dieu! tant que ces yeux luiront autour de moi,
Je n'aurai que des chants et des grâces pour toi;
Dans cette vie en fleurs c'est assez de revivre;
Va! donne-lui ma part de tes dons les plus doux,
Effeuille sous mes pas ses jours en espérance,
Prépare-lui sa couche, entr'ouvre-lui d'avance
Les bras enchaînés d'un époux!

Et tout en m'enivrant de joie et de prière,
Mes regards et mon cœur ne s'apercevaient pas
Que ce front devenait plus pesant sur mon bras,
Que ces pieds me glaçaient les mains, comme la pierre.

Julia ! Julia ! d'où vient que tu pâlis ?
Pourquoi ce front mouillé, cette couleur qui change ?
Parle-moi ! souris-moi ! Pas de ces jeux, mon ange !
Rouvre-moi ces yeux où je lis.

Mais le bleu du trépas cernait sa lèvre rose ;
Le sourire y mourait, à peine commencé ;
Son souffle raccourci devenait plus pressé,
Comme les battemens d'une aile qui se pose ;
L'oreille sur son cœur j'attendais ses élans ;
Et quand le dernier souffle eut enlevé son ame,
Mon cœur mourut en moi comme un fruit que la femme
Porte mort et froid dans ses flancs !

Et sur mes bras raidis portant plus que ma vie,
Tel qu'un homme qui marche après le coup mortel,
Je me levai debout, je marchai vers l'autel
Et j'étendis l'enfant sur la pierre attiédie,
Et ma lèvre à ses yeux fermés vint se coller,
Et ce front déjà marbre était tout tiède encore,
Comme la place au nid d'où l'oiseau d'une aurore
Vient à peine de s'envoler.

Et je sentis ainsi, dans une heure éternelle,
Passer des mers d'angoisse et des siècles d'horreur,
Et la douleur combla la place où fut mon cœur,
Et je dis à mon Dieu : Mon Dieu ! je n'avais qu'elle !
Tous mes amours s'étaient noyés dans cet amour,
Elle avait remplacé ceux que la mort retranche,
C'était l'unique fruit demeuré sur la branche
Après les vents d'un mauvais jour.

C'était le seul anneau de ma chaîne brisée,
Le seul coin pur et bleu dans tout mon horizon ;
Pour que son nom sonnât plus doux dans la maison,
D'un nom mélodieux nous l'avions baptisée.
C'était mon univers, mon mouvement, mon bruit,
La voix qui m'enchantait dans toutes mes demeures,
Le charme ou le souci de mes yeux, de mes heures,
Mon matin, mon soir et ma nuit ;

Le miroir où mon cœur s'aimait dans son image,
Le plus pur de mes jours sur ce front arrêté,
Un rayon permanent de ma félicité,
Tous tes dons rassemblés, Seigneur, sur un visage ;

Doux fardeau qu'à mon cou sa mère suspendait,
Yeux où brillaient mes yeux, ame à mon sein ravie,
Voix où vibrait ma voix, vie où vivait ma vie,
Ciel vivant qui me regardait !

Eh bien ! prends ! assouvis, implacable justice,
D'agonie et de mort ce besoin immortel ;
Moi-même, je l'étends sur ton funèbre autel ;
Si je l'ai tout vidé, brise enfin mon calice !
Ma fille ! mon enfant ! mon souffle ! la voilà !
La voilà ! j'ai coupé seulement ces deux tresses
Dont elle m'enchaînait hier dans ses caresses,
Et je n'ai gardé que cela !...

Un sanglot m'étouffa, je m'éveillai ; la pierre
Suintait sous mon corps d'une sueur de sang ;
Ma main froide glaçait mon front en y passant ;
L'horreur avait gelé deux pleurs sous ma paupière ;
Je m'enfuis ; l'aigle au nid est moins prompt à courir.
Des sanglots étouffés sortaient de ma demeure,
L'amour seul suspendait pour moi sa dernière heure,
Elle m'attendait pour mourir !

Maintenant, tout est mort dans ma maison aride,
Deux yeux toujours pleurant sont toujours devant moi ;
Je vais sans savoir où, j'attends sans savoir quoi ;
Mes bras s'ouvrent à rien et se ferment à vide.
Tous mes jours et mes nuits sont de même couleur,
La prière en mon sein avec l'espoir est morte
Mais c'est Dieu qui t'écrase, ô mon ame ! sois forte,
Baise sa main sous la douleur !

A

M. CHARLES NODIER.

DE LA PART DE L'AUTEUR,

SON ADMIRATEUR ET SON AMI.

Saint-Point, 30 décembre 1823.

Couché dans sa barque flottante,
Et des vagues suivant le cours,
Comme nous le nautonier chante
Pour tromper la longueur des jours ;

C'est en vain qu'une ombre chérie,
Ou l'image de la patrie,
Rappelle son cœur sur les bords !
Il chante, et sa voix le console ;
Et le vent qui sur l'onde vole
Prend sa peine avec ses accords !

L'IDÉE ÉTERNELLE.

Qu'il est doux pour l'ame qui pense
Et flotte dans l'immensité
Entre le doute et l'espérance
La lumière et l'obscurité,

De voir une idée éternelle
Luire sans cesse au-dessus d'elle,
Comme une étoile aux feux constans,
La consoler sous ses nuages,
Et lui montrer les doux rivages
Blanchis de l'écume du temps !

VERS A M. TRAMBLY,

AUTEUR DE L'OENOLOGIE (1),

EN LUI OFFRANT LE DEUXIÈME VOLUME DES MÉDITATIONS.

Muse aimable ! fille d'Horace !
Qui presses dans tes doigts la coupe des festins,
Sur ton front virginal que l'ivresse a de grace !

(1) *L'OEnologie*, poème didactique, en quatre chants, suivi de notes historiques.

Le pampre de nos bords dans tes cheveux s'enlace
Au laurier brillant des Latins.

Peut-être qu'en t'offrant ces vers mouillés de larmes,
L'ombre de ma douleur pourra ternir tes charmes ;
Mais souviens-toi qu'Horace, en chantant le plaisir,
De la mort quelquefois accueillait la pensée,
Et laissait échapper de sa lyre glacée
Un triste et sublime soupir !

Comme pour flatter l'œil, en couronnant son verre,
Sa main voluptueuse entremêlait parfois
Le sombre feuillage du lierre
Aux roses de Pæstum qui mouraient sous ses doigts.

A M. TRAMBLY,

AUTEUR D'UNE ÉPITRE AU POÈTE SENECÉ,

NÉ A MACON, LE 13 OCTOBRE 1643.

De Senecé l'ombre aimable et gentille
Dans ce château, par sa lyre ennobli,
Revint un jour des rives de l'oubli ;
Le sombre ennui le reçut à la grille :

Lors il s'enfuit ; puis, se tournant devers
L'humble ermitage où, malgré cent hivers,
Dans tes chansons sa verve encor pétille,
Avec surprise il écouta tes airs :
Holà ! dit-il, reconnaissant ses vers,
Mon héritier n'est pas de ma famille.

VERS SUR UN ALBUM.

—

Le livre de la vie est le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix ;
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois ;
Mais le feuillet fatal se tourne de lui-même :
On voudrait revenir à la page où l'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts !

VERS

INSCRITS SUR L'ALBUM DE MADEMOISELLE NODIER.

Que pour toi, belle enfant, au printemps de ton âge,
Du livre du destin ce livre soit l'image !
L'amitié par mes mains à tes yeux va l'ouvrir ;
De ses aveux plus tard l'amour va le couvrir ;
Puissent-ils de tes jours écartant tout nuage,
Confondre encor leurs pleurs à la dernière page.

VERS

INSCRITS SUR L'ALBUM DE MADAME VICTOR HUGO.

Descends sur ce livre enchanté,
Esprit d'amour et d'harmonie ;
Descends des yeux de la beauté ;
Descends des lèvres du Génie !

VERS SUR UN ALBUM.

—

Sur cette page blanche où mes vers vont éclore,
Qu'un regard quelquefois ramène votre cœur.
De votre vie aussi la page est blanche encore,
Que ne puis-je y graver un seul mot : Le bonheur !

A

UNE JEUNE PERSONNE

QUI PRÉDISAIT L'AVENIR.

Plein d'un instinct divin de gloire et de tendresse,
Et d'un feu que mon cœur ne pouvait contenir,
J'ai consulté dans ma jeunesse
Des oracles charmans et chers au souvenir !

Plus d'une jeune prophétesse
De l'eclat de ses yeux m'éclaira l'avenir.
Ah ! qu'il est doux d'y lire en ces momens d'ivresse !

Plus tard j'ai mis la main sur les seins palpitans
De ces beautés de marbre, aux regards de sibylles.
Leurs temples sont muets, leurs lèvres immobiles ;
Le passé parle seul dans ces débris du temps !

Aujourd'hui que du soir l'ombre sur moi s'avance,
Je n'interroge plus ; l'oracle a prononcé,
Et pour moi l'avenir est semblable au passé,
Moins ses erreurs et l'espérance !

En vain sous le mystère où se cache le sort,
Le regard des humains dans l'avenir s'enfonce ;
Le jour, hélas ! dément ce que la veille annonce ;
Notre ame se consume en inutile effort :
Le destin n'a pour tous qu'une même réponse,
L'oubli, le silence et la mort !

Ne soulève donc plus, ô jeune prophétesse !

Le rideau dont la vie aime à s'environner.
Chaque heure apporte un rêve et trompe une promesse;
Ne tresse plus d'erreurs pour nous en couronner !
Mais si tu veux encor qu'à l'oracle on s'adresse,
Ne prédis de bonheur, ô jeune prophétesse !
Que celui que tu peux donner !

LE RETOUR.

Vallon, rempli de mes accords;
Ruisseau, dont mes pleurs troublaient l'onde;
Prés, colline, forêt profonde;
Oiseaux, qui chantiez sur ces bords!

Zéphir, qu'embaumait son haleine;
Sentiers, où sa main tant de fois
M'entraînait à l'ombre des bois,
Où l'habitude me ramène !

Le temps n'est plus !..... mon œil glacé,
Qui vous cherche à travers ses larmes,
A vos bords jadis pleins de charmes,
Redemande en vain le passé !

La terre est pourtant aussi belle,
Le ciel aussi pur que jamais !
Ah ! je le vois, ce que j'aimais,
Ce n'était pas vous, c'était elle !

RÉPONSE A UN VIEIL AMI.

A M. RONOT.

Non, le temps en vain accumule
Tant de jours flétris sous mes pas ;
Mon cœur, où tant de feu circule,
Se dépouille et ne vieillit pas.

En vain, dans mon fil qu'il déroule,
Le sort mêle joie et malheurs ;
En vain mon eau pure s'écoule
Avec l'amertume des pleurs ;
En vain le gazon que je foule,
La feuille qui sous mon pied roule,
Me renouvelant mes douleurs,
Me disent d'oublier la foule
Pour chercher ce que j'aime ailleurs !...
Quand je revois ce doux rivage
Où pour mon ame tout est voix,
Où chaque murmure des bois,
Où chaque flot, chaque nuage,
Sont un regret, sont une image,
Sont un entretien d'autrefois ;
L'amitié, ce soleil de l'ame,
Me ranimant de sa chaleur,
Fond ma neige à sa tiède flamme
Et me rend le printemps du cœur !
Oui, tu dis vrai : ce cœur écoute
Le triste charme de ces vers ;
Tant qu'il restera sur ma route

Quelques-uns de ces êtres chers,
Comme ces arbres dont la voûte
Verdit la neige des hivers,
Aux vieux amis qui m'ont vu naître
Mon cœur ne saurait se fermer :
Toujours vieux pour les reconnaître,
Toujours jeune pour les aimer.

AUX ENFANS

DE

MADAME LÉONTINE DE GENOUDE [1].

Pauvres petits enfans, qui demandez sans cesse
A votre père en deuil ce que c'est que la mort,

(1) Voyez dans les *Recueillemens poétiques* la pièce intitulée *Sur l'Ordination de M. de Genoude.*

Et pourquoi vos berceaux s'éveillent sans caresse,
Et quand donc finira le sommeil qu'on y dort ;

Taisez-vous, grandissez : vous n'aurez plus qu'en songe
Ces baisers sur le front, ces doigts dans vos cheveux,
Ce nid sur deux genoux où votre cou se plonge,
Ce cœur contre vos cœurs et ces yeux dans vos yeux.

L'amour qui vous sevra vous fait la vie amère,
Votre lait s'est tari, comme à ce pauvre agneau
Qu'un pasteur vigilant sépare de sa mère
Pour lui faire brouter l'herbe avec le troupeau.

Vous n'aurez qu'une vague et lointaine mémoire
De tout ce qu'au matin la vie a de plus doux,
Et l'amour maternel ne sera qu'une histoire
Qu'un père vous dira, seul et pleurant sur vous !

Quand vous voudrez, enfans, retrouver dans votre ame
Ces souvenirs scellés sous le marbre étouffant,
Ces sons de voix, ces mots, ces sourires de femme
Où l'ame d'une mère est visible à l'enfant ;

Quand vous voudrez rêver du ciel sur cette terre,
Que de pleurs sans motif vos yeux déborderont ;
Quand vous verrez des fils sur le sein de leur mère,
Qu'un père entre ses mains vous cachera son front ;

Venez, sur cette tombe où l'herbe croît si vite,
Vous asseoir à ses pieds pour prier en son nom,
Appeler Léontine, et du ciel qu'elle habite,
Implorer son regard dont Dieu fasse un rayon !

De l'éternel séjour le regard de son ame
Est un astre toujours sur ses enfans levé.
Ainsi l'aigle est au ciel, mais son regard de flamme
Veille encor de si haut le nid qu'elle a couvé.

A UN POETE ANGLAIS

QUI AVAIT TRADUIT UNE HARMONIE.

Comme l'onde limpide où flottent nos images,
En les réfléchissant embellit ses rivages ;
Comme l'écho caché dans l'ombre de ces bois,
En nous la répétant, adoucit notre voix ;

Ainsi, dans les flots purs de sa riche harmonie,
Ta muse, en le flattant, réfléchit mon génie ;
Ainsi ta jeune lyre adoucit mes concerts,
Et, trompé par ta voix, je m'admire en tes vers.

A

UNE JEUNE POLONAISE,

MADEMOISELLE MICHATOWSKA.

Le cygne dans son lac contemple son image ;
L'éclair se réfléchit dans sa propre clarté ;
Le ciel dans l'océan, et Dieu dans son ouvrage,
Et nous dans la postérité.

Dans la postérité froide et pâle interprète !
Miroir terne et glacé comme vos lacs du Nord !
Qu'importe son éclat et son prisme au poète ?
Il ne réfléchit que la mort !

Mais dans un cœur vivant se contempler soi-même ;
Mais dans l'œil d'une vierge, où l'amitié vous luit,
Découvrir tout à coup un regard qui vous aime,
Comme une étoile dans la nuit !

Mais se dire au milieu de la tempête humaine,
Dans un point lumineux de l'immense horizon,
Contre la calomnie et l'injure et la haine
Il est un abri pour mon nom !

Il est au moins un cœur où ma harpe résonne,
Où mes soupirs secrets comme au ciel sont compris,
Où ma voix retentit, où mon ame rayonne :
Ah ! du barde voilà le prix !

Mon asile et ma gloire, à moi, sont dans ton ame.
Qu'importe si le temps de nos chants est vainqueur ?

Vivre même inconnu dans un songe de femme,
Avoir un écho dans son cœur !

Mystérieux témoin de ses larmes versées,
Sentir battre en son cœur le soupir comprimé,
Avoir, comme un ami, sa part dans ses pensées,
Par ses lèvres être nommé !

Le jour la suivre seul dans les bois, sur la grève ;
De sa lampe la nuit prolonger la clarté ;
Être le nom qu'elle aime ou l'ombre qu'elle rêve :
Voilà mon immortalité !

A

M. JULES DE RESSEGUIER [1].

Non, cette suave harmonie
Qui dompte et caresse tes sens,
Poète, n'est pas mon génie ;
Tu m'embaumes de ton encens !

1. En réponse aux vers qui se trouvent à la fin de ce volume.

Je ne suis que la folle brise
Qui court sur la plaine et les bois,
Souffle d'air que chaque herbe brise,
Et qui, par lui-même, est sans voix.

Mais s'il rencontre dans l'enceinte
Des vieux temples aux vents ouverts,
Près de l'autel la harpe sainte,
On entend de divins concerts.

Je suis cette haleine qui joue
Sur la harpe à l'accord dormant.
Est-ce donc la brise qu'on loue,
Ou l'harmonieux instrument ?

Je suis le doigt et toi le livre,
Mon cœur te révèle le tien,
Mais chaque note qui t'enivre,
C'est ton encens et non le mien.

Ton cœur sonore de poète
Est semblable à ces urnes d'or,

Où la moindre aumône qu'on jette
Résonne comme un grand trésor !

Des fleurs qu'à nos lyres tu donnes
Nous ne prenons que la moitié,
Mais les roses de nos couronnes,
Tu les parfumes d'amitié !

A MADEMOISELLE

ÉLISE MOREAU [1].

Que le ciel et mon cœur bénissent ta pensée !
Tu pleures avec moi ce que la mort m'a pris !
Oh ! que par ta pitié cette larme versée
Devienne une perle sans prix !...

(1) En réponse à la pièce de vers intitulée *Regrets*, qui se trouve à la fin de ce volume.

Que l'ange de ton cœur devant Dieu la suspende
Pour la faire briller de la splendeur des cieux ;
Et qu'en larmes de joie un jour il te les rende,
Ces pleurs, aumône de tes yeux !...

LA CLOCHE.

A MADAME TASTU.

Dans le clocher de mon village
Il est un sonore instrument,
Que j'écoutais dans mon jeune âge
Comme une voix du firmament.

Quand, après une longue absence,
Je revenais au toit natal,
J'épiais dans l'air, à distance,
Les doux sons du pieux métal.

Dans sa voix je croyais entendre
La voix joyeuse du vallon ;
La voix d'une sœur douce et tendre,
D'une mère émue à mon nom !

Maintenant, quand j'entends encore
Ses sourds tintemens sur les flots,
Chaque coup du battant sonore
Me semble jeter des sanglots.

Pourquoi ? Dans la tour isolée
C'est le même timbre argentin ;
La même hymne sur la vallée,
Le même salut au matin !

Ah ! c'est que depuis le baptême,
La cloche au triste tintement

A tant sonné pour ceux que j'aime
L'agonie et l'enterrement !

C'est qu'au lieu des jeunes prières
Ou du *Te Deum* triomphant,
Il fait vibrer les froides pierres
De ma mère et de mon enfant !

Ainsi quand ta voix si connue
Revint hier me visiter,
Je crus que du haut de la nue
L'ancienne joie allait chanter.

Mais hélas ! ce divin volume
Où tes doux chants m'étaient ouverts,
Je ne sais quel flot d'amertume
Coulait en moi dans chaque vers !

C'est toujours le même génie,
La même ame, instrument humain ;
Mais avec la même harmonie,
Comme tout pleure sous ta main !

Ah ! pauvre mère ! Ah ! pauvre femme !
On ne trompe pas le malheur ;
Les vers sont le timbre de l'ame ;
La voix se brise avec le cœur.

Toujours au sort le chant s'accorde.
Tu veux sourire en vain, je voi
Une larme sur chaque corde
Et des frissons sur chaque doigt.

A ces vains jeux de l'harmonie
Disons ensemble un long adieu.
Pour sécher les pleurs du génie
Que peut la lyre ? il faut un Dieu.

A UNE JEUNE ARABE

QUI FUMAIT LE NARGUILÉ DANS UN JARDIN D'ALEP.

Septembre 1832.

Qui ? toi ? me demander l'encens de poésie ?
Toi, fille d'Orient, née aux vents du désert !
Fleur des jardins d'Alep, que Bulbul (1) eût choisie
Pour languir et chanter sur son calice ouvert !

1. Nom du rossignol en Orient.

Rapporte-t-on l'odeur au baume qui l'exhale ?
Aux rameaux d'oranger rattache-t-on leurs fruits ?
Va-t-on prêter des feux à l'aube orientale,
Ou des étoiles d'or au ciel brillant des nuits ?

Non, plus de vers ici ! Mais si ton regard aime
Ce que la poésie a de plus enchanté,
Dans l'eau de ce bassin [1] contemple-toi toi-même ;
Les vers n'ont point d'image égale à ta beauté !

Quand le soir, dans le Kiosque à l'ogive grillée,
Qui laisse entrer la lune et la brise des mers,
Tu t'assieds sur la natte, à Palmyre émaillée,
Où du Moka brûlant fument les flots amers ;

Quand, ta main approchant de tes lèvres mi-closes
Le tuyau du jasmin vêtu d'or effilé,
Ta bouche en aspirant le doux parfum des roses,
Fait murmurer l'eau tiède au fond du narguilé ;

1. Toutes les cours des maisons en Orient ont un jet d'eau au milieu, et un bassin de marbre.

Quand le nuage ailé qui flotte et te caresse
D'odorantes vapeurs commence à t'enivrer ;
Que les songes lointains d'amour et de jeunesse
Nagent pour nous dans l'air que tu fais respirer ;

Quand de l'Arabe errant tu dépeins la cavale
Soumise au frein d'écume entre tes mains d'enfant,
Et que de ton regard l'éclair oblique égale
L'éclair brûlant et doux de son œil triomphant ;

Quand ton bras, arrondi comme l'anse de l'urne,
Sur le coude appuyé soutient ton front charmant,
Et qu'un reflet soudain de la lampe nocturne
Fait briller ton poignard des feux du diamant ;

Il n'est rien dans les sons que la langue murmure,
Rien dans le front rêveur des bardes comme moi,
Rien dans les doux soupirs d'une ame fraîche et pure,
Rien d'aussi poétique et d'aussi frais que toi !

J'ai passé l'âge heureux où la fleur de la vie,
L'amour, s'épanouit et parfume le cœur,

Et l'admiration, dans mon ame ravie,
N'a plus pour la beauté qu'un rayon sans chaleur.

De mon cœur attiédi la harpe est seule aimée ;
Mais combien à seize ans j'aurais donné de vers
Pour un de ces flocons d'odorante fumée
Que ta lèvre distraite exhale dans les airs ;

Ou pour fixer du doigt la forme enchanteresse,
Qu'une invisible main trace en contour obscur,
Quand le rayon des nuits, dont le jour te caresse,
Jette en la dessinant ton ombre sur le mur !

Au Prince royal de Bavière,

VOYAGEANT EN GRÈCE.

Péra, le 6 juillet 1833.

Pèlerin inconnu des vieux sentiers du monde,
Quitter l'ombre et la paix des foyers paternels,
Se laisser dériver aux caprices de l'onde,
Vers tous les bords lointains qu'un nom fit éternels;

Saluer d'une larme, à travers sa ruine,
Le temple de Minerve au lumineux fronton ;
Sentir battre un cœur d'homme au roc de Salamine,
Rêver des songes d'or sur le cap de Platon ;

Écouter le destin sur l'airain de ses pages ;
Des peuples et des dieux sonner le jour fatal ;
Ou remuer du pied, dans la poudre des âges,
Ce que l'aile du temps jette du piédestal ;

Toucher au doigt le vide et l'étroit de la vie ;
Confesser sa misère et goûter son néant,
Et dire à chaque pas, sans regret, sans envie :
Ce monde est comme nous, petit ! Dieu seul est grand !

Du voyageur obscur voilà chaque journée,
De poussière en poussière il s'égare à pas lents ;
Le flot porte sans bruit son humble destinée,
Et le reporte au gîte avec des cheveux blancs !

Mais vous, enfans de roi que l'avenir regarde,
Quand vous voguez devant ces bords aux grands échos,

La gloire du passé se rallume et vous darde
Quelqu'un de ces rayons qui brûlent les héros.

Voilà ce que leurs pas ont laissé sur la route !
Tous ces rivages morts vivent de leur vertu ;
Toi qui passes comme eux devant leur cendre, écoute
La terre qui te dit : Que me laisseras-tu ?

Quand l'homme obscur finit son court pèlerinage,
Sous l'herbe du cercueil il dort impunément ;
Mais la terre de vous demande témoignage,
Et la tombe d'un roi doit être un monument.

CHANT DU SACRE,

OU

LA VEILLE DES ARMES.

L'auteur, en voulant porter aux pieds du roi ce faible tribut de ses sentiments pour un prince dont le règne est l'aurore du bonheur de la France, n'a pas cru devoir s'astreindre scrupuleusement aux formes modernes du Sacre, formes que l'état présent de notre monarchie modifiera peut-être encore. Il en a emprunté les principaux traits aux cérémonies guerrières qui, dans les temps chevaleresques, accompagnaient cette auguste consécration.

CHANT DU SACRE.

Orietur in diebus ejus justitia
et abundantia pacis.

PSALM.

La nuit couvre de Reims l'antique cathédrale[1];
Mille flambeaux semant la voûte triomphale,
De colonne en colonne et d'arceaux en arceaux,
Étendent sur la nef leurs lumineux réseaux,

Et se réfléchissant sur le bronze ou la pierre,
Font serpenter au loin des ruisseaux de lumière.
De soie et de velours les parvis sont tendus ;
Les écussons royaux aux piliers suspendus,
Flottant par intervalle au souffle de la brise,
Font de soixante rois ondoyer la devise.
L'autel est ombragé d'armes et d'étendards ;
Ceux que la Palestine a vus sur ses remparts,
Ceux qu'enleva Philippe aux plaines de Bovines,
Et ceux qui d'Orléans sauvèrent les ruines.
Ce panache d'Ivry que fit flotter un roi,
Ceux que ravit Condé sous les feux de Rocroy,
Ceux enfin qui, guidant les fils de la victoire,
Du Tage au Borysthène ont porté notre gloire
Et n'ont rien rapporté de Vienne et d'Austerlitz
Que cent noms immortels sur leurs lambeaux écrits !
Noirs, souillés, mutilés, teints de sang et de poudre,
Déchirés par le sabre ou percés par la foudre,
Pendant du haut des murs, entre leurs plis mouvans,
De ce dôme sonore emprisonnent les vents,
Et semblent murmurer, en roulant sur leur lance :
« Voilà l'ombre qui sied au front d'un roi de France ! »

Le temple est vide encore ; aux marches de l'autel
Un pontife, vêtu de l'éphod solennel,
Semble attendre le jour, l'heure, l'instant suprême,
Par la voix de l'airain frappé dans le ciel même ;
Cent lévites, couverts de vêtemens sacrés,
Du brillant sanctuaire entourent les degrés ;
Le regard suit au loin leurs onduleuses files ;
Debout, l'œil attentif, en silence, immobiles,
Ils tiennent d'une main les encensoirs flottans ;
L'autre, pressant la chaîne aux anneaux éclatans,
Semble prête à lancer vers la voûte enflammée
L'urne où déjà l'encens monte en flots de fumée.
On n'entend aucun bruit sous les divins arceaux
Qu'un léger cliquetis du fer dans les faisceaux,
Ou le tintement sourd de gothiques armures
Qui jettent par moment d'aigres et longs murmures.
L'ombre déjà blanchit, tout est prêt, qu'attend-on? —
Entendez-vous là-haut rouler ce vaste son,
Qui, comme un bruit des vents dans des forêts plaintives,

Gronde avec majesté d'ogives en ogives,
Par les sacrés échos répétés douze fois,
Du dôme harmonieux fait vibrer les parois,
Et tandis qu'à ses coups la voûte tremble encore
Semble sortir du marbre et rendre l'air sonore?
C'est l'airain de la tour qui murmure minuit :
Minuit! l'heure sacrée!... Écoutez! à ce bruit,
Les lourds battans d'airain, brisant leurs gonds antiques,
Ouvrent du temple saint les immenses portiques;
On entend au dehors l'acier heurter l'acier,
Le marbre frissonner sous le fer du coursier,
Ou le pas des guerriers, dont le bruit monotone
Ébranle, à temps égaux, le caveau qui résonne.
Cent chevaliers couverts de l'éclatant cimier
Entrent Quel est celui qui marche le premier?

Son port majestueux sur la foule s'élève;
L'or fait étinceler le pommeau de son glaive;
Flottante à son côté, son écharpe, à longs plis,
Balaie en retombant les marches du parvis,
De longs éperons d'or embrassent sa chaussure,
Et sur l'écu royal qui couvre son armure,

Du sanctuaire en feu tout l'éclat reflété
Jetle au loin sur ses pas des gerbes de clarté.
De son casque superbe il lève la visière ;
Son panache éclatant flotte et penche en arrière
Et laisse contempler au regard enchanté
D'un front mâle et serein la douce dignité.
Comme un sommet battu des coups de la tempête,
Dont les neiges d'automne ont parsemé le faîte,
Avant les jours d'hiver déjà ses cheveux blancs
Ont empreint sur ce front la sainteté des ans,
Et leur boucle d'argent, qui s'échappe avec grace,
A son panache blanc se confond et s'enlace ;
Son œil superbe et doux brille d'un sombre azur ;
Son regard élevé, mais franc, sincère et pur,
Lançant sous sa visière un long rayon de flamme,
Semble à chaque coup d'œil communiquer son ame ;
Dans ce regard sévère et clément à la fois,
La nature avant l'homme avait écrit ses droits ;
Il semble accoutumé dès sa première aurore,
A regarder d'en haut un peuple qui l'implore ;
Sa bouche que relève une mâle fierté,
Imprime à son visage un air de majesté,

Mais sa lèvre entr'ouverte, où la grâce respire,
Tempère à chaque instant l'effroi par un sourire ;
Et cette main qu'il ouvre, et qu'il tend comme Henri,
Tout annonce le Roi !... La nef tremble à ce cri :
Mais d'un geste à la foule il impose silence,
Et d'un pas recueilli vers l'autel il s'avance.

L'ARCHEVÊQUE.

D'où viens-tu ?

LE ROI.

De l'exil.

L'ARCHEVÊQUE.

Qu'apportes-tu ?

LE ROI.

Mon nom.

L'ARCHEVÊQUE.

Quel est ce nom sacré ?

LE ROI.

CHARLES DIX, ET BOURBON.

L'ARCHEVÊQUE.

Que viens-tu demander ?

LE ROI.

Le sceptre et la couronne.

L'ARCHEVÊQUE.

Au nom de qui?

LE ROI.

Du Dieu qui les ôte et les donne!

L'ARCHEVÊQUE.

Pourquoi?

LE ROI.

Pour imposer à mon nom, à mes droits,
Le sceau majestueux du Dieu qui fait les rois!

L'ARCHEVÊQUE.

Connais-tu les devoirs que ce titre t'impose?
Oses-tu les jurer?

LE ROI.

Que Dieu m'aide, et je l'ose.

L'ARCHEVÊQUE.

Quels sont-ils?

LE ROI.

Proclamer et défendre la loi,
Récompenser, punir, vivre, mourir en roi!
Aimer et gouverner comme un pasteur fidèle

Ce saint troupeau que Dieu confie à ma tutelle,
Être de mes sujets le père et le vengeur !

L'ARCHEVÊQUE.

Où les as-tu trouvés, ces devoirs ?

LE ROI.

Dans mon cœur !
Mon front connut le poids de ces grandeurs humaines,
Et c'est la royauté qui coule dans mes veines !

L'ARCHEVÊQUE.

Où sont les saints garans de tes sermens ?

LE ROI.

Aux cieux !
Les mânes couronnés de mes soixante aïeux :
Ce CHARLES qui fonda, des ruines de Rome,
Un empire trop grand pour l'ame d'un autre homme ;
Ces princes tour à tour redoutés et chéris,
Ces LOUIS, ces FRANÇOIS, ces généreux HENRIS !
Et si de ces héros tu récuses la gloire,
J'en ai d'autres encore en qui le ciel peut croire !

L'ARCHEVÊQUE.

Où sont-ils ces témoins des paroles des rois [2] ?
Où sont tes Douze Pairs ?

LE ROI.

Montrant les douze pairs.

Pontife, tu les vois ?

L'ARCHEVÊQUE.

Nomme-les.

LE ROI.

Reggio ! Ce nom, à son aurore,
Du saint vernis des temps n'est pas couvert encore ;
Mais ses titres d'honneur sont partout déroulés :
Regarde avec respect ses membres mutilés !
Ce nom, comme les noms des Dunois, des Xaintrailles,
A germé tout à coup sur vingt champs de batailles ;
J'aime mieux, pour orner le bandeau qui me ceint,
Un grand nom qui surgit qu'un vieux nom qui s'éteint !

L'ARCHEVÊQUE.

Quel est ce maréchal qui, d'une main frappée,
Cherche en vain à presser le pommeau d'une épée ?
L'étoile des héros étincelle sur lui,
Et son bâton d'azur semble être son appui.

LE ROI.

C'est le second Bayard ! c'est Victor ! c'est Bellune !
Plus brave que son nom, plus grand que sa fortune !

Partout où la patrie a des coups à pleurer,
Son corps criblé de balle est là pour les parer,
Et, fidèle au malheur encor plus qu'à la gloire,
Ses revers ont toujours l'éclat d'une victoire !

L'ARCHEVÊQUE.

Et celui qui soutient de son bras triomphant
Les pas tremblans encor de ce royal enfant,
Et qui d'un œil de père, en regardant son maître,
Semble dire en son cœur : c'est moi qui l'ai vu naître !
Quel est-il ?

LE ROI.

Un soldat : le nom d'ALEUFÉRA
Illustre encor celui que l'Espagne pleura
Quand, brisant dans Madrid le joug de la victoire,
Pour unique dépouille il rapporta sa gloire !
Sauveur du beau pays qu'il avait combattu,
Il a ravi son nom,... mais c'est par sa vertu !

L'ARCHEVÊQUE.

Mais quel est ce vieillard ? Sa blanche chevelure
Couvre à flocons d'argent l'acier de son armure ;
Par la trace des ans son front paraît terni...

LE ROI.

C'est Moncey ! des combats le bruit l'a rajeuni.
Malgré ses traits flétris sous les glaces de l'âge,
Les camps l'ont reconnu,... mais c'est à son courage !
Comme un soldat d'hier il marcha pour son Roi.
Il serait mort pour lui ! qu'il vieillisse pour moi !

L'ARCHEVÊQUE.

Et celui qui brillant d'un long reflet de gloire ?...

LE ROI.

La Trémouille !

L'ARCHEVÊQUE.

Il suffit : ce nom vaut une histoire !
Et celui qui, le front sur le marbre incliné,
Aux degrés de l'autel humblement prosterné,
Les mains jointes, les yeux fixes comme la pierre,
Semble exhaler pour toi sa fervente prière,
Quel est ce chevalier chrétien ?

LE ROI.

Montmorency !

L'ARCHEVÊQUE.

L'œil, s'il n'y brillait pas, le chercherait ici !

LE ROI.

Servant le même Dieu, fidèle au même maître,
Ses aïeux, à ces traits, pourraient le reconnaître.
Modele du sujet, du héros, du chrétien,
Son nom, de siècle en siècle, est un écho du mien ;
Et partout où la France a besoin de son glaive,
Ou le Roi d'un ami, MONTMORENCY se lève.

L'ARCHEVÊQUE.

Ce guerrier qui soutient l'étoile des guerriers,
Où l'image d'Henri brille entre des lauriers ?

LE ROI.

MACDONALD ! des héros le juge et le modèle.
Sous un nom étranger, il porte un cœur fidèle ;
Dans nos sanglans revers, moderne Xénophon,
La France et l'avenir ont adopté son nom ;
Et son bras, dans les champs d'Arcole et d'Ibérie,
En sauvant les Français, a conquis sa patrie !

L'ARCHEVÊQUE.

Ce sage revêtu de la toge à longs plis,
Où l'on voit enlacés des cyprès et des lis,
Et qui tient dans ses mains ton glaive et ta balance ?

LE ROI.

Arrête ! ce nom seul fait incliner la France !
C'est Desèze ! C'est lui dont l'éloquente voix
S'éleva pour sauver le pur sang de ses rois.
Quand au fer des bourreaux, impatiens du crime,
Disputant sans espoir la royale victime,
Il fallait un martyr pour défendre un Bourbon,
Lui seul de ce grand meurtre a lavé son beau nom.
Louis à l'avenir a légué sa mémoire,
Et ces deux noms unis sont scellés dans l'histoire !

L'ARCHEVÊQUE.

Et ce preux chevalier qui, sur l'écu d'airain,
Porte au milieu des lis la croix du pèlerin,
Et dont l'œil, rayonnant de gloire et de génie,
Contemple du passé la pompe rajeunie !

LE ROI.

Chateaubriand ! Ce nom à tous les temps répond ;
L'avenir au passé dans son cœur se confond ;
Et la France des preux et la France nouvelle
Unissent sur son front leur gloire fraternelle.
Soutien de la Couronne et de la Liberté,
Il lègue un double titre à la postérité ;

Et pour briser naguère une force usurpée,
La plume entre ses mains nous valut une épée !

L'ARCHEVÊQUE.

Nomme encor ce vieillard qui, de pleurs inondé...

LE ROI.

Ne m'interroge pas ! c'est le dernier CONDÉ ! ! !
Il pleure un fils absent : ne troublons pas ses larmes !

L'ARCHEVÊQUE.

Et ce prince appuyé sur ses brillantes armes,
Qui, les yeux attachés sur ce groupe d'enfans,
Contemple avec orgueil cet espoir ?...

LE ROI.

D'ORLÉANS !

Ce grand nom est couvert du pardon de mon frère :
Le fils a racheté les armes de son père !
Et comme les rejets d'un arbre encor fécond,
Sept rameaux ont caché les blessures du tronc !

L'ARCHEVÊQUE.

Nomme enfin ce héros, dont la tête inclinée
Semble porter le poids de tant de destinée,
Et dont le front chargé de palmes...

LE ROI.

C'est mon Fils !

L'ARCHEVÊQUE.

Qu'a-t-il fait pour ce nom ?

LE ROI.

Demandez à Cadix !

L'ARCHEVÊQUE.

Il suffit : ces témoins répondent de ta vie !
Tout siècle les verrait avec un œil d'envie.
CHARLES ! réjouis-toi ! Lequel de tes aïeux
A pu citer jamais des noms plus glorieux ?

Mais, silence ! Le Roi, le front contre la pierre,
Murmure à demi-voix sa touchante prière;
Et ses vœux, en soupirs de son cœur échappés,
S'exhalent lentement à mots entrecoupés :

Dieu des astres, Dieu des armées !

Dieu qui conduis de l'œil les sphères enflammées !
Dieu des empires, Roi des Rois !
Au bruit d'un peuple entier qui pousse un cri de fête,
Du bronze et de l'airain qui grondent sur ma tête,
Voici l'heure ! écoute ma voix !

Errant sans trône et sans patrie,
Triste objet de pitié comme autrefois d'envie,
J'ai mangé le pain de douleur ;
Et d'exil en exil traînant mon titre illustre,
Je n'avais à montrer, pour conserver son lustre,
Que la majesté du malheur !

Adorant tes rigueurs divines,
Dans les murs d'Édimbourg j'habitai ces ruines
Pleines du destin des Stuarts !
Ces palais écroulés, ces tours d'herbes couvertes,
Et ces portes sans garde et ces salles désertes
Sympathisaient à mes regards !

Là, victime du rang suprême,
Une reine voyait son sacré diadème

Jouet de l'amour et du sort ;
Et, du haut de ces tours où triomphaient ses charmes
En regardant la mer, implorait par ses larmes
L'obscurité de l'autre bord!

Que de fois sous le dôme sombre
Où je cherchais sa trace, hélas ! je vis cette ombre
Mêler ses soupirs à ma voix !
Et m'apprendre en pleurant sur quelle onde incertaine
Le vent capricieux de la fortune humaine
Fait flotter le destin des Rois !

Victime, pleurant des victimes,
Trop connu du malheur, de ces leçons sublimes,
Hélas ! je n'avais pas besoin !
Quel siècle fut jamais plus fertile en ruines ?
Mon Dieu ! pour contempler tes justices divines,
Fallait-il regarder si loin ?

N'ai-je pas vu ce diadème,
Par le glaive arraché de la tête suprême,
Rouler dans la poussière aux pieds des factions ?

De la poudre des camps relevé par la gloire,
Joué, gagné, perdu, ravi par la victoire,
Passer avec les nations ?

Hélas ! sur ce sable où nous sommes,
Quand tout mugit encor de ces tempêtes d'hommes,
Qui pourrait envier ce sceptre des humains ?
C'est la foudre du ciel que porte un bras timide !
Qui toucherait sans crainte à cette arme perfide
Prête d'éclater dans nos mains ?

Par un ciel d'exil profanées,
L'infortune a doublé le poids de mes journées ;
Je descends la pente des ans ;
A peine si mon front que leur souffle moissonne,
Portera sans fléchir le poids de la couronne
Qui va parer ces cheveux blancs !

La tombe avertit ma paupière ;
L'espoir à son aspect retournant en arrière,
Ferme l'avenir devant moi !
Je mourrai ; de la mort l'égalité fatale

Mêlera quelque jour à la cendre banale
La poussière qui fut un Roi !

Mais ma faiblesse en vain murmure ;
Le cri d'un peuple entier, l'ordre de la nature,
Du ciel sont l'arrêt souverain !
Hélas ! il faut régner ! Régner ? quel mot suprême !
Être ici-bas ton ombre ! ô mon Dieu ! viens toi-même
Tenir le sceptre dans ma main !

Que l'onction qu'on va répandre
Me donne la vertu de craindre et de défendre
Ce trône où je suis condamné !
Et que l'huile sacrée, en coulant sur ma tête,
Me prépare au combat que cette heure m'apprête,
Comme un athlète couronné.

Que jamais mon œil ne sommeille !
Que tes Anges, Seigneur, portent à mon oreille
Ces soupirs, les remords des Rois !
Que mon nom luise égal sur mes vastes provinces !
Que le denier du pauvre et le trésor des princes

Y soient pesés du même poids !

Que s'élevant en ma présence,
Les cris de l'opprimé, les pleurs de l'innocence
M'apportent les besoins du dernier des mortels !
Que l'orphelin tremblant, que la veuve qui pleure
Près de mon trône admis, l'embrassent à toute heure
Comme les marches des autels !

Aux conquérans livre la gloire !
Qu'aux cœurs de mes sujets ma paisible mémoire
Ne soit qu'un tendre souvenir !
Que mes fastes heureux n'aient qu'une seule page,
Que la borne posée à mon noble héritage
Passe immobile à l'avenir !

De ma race auguste Patrone,
Toi qui, pour les Français effeuillant ta couronne,
A leurs drapeaux prêtas tes lis,
Étoile du bonheur, sois l'astre de la France,
Et conserve à jamais ta bénigne influence
Aux premiers soldats de ton fils !

La première lueur de la naissante aurore,
Au travers des vitraux où le jour se colore,
Comme l'aube obscurcit les étoiles des nuits,
Fait pâlir de la nef les feux évanouis,
Et la double clarté qui se combat dans l'ombre
Se mêle, en s'avançant, sous la voûte moins sombre.
A ce jour progressif, de ces dômes sacrés
L'œil suit dans le lointain les contours éelairés,
Et de la basilique embrassant l'étendue,
Découvre à ses arceaux la foule suspendue ;
Les tribunes, longeant les courbes des piliers,
Croisent dans tous les sens leurs immenses sentiers ;
Sous leur poids orageux le cintre ébranlé gronde ;
Un long torrent de peuple à grands flots les inonde,
En déborde, et couvrant les arcs, les monumens,
Des dômes découpés les hauts entablemens,
Aux voûtes de la nef se suspend en arcades,
S'enlace comme un lierre aux fûts des colonnades,
Du parvis à la frise et d'arceaux en arceaux,

Se déroule en guirlande ou se groupe en faisceaux,
Et du pilier gothique embrassant le feuillage,
Tremble comme l'acanthe au souffle de l'orage.
De ses noirs fondemens jusqu'au sommet des tours,
Un peuple tout entier tapissant ses contours,
Pressé comme les flots de l'antique poussière,
Semble avoir du vieux temple animé chaque pierre.

L'airain guerrier résonne ; et les enfans de Mars
Se rangent en silence autour des étendards :
Là, ceux dont le regard que le calcul éclaire
Dans les champs des combats est l'aigle du tonnerre,
Et qui, d'une étincelle échappée à leurs mains,
Font voler à son but la foudre des humains ;
Là, ces géans coiffés de sauvages crinières
Dont le poil fauve et noir tombe sur leurs paupières ;
Ces centaures brillans, messagers des combats,
Qui traînent à grand bruit leurs sabres sur leurs pas ;
Et ceux qui font rouler sur le fer d'une lance
Ces légers étendards où la mort se balance ;

Et ceux dont, au soleil, les casques éclatans
Font ondoyer encor des panaches flottans ;
Et ceux qui, revêtus de leurs brillantes mailles,
N'offrent qu'un mur d'airain sur leur front de batailles,
Et dont le pied, pressant les flancs d'un noir coursier,
Résonne sur le sol comme un faisceau d'acier !
Digeon, Valin, Maubourg, dirigent leurs courages!
Enfans des deux drapeaux, braves de tous les âges,
Ces preux autour du Roi n'ont qu'un cœur et qu'un rang;
L'Espagne a confondu les couleurs dans leur sang.

Là, ce jeune guerrier, ce débris de deux guerres
Dont le laurier s'unit au cyprès de deux frères ;
Ce sang, dont la Vendée a vu couler les flots,
N'épuisa point en lui la source des héros [1].

Mais, sur ce dais où l'or en longs plis se déroule,
Quel populaire instinct porte l'œil de la foule ?

(1) La Rochejaquelein

Ah ! c'est le sang royal qui parle aux cœurs français !...
A l'ombre de ces lis entourés de cyprès,
Dont la tige sur elle avec amour s'incline,
Voilà l'ange exilé ! la royale Orpheline !
Son front, que des bourreaux le fer a respecté,
Garde de la douleur la noble majesté !
On sent à son aspect que, digne de sa mère,
Le ciel lui fit une ame égale à sa misère !
A ces pompes du trône on la ramène en vain,
Son cœur désenchanté les goûte avec dédain,
Et peut-être au moment où son œil les contemple,
Son ame, s'envolant dans les cachots du Temple,
Rêve aux jours de l'enfance où, sous ces murs affreux
Que la main des bourreaux obscurcissait pour eux,
Un rayon du soleil, au travers d'une grille,
Était la seule pompe, hélas ! de sa famille !...

La veuve de Berri, des couleurs du cercueil,
Couvre son front mêlé d'espérance et de deuil ;
Ses longs cheveux épars, se dénouant d'eux-même,
Semblent en retombant pleurer un diadème ;
Son regard, effleurant le faste de ces lieux,

N'y voit qu'un vide immense et se reporte aux cieux.
Hélas ! le sort, voilant l'aube de sa jeunesse,
A brisé dans ses mains une coupe d'ivresse...
Le coup qu'elle a reçu répond à tous les cœurs ;
Ses yeux dans tous les yeux ont retrouvé des pleurs.

Là, deux sœurs ! un exil, un palais les rassemble (1) ;
Le malheur, la pitié, les invoquent ensemble ;
Le siècle les admire et ne les connaît pas,
Le pauvre les regarde et les nomme tout bas.

Mais quel est cet enfant ? — L'avenir de la France !...
La promesse de Dieu qu'embellit l'espérance !
De ses seuls cheveux blonds son beau front couronné
Ignore encor le rang pour lequel il est né ;
Libre encor des liens de sa haute origine,
Il sourit au fardeau que le temps lui destine ;
Ses yeux bleus, où le ciel aime à se retracer,
Sur ces pompes du sort s'égarent sans penser ;

(1) LL. AA. RR. Madame la duchesse et Mademoiselle d'Orléans.

Il ne voit que l'éclat dont le trône étincelle,
La vapeur de l'encens qui monte ou qui ruisselle,
Le reflet des flambeaux répété dans l'acier,
Ou l'aigrette flottant sur le front du guerrier ;
Et, comme Astyanax dans les bras de sa mère,
Sa main touche en jouant aux armes de son père.

Le pontife est debout : le nard aux flots dorés
Semble prêt à couler de ses doigts consacrés ;
CHARLE, à genoux, baissant son front sans diadème,
Offre ses blancs cheveux aux parfums du saint-chrême;
Et le prêtre, élevant la couronne en ses mains [3],
Parle, au nom du seul maître, au maître des humains.

L'ARCHEVÊQUE.

Si nous étions encore aux siècles des miracles [4],
La colombe, planant sur les saints tabernacles,
T'apporterait du ciel le chrême de Clovis,
Et les anges eux-même, aux accens d'un prophète,
Poseraient sur ta tête

La couronne de lis !

Mais ces temps ne sont plus ! le passé les emporte ;
Le ciel parle à la terre une langue plus forte :
C'est la seule raison qui l'explique à la foi !
Les grands événemens, voilà les grands prestiges !
Tu cherches les prodiges :
Le prodige, c'est Toi !

C'est toi ! Roi sans sujets ! fugitif sans asile !
Proscrit du trône ingrat d'où l'Europe t'exile,
Tu vas traîner des rois l'indélébile affront,
Puis, au moment marqué par le maître suprême,
Tu reviens : de lui-même
Le bandeau ceint ton front !

Tu reviens sans trésors, sans alliés, sans armes,
Toucher du pied royal cette terre de larmes,
Cette terre de feu qui dévorait les rois !
Comme un homme trompé par un funeste rêve,
On s'éveille, on se lève,
On s'élance à ta voix !

Le voilà ! — Ce seul mot a reconquis la France!
Tout un peuple enivré de zèle et d'espérance
Te porte dans ses bras au palais paternel !
Le soldat des Germains ne compte plus le nombre,
Et se désarme à l'ombre
De ton trône éternel !

Les villes à tes pieds portent leurs clefs fidèles ;
Les soldats étonnés, ouvrant leurs citadelles,
Comme un salut royal déchargent leur canon !
Ces drapeaux que jamais, aux éclairs de la poudre,
Ne fit baisser la foudre,
S'abaissent à ton nom !

La liberté superbe, à ta voix assouplie,
Sous un joug volontaire avec amour se plie ;
Tu souris au pardon, sur la force appuyé!
Trente ans comme un seul jour s'effacent : ta mémoire
Se souvient de la gloire ;
Le crime est oublié !

Il semble qu'un esprit de grâce et d'harmonie

Aux cœurs de tes sujets ait soufflé ton génie !
Que du royal martyr le vœu soit accompli !
Et que chaque Français, comme une sainte offrande,
Devant tes pas répande
L'espérance et l'oubli !

Viens donc ! Élu du ciel que sa force accompagne,
Viens ! — Par la majesté du divin Charlemagne !
La valeur de Martel ou du soldat d'Ivri !
Par la vertu du roi qu'a couronné l'Église !
Par la noble franchise
Du quatrième Henri !

Par les brillans surnoms de cette race auguste :
Le Sage, le Vainqueur, le Bon, le Saint, le Juste,
La grâce de Philippe ou de François premier !
Par l'éclat de ce Roi dont l'ascendant suprême
Imposa son nom même
Au siècle tout entier !

Par ce martyr des rois qui mourut pour nos crimes !
Par le sang consacré de cent mille victimes !

Par ce pacte éternel qui rajeunit tes droits !
Par le nom de Celui dont tout sceptre relève !
Par l'amour qui t'élève
Sur ce nouveau pavois !

Au nom du seul puissant, du seul saint, du seul sage,
Dont l'espace et le temps sont le vaste héritage,
Dont le regard s'étend à tout siècle, à tout lieu !
Sois sacré ! tu deviens par ce royal mystère [5]
Le maître de la terre,
Le serviteur de Dieu !

Règne ! juge ! combats ! venge ! punis ! pardonne !
Conduis ! règle ! soutiens ! commande ! impose ! ordonne !
Par la vertu d'en haut sois couronné ! sois Roi !
Ta main, dès cet instant, peut frapper, peut absoudre ;
Ton regard est la foudre,
Ta parole est la loi !

Il dit : un seul cri part ; l'air mugit, l'airain sonne !

Les drapeaux déroulés flottent ; le canon tonne,
Et l'ardent Te Deum, ce cantique des rois,
S'élance d'un seul cœur et de cent mille voix !

« Que la terre et les cieux et les mers te bénissent !
« Qu'au chœur des chérubins les séraphins s'unissent
« Pour célébrer le Dieu, le Dieu qui nous sauva !
« Saint, Saint, Saint est son nom ! Que la foudre le gronde,
« Que le vent le murmure, et l'abîme réponde :
« Jéhova ! Jéhova !

« Qu'il gouverne à jamais son antique héritage !
« Sur les fils de nos fils qu'il règne d'âge en âge ;
« Nos cris l'ont invoqué ! sa foudre a répondu !
« De toute majesté c'est la source et le père !
« Le peuple qui l'attend, le siècle qui l'espère
« N'est jamais confondu !

« Qu'il est rare, ô mon Dieu ! que ta main nous accorde
« Ces temps, ces temps de grâce et de miséricorde,

« Où l'homme peut jeter ce long cri de bonheur,
« Sans qu'un soupir, faussant le cantique d'ivresse,
« Vienne en secret mêler aux concerts d'allégresse
« L'accent d'une douleur !

« Mais béni soit mon temps ! le monde enfin respire ;
« De trente ans de combats le bruit lointain expire ;
« La terre germe l'homme, et n'a plus soif de sang !
« Sur deux mondes unis qui marchent en silence
« On n'entend que la voix de la reconnaissance
« Qui monte et redescend.

« Les rois ont recouvré leur divin héritage ;
« Les peuples, leur rendant un légitime hommage,
« Ont placé dans leurs mains le sceptre de la loi !
« Elle brille à leurs yeux comme un céleste phare,
« Et dans le temple en deuil leur piété répare
« Les débris de la foi.

« L'homme voit sur les mers ses flottes mutuelles
« A tous les vents du ciel ouvrir leurs libres ailes ;
« La sueur de son front ne germe que pour lui ;

« Et partout dans la loi, sourde comme la pierre,
« Le crime a son vengeur, la force sa barrière,
« Le faible son appui.

« En génie, en vertu, la terre encor féconde,
« Ouvre un champ sans limite à l'avenir du monde,
« Chaque jour à son siècle apporte son trésor ;
« Les élémens soumis ont reconnu leur maître,
« Et l'univers vieilli, rêve qu'il voit renaître
« Un dernier âge d'or... »

Et toi qui, relevant les débris des couronnes,
Viens du trône des rois embrasser les colonnes,
Rêve des nations, qu'ont vu passer nos yeux,
Que le Christ après lui fit descendre des cieux !
Liberté ! dont la Grèce a salué l'aurore,
Que d'un berceau de feu ce siècle vit éclore,
Viens ! le front incliné sous le sceptre des rois,
Poser le sceau du peuple au livre de nos lois !
Trop longtemps l'univers lassé de tes orages,

Aux mains des factions vit flotter tes images ;
Trop longtemps l'imposture, usurpant ton beau nom,
De ses honteux excès fit rougir la raison !
L'univers cependant, effrayé de lui-même,
T'invoque et te maudit, t'adore et te blasphème ;
Et comme un nouveau culte aux humains inspiré,
Ne peut fixer encor ton symbole sacré !
Je ne sais quel instinct, plus sûr que l'espérance,
Présage aux nations ton règne qui s'avance !
L'opprimé, l'oppresseur, te rêvent à la fois ;
Un peuple enseveli ressuscite à ta voix ;
Le voile qui des lois couvrait le sanctuaire
Se déchire, et le jour de tes yeux les éclaire ;
Les partis triomphans, si prompts à t'oublier,
Se couvrent de ton nom comme d'un bouclier ;
Chaque peuple à son tour te possède ou t'espère,
Et ton œil cherche en vain un tyran sur la terre !

Viens donc ! viens, il est temps, tardive Liberté !
Que ton nom incertain par le ciel adopté,
Avec la vérité, la force et la justice,
Du palais de nos Rois orne le frontispice !

Que ton nom soit scellé dans les vieux fondemens
De ce temple où la foi veille sur leurs sermens ;
Et que l'huile en coulant sur leur saint diadème
Retombe sur ton front et te sacre toi-même !
Règne ! mais souviens-toi que l'illustre exilé
Par qui, dans ces climats, ton deuil fut consolé,
Précurseur couronné que salua la France,
T'annonça dans nos maux comme une autre espérance ;
Et t'arrachant lui seul aux mains des factions,
Fit de tes fers brisés l'ancre des nations !
Que ton ombre, régnant sur un peuple en délire,
Et victime bientôt des fureurs qu'elle inspire,
Fit au monde étonné regretter les tyrans ;
Que tu fus enchaînée au char des conquérans ;
Que ton pied traîne encor les fers de la victoire
A ces anneaux dorés qu'avait rivés la gloire;
Et que, pour affirmer et consacrer tes droits,
Ton temple le plus sûr est le cœur des bons rois !

NOTES.

—

PREMIÈRE NOTE.

La nuit couvre de Reims l'antique cathédrale.

Nous n'ajouterons pas de nouvelles dissertations à tant d'autres sur les prétentions de l'église de Reims au droit exclusif de sacrer les successeurs de Clovis et de saint Louis. Nous nous bornerons

à faire observer que cette métropole n'a pour elle qu'un long usage qui, toutes choses égales dans la balance des considérations, doit lui mériter la préférence, mais qui ne saurait, d'aucune manière, lier le monarque dans son choix.

« La faction des Guise, dit le président de Thou, avait proposé aux États de Blois de reconnaître en principe que nul ne pourrait être réputé roi légitime de France s'il n'avait été sacré à Reims ; mais le conseil du roi, rejetant cette proposition insidieuse, décida qu'il serait injuste que l'héritier naturel et légitime de la couronne n'eût pas la liberté de se faire couronner où il jugerait à propos ; et, parmi plusieurs exemples de rois qui n'avaient pas été sacrés à Reims, on cita celui de Louis-le-Gros, dont le sacre se fit à Orléans. »

On a plusieurs exemples de sacres qui ne se sont point accomplis à Reims: ceux de Pépin, Charlemagne, Carloman, Raoul, Louis IV, Robert (suivant quelques historiens), Louis VI, Charles VII (la première fois) et Henri IV ; non compris les

sacres appliqués à des titres autres que celui de roi de France.

DEUXIÈME NOTE.

L'ARCHEVÊQUE.

Où sont-ils ces témoins des paroles des rois ?
Où sont les douze pairs ?

LE ROI, *montrant les douze pairs.*

Pontife, tu les vois !

Froissart appelle les douze pairs *frères du royaume*. Les douze pairs étaient connus avant Louis VII; on lit dans le roman d'Alexandre :

Élisez douze pairs qui soyent compagnons,
Qui mènent vos batailles en grande dévotion.

D'autres romanciers du même temps, entre autres Gauthier d'Avignon, supposent que les douze pairs se trouvèrent à la bataille de Roncevaux. Louis-le-Jeune, dit Dutillet dans son Re-

cueil des rois de France, créa les douze pairs pour le sacre et couronnement de Philippe-Auguste, et pour juger avec le roi les grandes causes au parlement. Les premiers pairs royaux, érigés en tribunal national, concouraient à l'inauguration, non seulement pour recevoir le serment du monarque et constater l'acte de prise de possession du trône, mais encore pour juger les oppositions qui auraient pu s'élever parmi les dissidens. On trouve des traces de ces fonctions primitives dans un ancien Formulaire suivant lequel le roi, la veille de son sacre, se montrait au peuple, accompagné des pairs qui faisaient entendre ces paroles : « Vées-cy votre roi que nous, pairs de France, couronnons à roi et à souverain seigneur; et s'il y a ame qui le veuille contredire, *nous sommes ici pour en faire droit*; et sera au jour de demain consacré par la grace du Saint-Esprit, se par vous n'est contredit. »

TROISIÈME NOTE.

Et le prêtre, élevant la couronne en ses mains,
Parle, au nom du seul maître, au maître des humains.

L'inauguration de Pépin, cette solennité qu'on s'est habitué à considérer comme le principe et le fondement du sacre, ne constitue qu'un contrat politique béni par l'Église, suivant un usage dès-lors établi dans l'Orient; et l'onction sainte, un rite commun à tous les fidèles, dont les ministres de la religion avaient fait une application plus particulière et plus solennelle à la cérémonie du couronnement, qui n'emportait aucune idée de servitude ou de dépendance temporelle envers l'Église, qui laissait agir dans toute sa plénitude, ou la force du droit de naissance, ou le vœu spontané de la nation.

Nous en trouvons une preuve dans le couronnement de Louis-le-Débonnaire qui, sans la participation de l'Église, et n'obéissant qu'à l'ordre

absolu de Charlemagne, prit la couronne que son père avait fait placer sur l'autel, et se la mit lui-même sur la tête en présence des États. *Tum jussit pater ut, propriis manibus, coronam quæ erat super altare elevaret, et capiti suo imponeret* (Thegan, Gestes de Louis-le-Débonnaire). Sur quoi Fauchet fait cette réflexion : « Est à noter, en cet acte solennel, que Charlemagne déclarant son fils empereur, *n'attend point le consentement de personne là-dessus*, ni ne voulut qu'autre que son fils touchât à la couronne impériale pour la mettre sur son chef; chose qui semble avoir été faite par cet empereur sans mystère, et pour montrer qu'il ne tenait l'empire que de Dieu seul, etc.» Cela est juste, quant à l'Église, et rien n'est plus propre à démontrer l'indépendance de l'empereur; mais l'observation n'est pas exacte à l'égard de l'affranchissement politique ou civil; car, quelques jours avant la cérémonie, Charlemagne assembla les grands du royaume, et leur demanda à tous, depuis le premier jusqu'au dernier, s'ils avaient pour agréable qu'il déclarât son fils empe-

reur : *Interrogans omnes, a maximo usque ad minimum, si eis placuisset*, etc.

QUATRIÈME NOTE.

Si nous étions encore au siècle des miracles,
La colombe, planant sur les saints tabernacles,
T'apporterait du ciel le chrême de Clovis,..

L'onction administrée à Clovis a-t-elle été une inauguration? Ce prince a-t-il été oint comme roi ou comme chrétien? Tout annonce que le sacre de Clovis, comme roi, est un fait supposé qui n'aurait d'autre fondement que le miracle de la sainte ampoule. Les auteurs des deux derniers siècles qui ont écrit notre histoire générale avec quelque discernement, n'ont vu dans l'acte de la conversion de Clovis qu'une cérémonie sacramentelle qui fit d'un roi idolâtre un monarque chrétien. Grégoire de Tours, qui rapporte les

circonstances caractéristiques de cette solennité royale, ne dit pas un mot d'où l'on puisse inférer qu'il y fut question de toute autre chose que du baptême et de la confirmation de Clovis. Voici son récit : « Saint Remi fait préparer un lavoir suivant le mode de l'immersion. Le baptistère est disposé et muni de baume (1) par son ordre. L'église est tapissée de courtines blanches : c'est la

(1) L'usage du baume et de l'huile parfumée, dans les cérémonies de la religion, tire son principe de la plus haute antiquité.

La manière de le préparer a fourni le sujet d'un traité volumineux dont parlent le patriarche Gabriel et Abulbircat, cités par dom Chardon dans son *Histoire des Sacremens*. Outre l'huile et le suc de diverses fleurs, dit aussi dom Vert, *Cérém.*, t. I, les Grecs y font entrer la cannelle, l'ambre, le girofle, l'aloès, la muscade, le spinanardi, la rose rouge d'Irak, et beaucoup d'autres drogues qui ne sont pas spécifiées. Le même auteur ajoute que l'Eucologe des Grecs indique jusqu'à quarante espèces d'aromates et de parfums dont les évêques de cette communion font la base du saint chrême. L'Église latine n'emploie plus que du baume pur. Il n'y a que les missionnaires des pays où l'on ne peut se procurer cet aromate à qui les canons permettent d'y substituer d'autres parfums.

couleur des catéchumènes et la décoration propre à la cérémonie du baptême. Nouveau Constantin, Clovis se présente au bain sacré pour y laver sa vieille lèpre et se purifier dans la source de vie. Là, confessant un Dieu en trois personnes, il est baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit : il reçoit enfin l'onction du chrême, et plus de trois mille Français participent aux mêmes sacremens dans la même cérémonie. »

Les traditions reçues veulent que la sainte ampoule ait été envoyée ou même apportée par le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe; et néanmoins elle est annoncée pour la première fois dans le Formulaire de Louis-le-Jeune, comme un présent de la Divinité transmis par un ange. L'apparition de l'ange est attestée par Godefroy de Viterbe et Guillaume-le-Breton. On la retrouve encore dans la Chronique de Morigny, et dans une épitaphe de Clovis que l'on conserva longtemps à Sainte-Geneviève de Paris, comme un monument de la plus haute antiquité; mais la descente de la colombe est plus conforme au rituel du sacre et

à l'opinion dominante, qui paraît se fonder sur les leçons d'Aymoin et d'Antonin, d'après le texte d'Hincmar.

Nous remarquerons que le grand sceau, le plus ancien de l'abbaye de Saint-Remi, portait pour effigie une colombe tenant en son bec une ampoule, ce qui prouverait que la version suivie dans le rituel est d'accord avec les premières traditions.

Mais comment se fait-il que la tradition la plus ancienne de ce prodige ne se concilie point avec le plus ancien des règlemens qui l'ont consacrée? Pourquoi le sceau de Saint-Remi nous indique-t-il une colombe, et le Formulaire de Louis VII un ange? D'où vient cette différence essentielle entre les témoignages du même temps, qui ont dû dériver d'une même source? Cette contradiction dans les écrivains qui ont parlé de la sainte ampoule plusieurs siècles après son apparition, ne serait pas moins inexplicable que le silence absolu des contemporains.

Le mode d'existence physique de ce chrême ne répondrait pas d'ailleurs à l'idée qu'on s'est formée

de sa nature et de son origine. Le baume de la sainte ampoule avait tout le caractère d'un corps terrestre ; il a subi le sort des choses humaines ; il a éprouvé les altérations du temps et tous les accidens communs aux substances terrestres analogues : car il a changé de nature, s'il est d'origine divine ; ou il n'a rien de divin, s'il a conservé sa première essence, puisqu'elle est d'une nature corruptible.

Le peuple, toujours porté à grossir le merveilleux et à se faire une idée exagérée des choses secrètes, croyait que la sainte ampoule n'éprouvait aucune diminution.

C'est un préjugé dont quelques historiens n'ont pu se défendre (1), mais qui est reconnu et avoué depuis longtemps par les dépositaires mêmes de la relique (2). La liqueur de Saint-Remi n'avait

(1) Notamment *Froissart*, qui dit, en parlant du sacre de Charles VI, que la sainte ampoule n'éprouvait aucune diminution.

(2) *Elle décroît à mesure qu'on en prend*, telles sont les propres paroles de Marlot, docteur en théologie, et grand-prieur de Saint-Nicaise de Reims.

pas conservé son ancienne fluidité : elle était, en grande partie, desséchée ou fortement congelée, d'un rouge obscur, presque entièrement opaque, et réduite à la moitié de la capacité de la fiole, qui était de la grosseur d'une figue verte. Voici la description qu'en donne Marlot dans le *Théâtre d'honneur*, p. 267 : « Il semble que cette fiole soit de verre ou de cristal, laquelle, pour être remplie d'une liqueur tannée, est peu transparente à la vue ; sa grosseur est comme une figue de moyenne grandeur ; elle a le col blanchâtre pour ce qu'il est vide ; son bouchon est d'un taffetas rouge ; et si vous y appliquez l'odorat, elle sent tout à fait le baume le plus exquis... La liqueur qu'elle contient n'est pas entièrement liquide, mais un peu desséchée, semblable à du fin baume congelé. Il y a bien diminution d'un tiers, et non plus.

« Largeur de l'ampoule, un pouce sept lignes.

« Largeur du col, sept lignes et demie.

« Largeur du fond, un pouce une ligne.

« Longueur de la colombe, hormis la tête, deux pouces huit lignes.

« Elle est posée sur un cadre d'argent doré, à l'exception de la plaque où elle est assise, qui est d'or semé de pierreries.

« Longueur du cadre, trois pouces dix lignes et demie.

« Largeur du cadre trois pouces.

« Longueur de l'aiguille d'or avec quoi on prend l'onction, deux pouces onze lignes.

« Le cadre est sur une assiette d'argent doré, semé de pierreries, dont la bordure est d'or, où est attachée une chaîne d'argent, que l'abbé met à son cou lorsqu'on la porte en la grande église pour le sacre... »

La profanation de la sainte ampoule, brisée par des mains impies, n'en fut pas moins un véritable scandale aux yeux des gens de bien. La sainteté du dépôt, le souvenir de sa destination, l'espèce de culte que lui vouèrent une longue suite de rois, cette auréole divine dont la ceignit la pieuse croyance de nos pères, tous ces antiques et religieux prestiges qui la rattachaient à la conservation du premier roi chrétien, n'ont pu la soustraire

aux fureurs révolutionnaires. Un peu plus tard, peut-être, ils l'auraient protégée contre les atteintes de l'incrédulité, en faveur du nouveau pouvoir, et la France monarchique y aurait encore et longtemps respecté l'objet de la vénération de ses princes.

Il paraît que la sainte ampoule a échappé en partie à une destruction qu'on croyait entièrement consommée. Une lettre écrite par un fonctionnaire de Reims à M. Leber l'informe de cette particularité. On pourra lire cette lettre curieuse à la page 348 de son livre, savant et curieux à la fois. La note ci-bas nous a été donnée en communication ; elle est étrangère à l'ouvrage déjà cité.

NOTE COMMUNIQUÉE.

« Le 25 janvier 1819, quinze témoins ont comparu devant M. de Chevrières, procureur du roi honoraire de Reims. M. Seraine, qui était curé de Saint-Remi de Reims, en 1793, déclara ce

qui suit : Le 17 octobre 1793, M. Hourelle, alors officier municipal et premier marguillier de la paroisse de Saint-Remi, vint chez moi, et me notifia, de la part du représentant du peuple *Ruth,* l'ordre de remettre le reliquaire contenant la sainte ampoule, pour être brisé. Nous résolûmes, M. Hourelle et moi, ne pouvant mieux faire, d'extraire de la sainte ampoule la plus grande partie du baume qu'elle contenait. Nous nous rendîmes à l'église de Saint-Remi ; je tirai le reliquaire du tombeau du saint, et le transportai à la sacristie, où je l'ouvris à l'aide d'une petite pince de fer. Je trouvai placé dans le ventre d'une colombe d'or et d'argent doré, revêtue d'émail blanc, ayant le bec et les pattes rouges, les ailes déployées, une petite fiole de verre de couleur rougeâtre d'environ un pouce et demi de hauteur, bouchée avec un morceau de damas cramoisi ; j'examinai cette fiole attentivement au jour, et j'aperçus grand nombre de coups d'aiguille aux parois du vase ; alors je pris dans une bourse de velours cramoisi, parsemé de fleurs de lys d'or,

l'aiguille qui servait, lors du sacre de nos rois, à extraire les parcelles du baume desséché et attaché au verre ; j'en détachai la plus grande partie possible, dont je pris la plus forte, et je remis la plus faible à M. Hourelle. »

Suivent les détails des moyens employés par MM. Seraine et Hourelle pour la conservation de leur dépôt ; et ce témoignage a été confirmé par les déclarations qu'ont faites les autres témoins. Ces parcelles conservées ont été remises entre les mains de M. Coucy, dernier archevêque de Reims, qui les a réunies dans un nouveau reliquaire qui a été placé dans le tombeau de Saint-Remi.

Ces détails, qui ont été publiés, paraissent ne devoir laisser aucun doute sur leur authenticité et sur la vérité des faits qu'ils contiennent.

CINQUIÈME NOTE.

Sois sacré ! tu deviens, par ce royal mystère,
Le maître de la terre,
Le serviteur de Dieu.

A partir de la fin du quatorzième siècle, le sacre a constamment passé pour une cérémonie sinon indifférente, du moins indépendante de l'exercice de tous droits et de toutes prérogatives ultramontaines ou sociales. L'héritier du trône, saisi du titre de roi dès le ventre de sa mère, a toujours été réputé roi par la seule force et dans toute la plénitude de son droit héréditaire, sans que le défaut ou l'accomplissement de l'onction pût ni le fortifier, ni l'affaiblir, ni rien changer à l'effet de la puissance royale, avant comme après la solennité; mais on a continué d'y respecter ce caractère auguste qu'y imprime la religion. Nous n'avons pas d'exemple qu'un roi de France ait dédaigné ou négligé de se conformer à cet antique

usage, lors même qu'il a cessé d'être un sujet d'obligation politique, jusqu'aux successeurs de l'infortuné Louis XVI, qui étaient hors d'état de se faire sacrer. Il n'est pas un de nos princes qui ne se soit fait un pieux devoir d'appeler la bénédiction du ciel sur les prémices de son règne, et de courber publiquement son front aux pieds du souverain maître des empires et des rois. Jean Rely, dans un de ses discours aux États de Tours, en 1483, exprime ainsi son opinion au sujet du sacre : « La vertu de l'onction sacrée et des bénédictions sacerdotales et pontificales qui se font en la sainte église au couronnement des rois, quand ils sont dignement venus de lui, le font régner en paix, en joie et en prospérité, avoir longue vie, grande gloire et invincible sûreté, protection et garde de Dieu le créateur, et les benoits anges, de laquelle le roi est environné, défendu et gardé, etc... »

DISCOURS.

DISCOURS DE RÉCEPTION

A

L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1].

Messieurs,

Appelé par votre indulgence bien plus que par mes faibles titres à l'honneur dont je viens jouir

1. M. de Lamartine ayant été élu par l'Académie Française à la place vacante par la mort de M. le comte Daru, y est venu prendre séance le 1er avril 1830, et a prononcé le discours suivant.

aujourd'hui, à voir un nom qui vous emprunte tout et qui vous rend si peu, inscrit parmi les noms du siècle dont vous êtes l'ornement et l'élite, j'ai tardé longtemps à venir prendre acte de cette part d'illustration que vous m'avez décernée, à vous apporter le tribut de ma reconnaissance et de mon bonheur! Mon bonheur! j'en avais alors! La distinction dont vos suffrages m'honoraient, cette gloire des lettres, dont votre choix est la récompense ou le présage; cet éclat d'estime et de bienveillance, que répand sur une famille, sur une patrie tout entière, l'élection d'un de ses enfans; toutes ces joies de l'esprit, de la famille, de la patrie, étaient doublées pour moi; elles se réfléchissaient dans un autre cœur! Ce temps n'est plus! Aucun des jours d'une longue vie ne peut rendre à l'homme ce que lui enlève ce jour fatal où, dans les yeux de ses amis, il lit ce qu'aucune bouche n'oserait lui prononcer: tu n'as plus de mère! Toutes les délicieuses mémoires du passé, toutes les tendres espérances de l'avenir s'évanouissent à ce mot; il étend sur sa vie une ombre

de mort, un voile de deuil que la gloire elle-même ne pourrait plus soulever. Ces joies, ces succès, ces couronnes, qu'en fera-t-il? Il ne peut plus les rapporter qu'à un tombeau!

Ainsi la Providence, qui se voile sous nos joies comme sous nos douleurs, nous attend avec un arrêt de mort à l'heure de nos vains triomphes! Et mieux que ces insultes jalouses, que les anciens mêlaient à leurs honneurs pour en tempérer l'ivresse, au moment où notre cœur s'élève, où notre félicité déborde, elle nous atteint avec un mot qui corrompt tout, qui détruit tout, et nous dit plus haut: Tu n'es rien! tu n'es qu'un homme! le jouet de la mort! le fils de ce qui n'est déjà plus!

Tandis que je me préparais à apporter ici, à la mémoire d'un homme qui m'était inconnu, le tribut de vos funèbres hommages et de ceux de la France! tandis que je cherchais dans vos cœurs, dans les souvenirs de son inconsolable famille, des regrets et des éloges, une source intarissable de larmes s'ouvrait dans mon propre cœur; et

cette douleur que j'avais à peindre, c'était à moi de la sentir et de l'étouffer !

Pardonnez-moi donc, Messieurs, si je réponds si faiblement à ce que vous aviez le droit d'attendre du successeur de M. le comte Daru ! à ce que demandait de moi la mémoire de cet homme, que de son vivant même on appela l'homme probe ! Je parle, dans ce temple de la parole, une langue qui n'est pas la mienne ; je parle d'une douleur publique, abîmé dans ma propre douleur ; mais je parle d'un homme dont le nom seul est une illustration pour sa mémoire, et dont la vie se loue elle-même dans la conscience des hommes de bien !

Poète, philosophe, orateur, historien, administrateur, homme d'état, tant de titres vous étonnent d'abord ! Tant de titres m'ont étonné moi-même ! Vous cherchez le secret de cette universalité dans l'homme même ? Il est dans son temps : l'histoire de nôtre talent est presque toujours celle de notre vie !

Il naquit, il fut jeté sur la scène du monde à

une de ces rares époques où la société dissoute n'est plus rien, où l'homme est tout : époques funestes au monde, glorieuses pour l'individu ! temps d'orage qui fortifient le caractère quand il n'en est pas brisé ; tempêtes civiles qui élèvent l'homme quand elles ne l'engloutissent pas ! Dans les jours d'ordre et de règle, la scène pour chacun est étroite, le sentier tracé, la vie écrite pour ainsi dire d'avance. Nous naissons dans la classe pour laquelle la fortune nous a marqués ; la société presse ses rangs à droite et à gauche : il faut suivre ceux qui nous précèdent, poussés par ceux qui nous suivent dans un lit social déjà creusé devant nous. Nous y marchons d'un pas plus ou moins ferme, avec la seule distinction de nos forces ou de nos faiblesses individuelles ; nous arrivons au terme ; si nous en valons la peine, on nous nomme, on nous caractérise en deux mots ! et voilà la page de notre vie dans un siècle ! changez le nom, et cette même page sera l'histoire de cent autres hommes ! Mais dans ces drames désordonnés et sanglans qui se remuent à la chute ou à la régéné-

ration des empires, quand l'ordre ancien s'est écroulé, et que l'ordre nouveau n'est pas encore enfanté; dans ces sublimes et affreux interrègnes de la raison et du droit, que la pensée n'ose contempler, et sur lesquels l'histoire même jette un voile, de peur que l'humanité n'ait à rougir à son réveil! tout change: la scène est envahie, les hommes ne sont plus des acteurs, ils sont des hommes; ils s'abordent, ils se mesurent corps à corps, ils ne se parlent plus la langue convenue de leurs rôles, ils se parlent la langue véhémente et spontanée de leurs intérêts, de leurs nécessités, de leurs passions, de leurs fureurs! héroïsmes et bassesses, talens, génie, stupidité même, tout sert; toute arme est bonne! tout a son règne, son influence, son jour; l'un tombe parce qu'il porte l'autre; nul n'est à sa place, ou du moins nul n'y demeure; le même homme, soulevé par l'instabilité du flot populaire, aborde tour à tour les situations les plus diverses, les emplois les plus opposés; la fortune se joue des talens comme des caractères! Il faut des harangues pour la place publi-

que, des plans pour le conseil, des hymnes pour les triomphes, des lumières pour la législation, des mains habiles pour amasser l'or, des mains probes pour le toucher. On cherche un homme! son mérite le désigne : point d'excuses! point de refus! le péril n'en accepte pas! On lui impose au hasard les fardeaux les plus disproportionnés à ses forces, les plus répugnans à ses goûts ; et si, parmi ces victimes de la faveur populaire, il se rencontre un homme doué d'autant de vertus que de courage, d'autant d'activité que de forces; toujours propre au rôle qu'on lui assigne, si ce rôle n'a rien que d'honorable; toujours supérieur au fardeau qu'on lui impose, s'il consent à l'accepter, toujours prêt au dévouement, si la conscience le commande; l'esprit de cet homme s'élargit, ses talens s'élèvent, ses facultés se multiplient, chaque fardeau lui crée une force, chaque emploi un mérite, chaque dévouement une vertu; il devient supérieur par circonstance, universel par nécessité; et à l'heure où le pouvoir qui peut seul succéder à l'anarchie, le despotisme, fort aussi de sa

nécessité, se présente, et cherche des appuis dans ce que la révolution a laissé d'intact et de pur, il voit cet homme, il s'en empare, il l'élève, il se dit : ce n'est plus l'homme de la foule, c'est l'homme de l'ordre, l'homme du pouvoir, l'homme de la réparation. Il est à moi ! cet homme est M. Daru. Le secret de son universalité se trouve écrit dans sa destinée ; le secret de ses forces et de son génie vous sera révélé dans ses fonctions et dans ses ouvrages.

Né à Montpellier, en 1767, d'une famille honorable et distinguée, M. Daru reçut une éducation analogue à sa naissance, et fut destiné à l'état militaire. La révolution le surprit jeune encore ; elle apparaissait comme l'aurore d'une régénération morale et politique : on ignorait alors que les peuples ne se régénèrent point par des théories, mais par la vertu ou par la mort, et la hache sanglante des révolutions n'avait point été pesée dans les calculs de l'espérance. M. Daru passa sous les drapeaux le temps où la France s'y réfugiait tout entière ; employé au ministère de la guerre, il en

sortit volontairement au 18 fructidor, voulant bien servir son pays dans ses périls; dans ses passions ou dans ses crimes, jamais! Dix mois de prison lui firent payer à son prix ce jour de courage et de vertu. Ordonnateur en chef des armées, secrétaire-général du ministère de la guerre, commissaire pour l'exécution de la convention de Marengo, déjà son nom s'unissait au récit de nos victoires; déjà il portait l'ordre, la lumière et la probité dans cette administration des armées, jusque-là confuse comme le pillage, imprévoyante comme le hasard; déjà l'homme dont le coup d'œil était un jugement l'avait distingué dans la foule, et avait reconnu en lui cette patience et cette énergie, qu'avec sa brutalité de génie il comparait au bœuf et au lion. Bientôt nous le retrouvons tribun : ce mot sonne mal avec le nom de M. Daru! Il n'avait du tribun que le nom. Sorti de l'école de l'anarchie, homme d'un esprit ferme et d'un cœur droit, il comprenait mieux à cette époque le pouvoir que la liberté; le pouvoir était la nécessité du moment; et c'est, n'en doutons pas, dans cette

horreur de la licence qu'il faut chercher le principe de son dévouement à un homme qui fut le pouvoir incarné, parce qu'il fut la volonté inflexible. Entre la dictature et l'anarchie, M. Daru, comme la France, n'avait pas à choisir; pour remonter de la licence à la liberté, les peuples n'ont d'autre chemin que la tyrannie.

Intendant-général de la grande armée et des pays conquis, secrétaire d'état en 1811, ministre de l'administration de la guerre en 1813, il déploya partout ce courage d'esprit, cette fertilité de ressources, cette inflexibilité de devoirs qui le firent toujours admirer, souvent bénir, et, disons-le, quelquefois redouter des provinces où il organisait la conquête. Ministère terrible pour un cœur généreux, que celui de servir d'organe à la victoire, de demander aux peuples vaincus ou le salaire de leur liberté, ou la rançon de leur défaite! Le caractère de M. Daru passa par cette rude épreuve comme par celle du feu, sans en être atteint; et, dans des fonctions où Rome employait ses plus inexorables proconsuls, où les nations

tremblantes ne s'attendent qu'à rencontrer des Verrès, elles reconnurent avec estime, quoique avec douleur, des mains probes, un esprit élevé et un cœur d'honnête homme.

Parmi tant de fonctions diverses où la pensée a peine à trouver une lacune, comment l'administrateur trouva-t-il le temps de la philosophie, de l'histoire, de la poésie? dans des momens toujours employés; dans des heures dérobées par minutes, non à ses devoirs, mais au plaisir, à la nuit, au sommeil; dans une ame toujours active, pour qui le travail était le repos du travail.

La traduction d'Horace, des traductions de Cicéron, un poème sur Washington, un poème sur les Alpes, un autre sur la Fronde, une épître à Delille, la traduction de Casti, des discours en vers, des discours à l'Académie, des travaux sur la librairie, sur les liquidations; l'histoire de Bretagne, l'histoire de Venise; enfin un poème sur l'astronomie, qui n'est publié que d'hier, et qui promet d'éclairer son tombeau du rayon le plus tardif, mais le plus éclatant de sa gloire; tels fu-

rent ce qu'un tel homme appelait ses loisirs. Presque tous ses ouvrages, vous les connaissez, Messieurs! il aimait à vous apporter les essais de son esprit, et trouvait dans vos suffrages l'avant-goût de ce jugement du public qu'il voulait conquérir comme il avait conquis sa fortune, avec labeur et loyauté. Parmi les discours qu'il prononça dans cette enceinte, on aime à distinguer surtout sa réponse au duc Mathieu de Montmorency, ravi si tôt aux espérances du pays et à la confiance du trône, et qui vous apportait pour titres l'ame de Fénelon, dont il avait reçu la mission sacrée. Quoique assis sur des bancs opposés, M. Daru l'honorait; car toutes les vertus se comprennent. Dans sa réponse, il lui parla de sa piété céleste et de son infatigable charité; seul homme en effet à qui l'on pût parler en face de ses vertus, car elles n'étaient un secret que pour lui-même. Il n'est plus! Une voix plus heureuse s'est élevée sur sa tombe, et a consacré parmi vous cette vie, dont la fin ressembla moins à une mort qu'au mystique sommeil du juste; mais je n'ai pu prononcer ce

beau nom, ce nom qui retentira à jamais dans mon cœur comme dans un sanctuaire, sans m'arrêter un instant, sans saluer au moins d'une larme et d'un respect cette vertu qui brilla dans nos jours d'orages comme un arc-en-ciel de réconciliation et de paix, qui ne se mêla aux partis que pour les adoucir, aux lettres que pour les élever, à la politique que pour l'ennoblir. Plus heureux ou plus malheureux que la plupart d'entre vous, j'unis des regrets personnels à ceux de la France et de l'Europe; les regrets d'une chère et illustre amitié. Les dernières lignes qu'a tracées sa main mourante, ces lignes interrompues par la mort même, m'étaient adressées; plus qu'à un autre ce souvenir m'appartient; j'y serai fidèle! Mon titre le plus cher à mes yeux sera d'avoir été aimé d'un tel homme, et ma plus douce consolation de m'attacher à sa mémoire et de la vénérer à jamais.

L'œuvre de prédilection de M. Daru était cette traduction d'Horace, commencée dans les cachots de la terreur, poursuivie et achevée enfin dans

les camps, dans les palais, à travers toutes les vicissitudes d'une vie si pleine et si agitée.

Horace était le poète de l'époque, comme le Dante semble le poète de la nôtre ; car chaque époque adopte et rajeunit tour à tour quelqu'un de ces génies immortels qui sont toujours aussi des hommes de circonstance ; elle s'y réfléchit elle-même, elle y retrouve sa propre image, et trahit ainsi sa nature par ses prédilections. L'époque ressemblait à celle d'Auguste ; l'Europe sortait des rudes épreuves d'une révolution qu'elle ne comprenait pas encore ; il fallait détourner les yeux d'un passé souillé de sang et de boue ; ne s'étonner de rien, *nil admirari*, ni des changemens de maîtres, ni des changemens de rôles, ni des murmures, ni des adulations, ni des servilités populaires ; il fallait glisser sur tout pour ne rien heurter, ne jeter sur les choses qu'un regard superficiel et dédaigneux, de peur d'arriver à l'horreur ou au mépris, et ne prêcher aux hommes que cette sagesse insouciante et facile, cet épicurisme de la raison qui ne donne point

de remords à la servitude, point d'ombrage à la tyrannie; qui venge de tout par le léger sourire de l'ironie, amuse l'indifférence, console la faiblesse, excuse la lâcheté, et dont le vice s'accommode comme la vertu. Voilà Horace, l'ami de Brutus; l'ami de Mécène; l'homme qui jette son bouclier à Philippes, et qui chante la fermeté stoïque, le *justum ac tenacem*, entre les délices de Tibur et les complaisances de Rome. Un tel poète devait plaire à un tel moment; le pouvoir inquiet de l'époque devait voir avec une joie secrète les esprits, détournés des pensées fortes, des résolutions graves, se porter sur cette philosophie complaisante et molle qui prend le destin en patience et les hommes en plaisanterie; les tyrans, et les peuples eux-mêmes, aussi affamés d'adulations que les tyrans, ont toujours aimé les poètes de cette école. Ce n'est pas pour eux que s'ouvrent les cachots de Ferrare, que s'élèvent les échafauds de Roucher et d'André Chénier, que Syracuse a des carrières et que Florence a des exils. Ils chantent, couronnés de grâces insouciantes, dans les

banquets des maîtres du monde ou dans les saturnales populaires; une sympathie secrète les attache à toutes les tyrannies; car ces poètes amollissent les hommes, pendant que les sophistes les corrompent, et que les tyrans les enchaînent.

Telle ne fut point la pensée de M. Daru en nous rendant Horace : Horace était l'ami de son ame; il voulut le rendre l'ami de son siècle, mais il entreprit l'œuvre la plus difficile, je dirais presque l'œuvre la plus impossible de l'esprit humain. On ne traduit personne : l'individualité d'une langue et d'un style est aussi incommunicable que toute autre individualité. La pensée tout au plus se transvase d'une langue à l'autre; mais la forme de la pensée, mais sa couleur, mais son harmonie, s'échappent : et qui peut dire ce que la forme est à la pensée, ce que la couleur est à l'image? Mais si ce qu'on prétend traduire n'est pas même une pensée, si ce n'est qu'une impression fugitive, un rêve inachevé de l'imagination ou de l'ame du poète, un son vague et inarticulé de sa lyre, une grâce nue et insaisissable de son esprit, que res-

tera-t-il sous la main du traducteur? quelques mots vides et lourds, pareils à ces monnaies d'un métal terne et pesant, contre lesquelles vous échangez la drachme d'or resplendissante de son empreinte et de son éclat; et d'ailleurs, dans la poésie d'un autre âge, il y a toujours une partie déjà morte, un sens des temps, des mœurs, des lieux, des cultes, des opinions, que nous n'entendons plus, et qui ne peut plus nous toucher! Otez à une poésie sa date, sa foi, son originalité enfin, qu'en restera-t-il? ce qui reste d'une statue des dieux dont la divinité s'est retirée : un morceau de marbre plus ou moins bien taillé! La révolution que le christianisme a dû produire dans la poésie, cette révolution dont les progrès sont sensibles dans le Dante, dans Milton, dans le Tasse, dans Pétrarque, dans *Athalie,* a été lente à agir sur nous : nos cœurs étaient chrétiens, et nos lèvres étaient païennes : de là, froideur et désaccord entre notre poésie et le cœur humain. Mais cette révolution se manifeste enfin; elle nous détache d'une muse sans individualité, d'une philosophie

sans espérance et sans règle, d'une mythologie sans foi; elle nous demande quelque chose de grave et de mystérieux comme la destinée humaine, d'élevé comme nos espérances, d'infini comme nos désirs, de sévère comme nos devoirs, de profond et de tendre comme nos pensées et nos affections! elle nous demande enfin ce que le père de toute poésie moderne a si bien défini : — *Il parlar che nell' anima si sente!* ce langage qui s'entend, qui se parle, qui retentit dans l'ame humaine; l'écho vivant de nos sentimens les plus intimes! la mélodie de notre pensée!

La chute d'un empire dont M. Daru avait été une des colonnes tourna ses regards vers les enseignemens de l'histoire! il fut tenté de l'écrire : il choisit Venise; le choix seul était du génie. Venise, avec son berceau caché dans les lagunes de l'Adriatique, avec ses institutions mystérieuses, sa liberté tyrannique, ses conquêtes orientales, son commerce armé, son despotisme électif, ses mœurs corrompues et son régime inquisitorial, ressemble à un de ces monumens gothiques,

moitié arabes, moitié chrétiens, qu'elle éleva elle-même, et dont on admire l'étrange et colossale architecture, sans pouvoir en assigner l'origine et la fin ; c'est l'Alhambra de l'histoire ! ou plutôt ce n'est pas une histoire, c'est le roman du moyen âge ! c'est un de ces récits fabuleux de l'Orient, où les merveilles s'enchaînent aux merveilles dans la bouche des conteurs arabes, jusqu'à ce que les palais et les temples, les héros et les pompes, tout disparaisse par le même enchantement qui les avait évoqués, et tout s'écroule dans le tombeau silencieux de l'Océan. Ainsi s'est écroulée cette reine de la mer dans ses propres flots ! Venise est à elle-même son tombeau ! tombeau digne d'elle, et qui raconte à lui seul de puissantes et lamentables destinées ! L'étranger va la chercher dans ses ruines, et chaque pas qui retentit sur ses pavés, chaque herbe qui croît entre ses débris, chaque pierre qui tombe de ses palais dans ses canaux à moitié comblés, réveillent en lui, avec une impression de terreur mystérieuse, des images de gloire, de volupté et de néant ! M. Daru s'est

élevé souvent à la hauteur de ce sujet : son style a quelque chose de la sincérité et de la gravité antique, de cette solennité des premiers temps, où l'historien exerçait une sorte de sacerdoce des traditions ; cette gravité lui sied ; ce n'est pas une chose légère et plaisante que cet enseignement du passé pour instruire l'avenir ! nous aimons à retrouver dans le ton de l'historien quelque chose d'animé comme les impressions qu'il éveille, de sublime et de triste comme ces destinées des empires qui sortent du néant pour y retomber après un peu de poussière et de bruit !

Après ce monument du moyen âge, M. Daru voulut en élever un à sa patrie ; il écrivit l'histoire de Bretagne ; mais ici les souvenirs et les couleurs manquaient : il en est des provinces comme des hommes, elles ont leurs destinées indépendantes de leur importance relative ; une lagune de l'Adriatique, un rocher de la Méditerranée, une montagne de la Judée ou de l'Attique, éveillent puissamment la sympathie des générations, tandis que d'immenses et populeuses provinces n'ont que

leur nom dans la mémoire des siècles; c'est la physionomie des nations comme celle des individus qui les fait saillir dans la foule, et qui les grave dans nos souvenirs; la gloire, les revers, les orages politiques impriment cette physionomie aux peuples; ce sont les rides des nations; la Bretagne n'en avait pas encore; l'on regrette que le regard de l'historien n'ait pas plongé plus avant dans les antiquités de la Bretagne; on regrette surtout que sa plume s'arrête à la page la plus historique de son récit; à cette page, qui semble arrachée à l'histoire des temps héroïques, où la foi du chrétien se confondait avec la fidélité du soldat, où des provinces entières se levaient d'elles-mêmes aux seuls noms de Dieu et du roi, et, ne puisant leurs forces que dans leur désespoir, renouvelaient dans un coin de l'Armorique les prodiges de l'antique patriotisme; et montraient à l'Europe vaincue ou muette que rien n'est plus invincible qu'un sentiment généreux dans le cœur de l'homme, qu'il s'appelle dévouement ou liberté! et que si la religion et la royauté

ne devaient pas avoir leur Salamine, elles avaient du moins leurs Thermopyles sur la terre des Clisson et des Duguesclin !

Ces grands ouvrages furent entremêlés de compositions moins sévères, de poésies pleines de sens et de graces, de rapports qui sont restés des ouvrages sur de hautes matières d'administration; on y distingue ces rapports annuels sur les prisons, adressés à l'héritier du trône, qui ne trouve point d'infortunes trop abjectes pour le regard d'un roi, point de misères au-dessus de la charité du chrétien, et qui, comme ses aïeux au jour de leur sacre, ose toucher du doigt ces plaies honteuses de l'humanité pour les soulager ou pour les guérir !

Élevé à la pairie, M. Daru parla à la chambre avec cette élévation de talent, cette maturité d'expérience, et cette raideur de conviction, fruit d'une longue et forte éducation politique; le temps et le bienfait de la restauration lui avaient appris à tempérer les doctrines sévères du pouvoir d'un esprit de modération et de liberté, dont il n'avait

pas reçu les inspirations sous les tentes du conquérant ou sous les faisceaux du dictateur ; il siégeait sur les bancs de l'opposition, mais d'une opposition pleine de droiture et de loyauté : nous ne sommes point ici pour juger des opinions ; les opinions n'ont d'autre juge que la conscience et le temps ! Comme ces cultes divers qui ont leurs autels sous un même temple, nous devons les respecter sans fléchir devant elles, et les comprendre sans les partager ! Personne ne sut mieux que M. Daru distinguer les affections de l'homme privé, des devoirs de l'homme politique. Ses souvenirs furent de la reconnaissance, et jamais de la faction ! Il apprécia l'immense bienfait d'une restauration qui lui coûtait un ami, mais qui régénérait l'Europe ; ce n'est point à nous de réprouver des sentimens dont nous nous glorifierions nous-même envers la famille de nos rois, d'avoir deux poids et deux mesures, et de condamner, dans des hommes comblés de confiance et de grandeur par un autre homme, des sympathies que nous ne pourrions flétrir sans flétrir en même

temps ce qu'il y a de plus noble et de plus intéressé dans le cœur humain : la mémoire du bienfait, la pitié pour la chute, et l'innocente fidélité des souvenirs !

Telles étaient, Messieurs, les destinées de M. Daru, encore pleines de promesses et d'espérances, quand la mort vint clore à jamais cette vie laborieuse, et lui imposer le repos avant la fatigue ! Ainsi nous passons ! ainsi une génération s'effeuille, pour ainsi dire, devant nous, et tombe homme à homme dans l'oubli ou dans l'immortalité ! Encore quelques noms illustres, encore quelques éloges éclatans, et celle dont l'agitation et le bruit ont fatigué le monde et retentiront dans de longs âges, dormira tout entière dans le repos et dans le silence. Quand ce moment est arrivé, quand les passions et les opinions contemporaines sont ensevelies avec la poussière des générations éteintes ; quand l'amour et la haine, quand le bienfait et l'injure ne retentissent plus dans les cœurs des hommes nouveaux, alors la postérité se lève et juge : l'heure est venue pour cette grande

renommée du dix-huitième siècle, de ce siècle qui, né dans la corruption de la régence, grandissant à l'ombre d'un règne qui se trahissait lui-même, jouant indifféremment avec les armes du sophisme ou de la raison, sapant les fondemens de toutes les institutions ayant de les avoir étayées, s'assoupissait dans tous les délires de l'espérance, à la voix de ses poètes et de ses sages, et se réveillait au bruit de ses institutions croulantes, aux lueurs de ses incendies, aux cris de ses victimes et de ses bourreaux. Son nom, que nous cherchons encore, sera difficile à trouver! De sa naissance à sa fin, il y a de tout en lui, depuis la pitié jusqu'à l'horreur, depuis l'admiration jusqu'au mépris! Mais, quelle que soit l'épithète glorieuse ou vengeresse dont les générations futures le marquent parmi les siècles, nous pouvons le dire ici, sans crainte d'être démentis par l'avenir, ce ne fut point un siècle de pensée, ce fut un siècle d'action! la philosophie moqueuse n'y fit point un de ces pas immenses qui portent l'intelligence humaine sous un nouvel horizon; les

arts n'y furent point inspirés, car ils ne regardèrent jamais le ciel, d'où toute inspiration descend ; la poésie y négligea sa lyre, pour n'y saisir qu'un froid pinceau ; elle étouffa sur ses lèvres le grand nom, le nom de Dieu, qui doit retentir au moins dans l'ame des poètes, ces instrumens animés du grand concert de la création ! La science seule y grandit, parce que la science vit de faits et non d'idées ; l'éloquence seule y fut forte, parce que l'éloquence est encore de l'action. La voix de Mirabeau y retentit, mais c'est de la tribune ; Mirabeau, un de ces hommes gigantesques qui apparaissent à la chute des empires, et qui, comme Samson, semblent pouvoir à leur gré soutenir seuls les colonnes de l'édifice, ou les entraîner dans leur chute. Mais Mirabeau lui-même n'y serait qu'une renommée vulgaire, s'il n'eût été le premier des orateurs et des tribuns !

Et nous, qui jugeons les autres, bientôt on nous jugera nous-mêmes ; bientôt un impartial avenir nous demandera nos titres à cette part de renommée que nous croyons immense, et qu'il

connaîtra seul ; bientôt il fera le redoutable inventaire de nos opinions, que nous nommons des principes ; de nos préventions, que nous appelons de la justice ; de notre bruit, que nous prenons pour de la gloire. Et déjà nous nous jugeons nous-mêmes ; déjà, invoquant nos préjugés pour arbitres, nos affections pour juges, nous prononçons, au gré de nos passions encore brûlantes, l'apothéose ou l'arrêt d'un siècle dont nous n'avons vu que la sanglante aurore ; siècle de ténèbres pour les uns, siècle de lumière pour les autres, siècle à controverse pour tous !

Ne partageons, Messieurs, ni ce mépris, ni cet orgueil ! ne croyons point que cette vérité, qui appartient à tous les temps et à tous les hommes, ait attendu notre heure pour se lever sans nuage sur notre berceau ! n'oublions point que toute vérité est fille d'une autre, *fille du temps*, comme ont dit les sages, et que la civilisation tout entière est suspendue à cette chaîne de traditions dont la chaîne d'or, qui portait le monde, n'était qu'une éclatante figure ; mais aussi ne nous calom-

nions pas nous-mêmes ! le jour de la justice se lèvera assez tôt ! assez tôt la postérité dira, en pesant nos mémoires : ils furent (ce que nous sommes en effet) les hommes d'une double époque dans un siècle de transition !

Quant à moi, Messieurs, si, atteint quelquefois de ce dégoût de mon temps, maladie éternelle de tout ce qui pense, j'étais tenté d'être injuste envers mon siècle, je jetterais un regard sur les hommes devant qui s'élève aujourd'hui ma voix ! je contemplerais, dans cette enceinte même, ici, l'Homère du christianisme, assis non loin de son Platon ! là cet orateur philosophe, que la pensée et la parole, que la monarchie et la liberté revendiquent comme leur plus loyal et leur plus profond interprète ! Ici, ce généreux citoyen, qui le premier osa tenter la colère de la tyrannie, quand tout flattait ou se taisait ! Homme digne des temps antiques, si les temps antiques furent ceux de la simplicité, de la vertu, de la candeur, du génie, du dévouement, qui ne se compte pour rien, et de la gloire qui s'ignore elle-même ! Sa parole,

comme un glaive libérateur, trancha ce nœud de servitude qui enchaînait la France à l'oppression, et retentira longtemps dans notre histoire comme le premier soupir de restauration et de liberté, sorti du cœur d'un homme de bien, son plus digne temple et son plus éloquent organe! Ce Pline français, chez qui le génie n'est que l'œil de la science, et dont la vaste et puissante intelligence semble avoir été créée par la nature pour la surprendre dans ses mystères, comme pour la décrire dans sa majesté! Ce digne chef de notre premier corps politique, dont la sagesse se confondra dans l'avenir avec la sagesse de nos législations qu'il a préparées! Ces maîtres de nos deux scènes, les uns, habiles héritiers de nos chefs-d'œuvre qu'ils perpétuent, les autres, hardis novateurs, cherchant le vrai dans la seule nature, et la lumière dans leur seul génie; ces dignes princes de l'Église, qui consacrent les lettres de la sainteté de leur vertu; enfin ce jeune et brillant Quintilien, qui, dans l'ombre de nos écoles, s'est élevé à lui seul une tribune retentissante,

et dont l'éloquence, dépassant cette tribune même, s'élève à la hauteur de tous les sujets, à la rivalité de tous les talens! Que si, franchissant les bornes de cette enceinte, mon regard se porte sur la génération qui s'avance, je le dirai, Messieurs! je le dirai avec une intime et puissante conviction, dussé-je être accusé d'exagérer l'espérance et de flatter l'avenir, heureux ceux qui viennent après nous! tout annonce pour eux un grand siècle, une des époques caractéristiques de l'humanité. Le fleuve a franchi sa cataracte, le flot s'apaise, le bruit s'éloigne, l'esprit humain coule dans un lit plus large, il coule libre et fort, il n'a plus à craindre que sa propre fougue, il ne peut être souillé que de son propre limon. Une intention droite l'emporte et le dirige; une soif immense de perfectionnement, de morale et de vérité le dévore; un sens nouveau, un sens salutaire ou terrible, lui a été donné pour l'assouvir. Ce sens qui a été révélé à l'humanité dans sa vieillesse, comme pour la consoler et la rajeunir, c'est la presse: cette faculté nouvelle, qui s'ignore,

s'épouvante encore d'elle même; elle jette dans une civilisation toute faite le même désordre qu'un sens de plus jetterait d'abord dans l'organisation humaine; mais le temps, mais ses propres excès, mais l'épreuve seule infaillible des législations, en règleront l'usage, sans en retrancher les fruits, et quel que soit le doute effrayant dont elle travaille encore les plus fermes intelligences, je ne puis croire que nous devions maudire une puissance de plus accordée à la pensée de l'homme par une Providence plus généreuse et plus prévoyante que nous, étouffer un de ses plus beaux dons, et lui rejeter son bienfait.

Une jeunesse studieuse et pure s'avance avec gravité dans la vie; les grands spectacles qui ont frappé ses premiers regards l'ont mûrie avant l'âge; on dirait qu'un siècle la sépare des générations qui la précèdent. Elle sent la dignité de la vocation humaine, vocation relevée et élargie par des institutions où toutes les libertés de l'homme ont leur jeu, où toutes ses forces ont leur emploi, où toutes ses vertus ont leur prix. Les lettres s'im-

prègnent de cette moralité des mœurs et des lois. La philosophie, rougissant d'avoir brigué la mort et revendiqué le néant, retrouve ses titres dans le spiritualisme ; et redevient divine en reconnaissant son Dieu. Le spiritualisme lui-même remonte d'un cours insensible vers la philosophie révélée, il s'incline devant le dogme, mystérieuse expression de vérités surhumaines, et confesse enfin que, pour être juste comme pour être vraie, la philosophie ne peut point faire abstraction de la plus pure et de la plus large émanation de lumière qui ait été départie à l'homme : le christianisme ! L'histoire s'étend et s'éclaire ; elle écrit l'homme tout entier, elle voit les idées sous les faits, et suit les progrès du genre humain dans la marche sourde et lente de la pensée, plus que dans ces journées sanglantes qui élèvent ou précipitent la fortune d'un homme sans rien changer au sort de l'humanité. La poésie, dont une sorte de profanation intellectuelle avait fait si longtemps, parmi nous, une habile torture de la langue, un jeu stérile de l'esprit, se souvient de son origine et

de sa fin. Elle renaît fille de l'enthousiasme et de l'inspiration, expression idéale et mystérieuse de ce que l'âme a de plus éthéré et de plus inexprimable, sens harmonieux des douleurs ou des voluptés de l'esprit; après avoir enchanté de ses fables la jeunesse du genre humain, elle l'élève sur ses ailes plus fortes, jusqu'à la vérité aussi poétique que ses songes, et cherche des images plus neuves pour lui parler enfin la langue de sa force et de sa virilité. Un souffle religieux travaille la pensée humaine; mais cette religion intime et sincère ne s'appuie que sur la conscience et la foi. Elle ne demande au pouvoir ni des alliances qui l'altèrent, ni des faveurs qui la corrompent; elle ne demande que ce qu'elle accorde elle-même, que ce qui fait son essence et sa gloire, indépendance et conviction. La politique n'est plus cet art honteux de corrompre ou de tromper pour asservir. Le christianisme avait jeté aussi en elle un germe divin de moralité, d'égalité ou de vertu, qu'il a fallu des siècles pour faire éclore. On le voit poindre d'âge en âge, dans les

soupirs des peuples et dans les vœux des bons rois, comme une pensée vivace du genre humain, toujours combattue, jamais étouffée; déjà le génie bienfaisant de Fénelon la révèle au pouvoir, comme la sainte loi de la charité politique, comme l'évangile des rois. Elle survit aux rigueurs du despotisme, comme aux saturnales de l'anarchie; elle triomphe des faibles qui la nient, comme des insensés qui la profanent. La morale, la raison et la liberté sortent enfin du vague des théories, essaient des formes, et prennent une vie et un corps dans des institutions où l'ordre et la liberté se garantissent; où la monarchie qui les protége grandit à nos yeux du seul titre que nous revendiquions pour elle, la tutrice des droits et des progrès du genre humain.

Voilà les prémices du siècle qui s'ouvre! S'il n'oublie point les sanglantes leçons du passé; s'il se souvient de l'anarchie et de la servitude, ces deux fléaux vengeurs, qui attendent, pour les punir, les fautes des rois ou les excès des peuples; s'il ne demande point aux institutions humaines

plus que l'imperfection de notre nature ne comporte, il remplira sa glorieuse destinée ; il répondra à ce sentiment sympathique dont les hommes d'espérance aiment à le saluer dès aujourd'hui. Ce siècle datera de notre double restauration : restauration de la liberté par le trône, et du trône par la liberté. Il portera le nom ou de ce roi législateur qui consacra les progrès du temps dans la Charte, ou de ce roi honnête homme, dont la parole est une charte, et qui maintiendra à sa postérité ce don perpétuel de sa famille. N'oublions pas que notre avenir est lié indissolublement à celui de nos rois ; qu'on ne peut séparer l'arbre de sa racine sans dessécher les rameaux, et que la monarchie a tout porté parmi nous, jusqu'aux fruits parfaits de la liberté. L'histoire nous dit que les peuples se personnifient, pour ainsi dire, dans certaines races royales, dans les dynasties qui les représentent ; qu'ils déclinent quand ces races déclinent ; qu'ils se relèvent quand elles se régénèrent ; qu'ils périssent quand elles succombent ; et que certaines familles de

rois sont comme ces dieux domestiques, qu'on ne pouvait enlever du seuil de nos ancêtres sans que le foyer lui-même fût ravagé ou détruit.

Et vous, Messieurs, vous ouvrirez successivement vos rangs au talent, au génie, à la vertu, à toutes les prééminences de ces époques; déjà d'illustres et pures renommées vous attendent; vous n'en laisserez aucune sur le seuil! Sans acception d'écoles ou de partis, vous vous placerez, comme la vérité, au-dessus des systèmes. Tous les systèmes sont faux; le génie seul est vrai, parce que la nature seule est infaillible. Il fait un pas, et l'abîme est franchi! il marche, et le mouvement est prouvé! Vous voudrez que ce corps illustre, comme le prisme dont les nuances diverses forment l'éclatante harmonie, réunisse toutes les célébrités contemporaines, et concentre les rayons de cette immortalité nationale dont vous êtes le foyer et l'emblème! et vous glorifierez ainsi le roi qui vous protège, le grand homme qui vous fonda, la France qui se reconnaît et qui s'honore en vous!

RÉPONSE

DE M. LE BARON CUVIER

AU DISCOURS PRÉCÉDENT.

Oui, Monsieur, l'Académie Française doit une justice égale aux divers talens. Toute véritable prééminence est un titre à ses suffrages. Aussi, dans tous les temps, s'est-elle fait un honneur

d'appeler dans son sein quiconque a su prêter à la raison un langage digne d'elle ; quiconque a su émouvoir les hommes aux noms sacrés de la vérité et de la vertu ; et si elle a montré quelque préférence, c'est pour les écrivains qui, en respectant la langue et les convenances, ont été assez heureux pour imprimer à leurs ouvrages des formes propres, par leur nouveauté, à saisir plus vivement les esprits. Bossuet, accablant son auditoire de toutes les grandeurs divines ; Racine, revêtant des nuances d'un langage céleste ce que le cœur humain peut éprouver de sentimens plus tendres et plus délicats ; Montesquieu, éclairant comme de vives étincelles les ressorts les plus cachés de la machine sociale ; Buffon, peignant le premier la nature dans sa pompe et sa majesté ; tous ces heureux novateurs et bien d'autres encore qui se sont ouvert des routes inconnues avant eux pour arriver à leur gloire, l'Académie s'est empressée de les faire concourir à la sienne ; leurs noms fameux feront à jamais l'orgueil de nos annales.

Je dis plus, Monsieur, c'est qu'y eût-il la moindre réalité dans ces préventions ou ces passions que la malignité oisive attribue quelquefois si légèrement aux hommes occupés des travaux de l'esprit, un corps placé sous les yeux de la France et de l'Europe serait dans l'heureuse impuissance de se déshonorer en repoussant celui qui se serait fait à juste titre un grand nom. Le sort du génie, même à l'égard de ces distinctions qu'il aurait peut-être le droit de regarder comme frivoles, ne dépend point des petites jalousies de ses rivaux. En vain le pouvoir, comme il est arrivé quelquefois, aurait-il la faiblesse de se faire l'auxiliaire de l'envie, la voix publique finirait par l'emporter. Mais en se pénétrant de ces vérités consolantes dont l'histoire ancienne et nouvelle de l'Académie a offert des preuves si multipliées, il est une autre vérité qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que le génie n'est pas dans la nouveauté seulement, mais dans la nouveauté jointe à la perfection.

Heureux l'écrivain qui peut se prévaloir à la

fois d'ouvrages originaux et excellens, et de l'assentiment public! Plus heureux encore celui envers qui un caractère aimable et une vie pleine d'honneur ont rendu toute jalousie et toute prévention impossible.

C'est ainsi que vous nous arrivez, Monsieur; pour vous, l'estime et l'amitié ne sont pas moins vives que l'admiration; et telle est la nature de vos écrits, qu'ils devaient nécessairement exciter tous ces sentimens.

Lorsque, dans un de ces instans de tristesse et de découragement qui s'emparent quelquefois des ames les plus fortes, un promeneur solitaire entend par hasard résonner de loin une voix dont les chants doux et mélodieux expriment des sentimens qui répondent aux siens, il est comme saisi d'une sympathie bienfaisante; il sent vibrer de nouveau ces fibres que l'abattement avait détendues; et si cette voix qui peint ses souffrances, y mêle par degrés de l'espoir et des consolations, la vie renait en quelque sorte en lui; déjà il s'attache à l'ami inconnu qui la lui rend; déjà il

voudrait le serrer dans ses bras, l'entretenir avec effusion de tout ce qu'il lui doit.

Tel a été, Monsieur, l'effet que produisirent vos premières Méditations sur un grand nombre de ces êtres sensibles que tourmente l'énigme de ce monde, et qui, dans cette profonde nuit où la Providence a jugé à propos de laisser la raison humaine, sur notre origine, sur notre nature et sur notre destinée, éprouvent sans cesse le besoin d'un guide, mais d'un guide qui les arrache à ce noir labyrinthe du doute, et les transporte vers des régions de lumière et de sécurité.

Les tristes abstractions de la philosophie les laissent froids comme elles; ils ne se rassurent point avec ces esprits légers qui, dans l'impossibilité de résoudre ce terrible problème, cherchent à s'en distraire par l'insouciance et l'oubli; et ce grand poète de nos jours, à qui vous avez départi avec tant de noblese ce qui lui est dû d'éloge et de blâme, et qui n'a voulu voir dans notre univers que le temple du Dieu du mal, ils repoussent avec effroi en lui l'ange du désespoir.

En vous, Monsieur, dès votre apparition, ils ont salué d'un commun accord le chantre de l'Espérance.

Aussi énergique que votre émule dans la peinture des maux de la vie, aussi pénétré de la vanité de nos plaisirs, de la rapidité avec laquelle ils s'écoulent, ce rayon consolateur qui n'a pu luire pour son esprit a éclairé le vôtre, et votre talent l'a fait briller aux yeux de vos semblables.

L'espérance est votre muse, l'espérance sœur de l'imagination. Ces deux fées, qui, presque seules ici-bas, nous soutiennent et nous animent, est-il étonnant qu'elles se soient disputé à qui animerait plus vivement pour vous la nature tout entière ; que votre génie, inspiré par elles, ait enfanté tant de créations gracieuses, sublimes, ou terribles ; également grand, soit qu'au *tombeau des Scipions il pèse la cendre des héros*, soit qu'il entende *résonner ces harpes d'or que Dieu lui-même écoute*, ou qu'il nous montre le malheur *comme un vautour pressant l'univers de sa serre cruelle !* L'image de la volupté elle-même, tout

étonnée de se trouver au milieu de tant de grandes images, de tant de sérieuses pensées, n'y perd rien de son charme. Vous seriez presque un séducteur, si la leçon ne venait chaque fois mettre un terme à l'enchantement, d'autant plus sévère qu'elle y fait un plus grand contraste.

En effet, soit que vous fassiez parler la douleur ou le plaisir, c'est toujours pour nous conduire à la sagesse. Toutes ces études que vous faites de vous-même, tous ces divers aspects sous lesquels vous envisagez l'homme et le monde, vous ramènent à la même vérité. Jamais l'emblème du miel placé aux bords du vase ne se réalisa mieux ; on vous lit, attiré par l'éclat de la poésie la plus brillante, et l'on se trouve avoir fait un cours d'une profonde philosophie.

Peut-être tous vos lecteurs ne sont-ils pas demeurés convaincus, et sans doute vous ne vous étiez pas flatté de terminer des disputes qui durent depuis que les hommes raisonnent. Ce n'est probablement pas dans la vie présente que nous arriverons à l'évidence sur cette Théodicée qui,

au pied des rochers de l'Idumée, divisait, il y a plus de trois mille ans, Job et ses amis, et sur laquelle, de nos jours encore, les Leibnitz, les Clarke et les Newton ne se sont point accordés. Les opinions ont donc pu demeurer diverses sur vos doctrines, mais il n'y en a eu qu'une sur votre talent. Si tous n'ont pas déféré au philosophe (et quel est le philosophe qui aurait joui d'un pareil avantage?), à cette magie puissante qui commande à tous les êtres, qui fait mouvoir les mondes, qui évoque les ombres, les anges et les démons, qui tour à tour, et à votre volonté, nous charme et nous effraie, chacun a reconnu le poète.

Vous-même, Monsieur, êtes-vous entraîné comme vos lecteurs? participez-vous à ces délicieuses émotions que vous savez si bien leur communiquer?

Je vous avoue que je le crois, et c'est dans vos ouvrages mêmes que j'en prends la persuasion. Cette langue à laquelle on nous avait si peu accoutumés, qui exprime si simplement les pensées les plus hautes, sans recherche, sans antithèse;

qui coule de source et va toujours au cœur, ne peut appartenir qu'à une ame transportée dans les régions sublimes où elle nous appelle. A la noble pureté de votre style, à l'harmonie enchanteresse et continue de vos vers, on sent que votre esprit a entendu *ces concerts d'un monde idéal* dont vous parlez, et qui font paraître la réalité si petite et si méprisable. Oui, c'est ainsi que les intelligences supérieures doivent s'entretenir des grands mystères!

Voudriez-vous vous y arracher, Monsieur? Ce que des éditeurs empressés de satisfaire l'avidité du public nous ont dit sur les lacunes de vos derniers écrits aurait-il quelque fondement, et serait-ce pour des occupations d'un intérêt plus immédiat que vous négligeriez ces nobles productions de votre esprit?

J'espère, pour l'honneur des lettres, qu'il n'en sera rien. Chacun de nous a sans doute à remplir des devoirs respectables envers son prince et son pays; mais ceux à qui le ciel a accordé l'heureux don du génie, le talent de dévoiler la nature, ou

celui de parler au cœur, ont des devoirs qui, sans contrarier en rien les premiers, sont, j'ose le dire, d'un ordre tout autrement relevé. C'est à l'humanité entière, c'est aux siècles à venir qu'ils en doivent le compte.

Combien, parmi ces personnages qui passent successivement au pouvoir, n'en est-il pas qui ont vu le bien qu'ils avaient fait ou projeté, dissipé comme un songe devant les projets non moins rapidement évanouis de leurs successeurs ! Une vérité, au contraire, une seule vérité découverte, un seul sentiment généreux gravé par l'éloquence dans le cœur des hommes, contribuera, pendant des siècles, et sans que rien puisse l'empêcher, au bien-être de générations innombrables, et portera le nom de son auteur jusqu'à la dernière postérité.

Ainsi pensait votre illustre prédécesseur.

Entré presque à la fois dans les deux carrières qu'il a parcourues si honorablement, il n'a point sacrifié l'une à l'autre, et même c'est par celle des lettres qu'il a commencé sa vie, et qu'il l'a terminée.

Pardonnez-moi, Monsieur, si m'écartant un peu de votre opinion à son sujet, j'ose croire que la variété de ses travaux a tenu plutôt à l'étendue de ses facultés qu'aux circonstances extérieures; qu'il a été lui, plus encore que l'homme de son siècle; et surtout que, pour arriver aux premiers rangs de son état, les bouleversemens de la révolution ne lui auraient pas été nécessaires.

Une tête puissante comme la sienne devait se faire jour dans tous les temps. Le monarque qui, dans Colbert, obscur serviteur de l'un de ses ministres, sut démêler le futur restaurateur de la prospérité de la France, n'aurait pas méconnu la vaste capacité de M. Daru, qui avait débuté par des postes plus apparens que Colbert, et il se serait bien gardé de la laisser oisive.

Elle ne pouvait pas échapper davantage à l'homme des temps modernes, qui a su le mieux tirer parti des talens. Aussi, dès qu'il l'eut connu, soit qu'il s'agît de pourvoir aux besoins des combattans, ou de recueillir avec ordre les fruits de la victoire, ou de préparer pendant les courts in-

tervalles de paix des victoires nouvelles, M. Daru fut-il toujours employé en chef. Intendant d'armée, commissaire pour l'exécution des traités, administrateur des pays conquis, ministre, partout il déploya la même force de tête et la même vigueur de caractère. Car là, rien ne ressemble à ces fonctions paisibles qui s'exercent à loisir dans l'ombre du cabinet. Après le général, c'est sur l'administrateur de l'armée que pèse la responsabilité la plus grave, la plus instantanée. Ces multitudes d'hommes dévoués, qui ont fait d'avance à leur pays le sacrifice de leur sang et de leur vie, ne lui demandent que leurs besoins physiques, mais ils les demandent impérieusement. Suivre par la pensée leurs masses diverses dans tous ces mouvemens compliqués que leur imprime le génie du chef; calculer à chaque moment leur nombre sur chaque point; distribuer avec précision le matériel dont on dispose; apprécier celui que peut fournir le pays; tenir compte des distances, de l'état des routes, y proportionner ses moyens de transports, pour qu'à jour nommé chaque corps,

la plus petite troupe, reçoive exactement ce qui lui est nécessaire; voilà une faible idée des devoirs de l'administrateur militaire. Qu'il se glisse dans ses calculs la moindre erreur, et les plus heureuses combinaisons de la stratégie sont manquées; des foules de braves périssent en pure perte; la patrie même peut devenir victime d'une seule de ses fautes, à ce terrible jeu de la guerre, où le plus petit accident a quelquefois des conséquences si funestes. Mais avec cette responsabilité presque égale, quelle différence dans les moyens! Le général dispose du ressort tout-puissant de l'honneur, bien sûr, à ce mot, de tout obtenir de soldats français. Trop souvent le chef de l'administration ne peut employer que des spéculateurs sans honte, qui n'ont d'honneur que le gain, dont les profits croissent avec les embarras, et chez qui en faire naître passe pour le plus grand raffinement de l'industrie: non moins à surveiller, non moins menaçans pour le soldat et pour le trésor que toutes les forces de l'ennemi. Et ces difficultés, déjà si grandes dans les temps ordi-

naires, dans quelle proportion ne s'accrurent-elles pas sur les immenses théâtres où se sont faites les guerres de notre temps, et lorsque, avec une rapidité presque miraculeuse, d'innombrables armées se portaient en quelques semaines au centre du pays ennemi! Quelle continuité d'action! que de nuits passées au travail! que d'inquiétudes et de soucis amers! Incurie des subordonnés, indiscipline des troupes, rapacité des chefs, plaintes des peuples, humeur du maître, il fallait savoir tout endurer, tout sacrifier à un objet unique, au salut de l'armée.

Tel fut toujours M. Daru. Ces deux mots de son chef, que vous avez rapportés, le caractérisent complètement. Rien ne l'ébranlait, ni au physique, ni au moral; dans les succès comme dans les revers, son corps d'athlète demeurait aussi sain, aussi frais que sa tête; toujours même précision dans ses ordres, même clarté dans sa gestion, clarté qu'au besoin il savait, avec une sagacité merveilleuse, porter sur la gestion des autres; dissipant dès le premier examen tous les nuages,

dévoilant en peu de temps les pratiques que l'on avait espéré couvrir de ténèbres impénétrables. Je n'ai pas besoin de rappeler la preuve éclatante qu'il a eu récemment occasion de donner de ce talent.

Après de longs services dans cette administration, un autre poste lui avait été conféré, poste de confiance et comparativement de repos; mais au retour de cette invasion de funeste mémoire, entreprise contre son avis, et dans laquelle des fléaux sans nombre justifièrent sa prévoyance, on exigea de lui de reprendre ses anciennes fonctions, et cela, lorsque tout déjà était désespéré; lorsque déjà le destin avait prononcé son arrêt, et que notre malheureuse armée était irrévocablement condamnée à ce désastre, dont rien n'approche dans l'histoire, depuis les temps de Cambyse, ou depuis ceux d'Attila.

Devancer l'armée le plus souvent à pied, bravant pendant plusieurs jours un froid de vingt-huit degrés, recueillir pour elle le peu que l'ennemi n'a pas enlevé, ou que n'ont pas détruit ces

multitudes d'où le malheur a fait disparaître la discipline ; tâcher de remettre un peu d'ordre dans cet immense désordre, voilà tout ce qui lui fut possible. Mais il se remontra dans toute sa force l'année suivante, lorsque la France, qui venait de perdre une armée de trois cent mille hommes, en reproduisit, comme par enchantement, une autre presque aussi forte, sacrifiée en quelques mois au même esprit de vertige qui avait détruit la première.

Eh bien! cet homme que l'histoire de notre temps présentera sans cesse comme un ressort principal, comme un instrument essentiel de ces expéditions gigantesques et répétées, dont aucune histoire n'offre d'exemple, est le même qui a fait tant de vers agréables, qui a traduit le plus varié, le plus difficile des poètes, et qui, s'il se proposait en cela un but peut-être impossible à atteindre, en est cependant approché plus qu'aucun de ses devanciers ; c'est le même qui a mis dans un jour tout nouveau l'histoire de ce gouvernement sombre et cruel, auquel les crimes les plus atroces et

les vices les plus bas étaient indifférens, pourvu qu'ils l'aidassent à se maintenir, et dont la chute honteuse était presque nécessaire pour justifier la Providence de lui avoir accordé tant de siècles de durée.

Ce même homme encore, dans deux grands corps de l'état, a traité avec étendue et solidité des questions nombreuses et importantes de haute législation.

Ajouterai-je, mais sans aucun doute le public m'excusera, voyant où je parle, qu'également attaché à ses devoirs de tous les degrés, ce même homme, membre de deux grandes académies, s'y est toujours montré des plus laborieux et des plus assidus ; que, les associant dans son attachement, il consacrait à la gloire de l'une le talent qui l'avait fait appeler à l'autre, et qu'il a passé les derniers jours d'une trop courte vie à chanter, avec les merveilles des cieux, la merveille non moins grande du génie de l'homme, qui a été capable de deviner leurs lois? Ce fut encore pour lui une étude toute nouvelle. Le traducteur d'Horace,

l'historien de Venise, pour célébrer les découvertes immortelles des Copernic, des Képler, des Newton et des Laplace, se vit obligé de devenir leur élève.

Et que l'on ne croie pas qu'il choisit pour tant de travaux politiques, littéraires ou scientifiques, les intervalles que les affaires de son administration laissaient entièrement libres. Avec M. Daru, tout marchait de front. Il composait au bruit des armes ; quelque excès d'occupation l'empêchait-il de méditer ou d'écrire, il songeait à recueillir des matériaux pour des compositions futures. Son poëme sur les Alpes a été fait pendant cette campagne si agitée, où Masséna repoussa une invasion imminente. C'est au milieu de tout le fracas de la catastrophe de Venise, qu'il conçut le plan de son histoire ; et dans le partage de ses dépouilles, le seul butin qu'il se réserva furent ces documens si importans qui en forment les preuves. Le plan de son histoire de Bretagne avait été conçu dans des momens plus orageux encore, quand la France déchirait ses entrailles. Pour son Horace,

il ne le quittait point; à chaque campement, au moindre bivouac, il trouvait quelques momens à lui consacrer. C'est ainsi que, dans les prisons de la terreur, presque en vue de l'échafaud, il adressait à son geôlier cette épître si plaisante, si digne d'Horace, et d'Horace le stoïcien, car vous avez bien dit, Monsieur, qu'il y en a deux, où il lui prouvait que c'était lui, geôlier, qui était prisonnier, tandis que le poëte sous les verrous parcourt libre et gai l'univers.

M. Daru lui-même nous donne le secret de cette activité que rien n'a pu interrompre : il est tout entier dans ces belles paroles d'une de ses premières préfaces : que *dans les circonstances les plus pénibles de la vie, il est un noble emploi du temps, qui rend à l'homme tout ce qui lui appartient de bonheur et de dignité.*

Oui, Monsieur, ce noble emploi du temps, le travail de l'esprit est, je ne dis pas, la consolation que la Providence nous accorde dans tous nos malheurs; car il est des malheurs où nulle consolation n'est possible, et vous nous en offrez un

triste exemple; mais, de tous les adoucissemens qu'elle nous a ménagés, le plus sûr, le plus à la disposition du sage. Que s'il lui est encore accordé d'y joindre l'amitié, quelle contrariété de la vie ne supporterait-il pas avec ces deux soutiens?

Ce furent l'amitié et l'amour du travail qui réunirent dans l'origine les membres de l'Académie Française, et, depuis sa fondation, notre compagnie a toujours été consacrée à ce double culte. Venez, Monsieur, l'y partager avec nous; venez y partager nos vœux pour le bonheur du prince, pour le bonheur de la France qui en est inséparable. Peut-être trouverez-vous dans nos exercices quelques distractions à vos douleurs; peut-être aussi devez-vous croire moins qu'un autre que votre triomphe soit devenu tout à fait étranger pour celle à qui votre piété filiale aurait été si heureuse d'en faire l'hommage. Si les habitans des demeures célestes prennent quelque part aux événemens de ce monde, c'est sans doute lorsqu'ils voient honorer par les hommes ceux qui ont toujours fait un noble usage des dons du ciel.

DISCOURS

SUR

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT[1].

MESSIEURS,

Longtemps avant que le législateur puisse formuler en loi une conviction sociale, il est permis

(1) Ce discours a été prononcé à l'Hôtel-de-Ville, à Paris, le 18 avril 1836, à l'occasion du concours ouvert par la société de la morale chrétienne sur l'abolition de la peine de mort. Voyez la pièce de vers intitulée *Contre la peine de mort*, page 71.

aux philosophes de la discuter. Le législateur est patient, parce qu'il ne doit pas se tromper, son erreur retombe sur la société tout entière. On peut tuer une société à coups de principes et de vérités, comme on la sape avec l'erreur et le crime. Ne l'oublions jamais ; ne nous irritons pas contre les timides lenteurs de l'application. Tenons compte au temps de ses mœurs, de ses habitudes, de ses préjugés même. Songeons que la société est une œuvre traditionnelle où tout se tient; qu'il n'y faut porter la main qu'avec scrupule et tremblement; que des millions de vies, de propriétés, de droits, reposent à l'ombre de ce vaste et séculaire édifice, et qu'une pierre détachée avant l'heure peut écraser des générations dans sa chute. Notre devoir est d'éclairer la société, et non de la maudire; celui qui la maudit ne la comprend pas. La plus sublime théorie sociale qui enseignerait à mépriser la loi et à se révolter contre elle, serait moins profitable au monde que le respect et l'obéissance que le citoyen doit même à ce que le philosophe condamne.

Ceci, Messieurs, était nécessaire à dire pour bien établir notre situation. Nous ne sommes que des consciences individuelles cherchant à s'éclairer : nous faisons l'enquête de la peine de mort.

Le genre humain a une conscience comme l'individu. Cette conscience a, comme la nôtre, ses doutes, ses troubles, ses remords. Elle se replie de temps en temps sur elle-même, et se demande si les lois qui régissent l'instinct social sont en rapport avec les divines inspirations de la religion, de la philosophie, de la science. Et c'est là, Messieurs, que nous ne pouvons assez admirer cette toute-puissance des convictions innées que rien ne peut étouffer, qui se soulèvent en nous contre nous-mêmes, qui cherchent à agir ou dans les livres, ou dans les assemblées délibérantes, ou dans les sociétés libres comme celle-ci, et qui, pour des intérêts qui leur sont étrangers, où elles semblent complétement désintéressées, forcent des hommes d'opinions, de religions, de nations diverses, à s'entendre d'un bout de

l'Europe à l'autre. C'est là ce qui devrait prouver aux plus incrédules qu'il y a dans l'homme quelque chose de plus fort, de plus irrésistible que la voix de son égoïsme; quelque chose de surhumain qui crie en lui contre ses propres mensonges, et qui ne lui laisse aucun repos jusqu'à ce qu'il ait restauré dans ses lois le principe que Dieu a mis dans sa nature. Nous sommes à une de ces époques d'examen social. Il n'est donc pas étonnant que cette conscience publique recommence à s'interroger sur une des plus terribles anxiétés de sa législation, et qu'elle se demande s'il est vrai qu'il y ait une vertu sociale dans le sang versé; s'il est vrai que le bourreau soit l'exécuteur d'une sorte de sacerdoce de l'humanité; s'il est vrai que l'échafaud soit la dernière raison de la justice. Son horreur du sang, son mépris du bourreau, lui répondent : laissons-la réfléchir, ou plutôt aidons-la à réfléchir. Tel est l'objet du concours que vous avez établi et que vous allez juger.

Mais avant d'entrer dans l'examen rapide des

nombreux et brillans travaux que ce concours a suscités, permettez à votre rapporteur d'établir sa pensée sur la peine de mort. Vous jugerez mieux des progrès que ce concours aura fait faire à vos propres convictions.

Nous ne voulons fausser aucune vérité pour en redresser une. Nous ne pensons pas que la société n'ait jamais eu ou cru avoir le droit de vie et de mort sur l'homme. Nous pensons, et il n'est pas besoin de vous dire que nos pensées ici sont tout individuelles, qu'elle ne l'a plus. La société étant, selon nous, nécessaire, elle a tous les droits nécessaires à son existence; et, si dans les commencemens de son existence, dans les imperfections de son organisation primitive, dans son dénûment de moyens répressifs, elle a pensé que le droit de frapper le coupable était sa raison suprême, son seul moyen de préservation, elle a pu frapper sans crime, parce qu'elle frappait en conscience. En est-il de même aujourd'hui? et dans l'état actuel d'une société armée d'une force suffisante pour réprimer et punir sans verser le sang, éclairée

d'une lumière suffisante pour substituer la sanction morale, la sanction corrective, à la sanction du meurtre, cette société peut-elle légitimement rester homicide? La nature, la raison, la science répondent unanimement : non. Les plus incrédules hésitent. Pour eux au moins, il y a doute. Or, le jour où le législateur doute d'un droit si terrible, le jour où, en contemplant l'échafaud ensanglanté, il recule avec horreur et se demande si pour punir un crime il n'en a pas peut-être commis un lui-même, de ce jour la peine de mort ne lui appartient plus. Car qu'est-ce qu'un doute qui ne peut se résoudre qu'après que la tête a roulé sur l'échafaud? qu'est-ce qu'un doute auquel est suspendue la hache de l'exécuteur, et qui la laisse tomber sur une vie d'homme? Ce doute, Messieurs, s'il n'est pas encore un crime, il est bien près d'être un remords!...

L'homme peut tout faire, excepté créer. La raison, la science, l'association lui ont soumis les élémens. Roi visible de la création, Dieu lui a livré la nature; mais pour lui faire sentir son

néant, au milieu des témoignages de sa grandeur, Dieu s'est réservé à lui seul le mystère de la vie. En se réservant la vie, il a dit évidemment à l'homme : Je me réserve aussi la mort. Tu ne tueras pas, car tu ne peux restituer la vie. Tuer est un attentat à moi-même. C'est une usurpation de mon droit divin. C'est une violence faite à ma création. Tu pourras tuer, car tu es libre; mais pour mettre le sceau de la nature à cette inviolabilité de la vie humaine, je donne à la victime l'horreur de la mort, et un cri éternel au sang contre le meurtrier.

Cependant le sceau de la nature fut rompu par la première mort violente. Le meurtre devint le crime de l'homme pervers, et, il faut le dire, il devint la défense de l'homme juste. Comme droit de défense ou de préservation, il devint déplorablement légitime. Il appartint à l'homme contre l'homme, comme il appartient au tigre contre le tigre. La société venant à se former, et encore à ses premiers rudimens, en déposséda l'individu et se chargea de l'exercer elle-même. Ce fut un pre-

mier pas. Mais la société confondit, en s'emparant de ce droit, la vengeance avec la justice, et consacra cette loi brutale du talion qui punit le mal par le mal, qui lave le sang dans le sang, qui jette un cadavre sur un cadavre, et qui dit à l'homme : Regarde, je ne sais punir le crime qu'en le commettant! Et cependant cette loi fut juste, je me trompe, elle parut juste, tant que la conscience du genre humain n'en connut pas d'autre. Cette loi fut juste ; mais fut-elle morale? Non, Messieurs, ce fut une loi charnelle, une loi d'impuissance, une loi de désespoir. Elle ne fit qu'établir la société vengeresse de l'individu et meurtrière du meurtrier ; la société avait une mission plus sainte ; préserver l'individu du crime sans donner l'exemple du meurtre ; faire respecter et triompher la loi morale sans violer la loi naturelle ; restaurer l'œuvre de Dieu et proclamer contre tous et contre elle-même ce grand, social et divin principe, ce dogme éternel de l'inviolabilité de la vie humaine.

Un instinct sourd lui révélait ce besoin de s'é-

lever à la sociabilité morale, et de substituer le respect de la vie à la sanglante profanation du glaive. L'histoire est pleine de ces tentatives. Un adoucissement sensible des mœurs les signala partout. La Toscane, la Russie, le témoignent encore. Le christianisme enseigna enfin à l'humanité le dogme de sa spiritualisation. Le mal et le crime devinrent les seules victimes à immoler. La société, dans l'esprit du Christianisme, remettant toute vengeance à Dieu, n'eut plus que deux actes à accomplir : garantir ses membres des atteintes ou des récidives du crime, et corriger le criminel en l'améliorant. Cette divine révélation du mystère social, dont le premier acte fut la miséricorde d'un juste pardonnant à ses meurtriers du haut d'une croix, n'a plus cessé depuis de pénétrer les mœurs, les institutions et les lois. Il y a lutte sans doute encore entre la chair et l'esprit, entre les ténèbres et la lumière ; mais l'esprit triomphe, mais la lumière va croissant ; et des tortures, des chevalets, jusqu'aux prisons pénitentiaires où le supplice n'est plus que l'impuissance de nuire et la nécessité de

travailler et de réfléchir, il y a un immense espace, il y a un abîme que la charité a comblé. Cet espace, nous pouvons le contempler avec satisfaction pour le présent, avec espérance pour l'avenir. Les efforts que nous faisons nous-mêmes ici, secondés par tant de sympathies au dehors, sont un nouveau témoignage de cette impulsion unanime qui travaille la société dans le sens de sa complète moralisation. Les applications de la peine de mort s'effacent de huit articles de nos codes, les supplices douloureux disparaissent; les échafauds, spectacle autrefois des rois et des cours, se construisent honteusement la nuit pour échapper à l'horreur du peuple; vos places, vos rues les vomissent, et de dégoûts en dégoûts, ils se replient jusque dans vos faubourgs les plus écartés, qui bientôt les repousseront encore. Que reste-t-il donc à la société, Messieurs, qui l'empêche de laver pour jamais ses mains? Ce qui lui reste! une erreur, un préjugé, un mensonge : l'opinion que la peine de mort lui est encore nécessaire.

Et d'abord, nous demanderons si ce qui est

atroce est jamais nécessaire ; si ce qui est infâme dans l'acte et dans l'instrument est jamais utile ; si ce qui est irréparable devant un juge soumis à l'erreur est jamais juste ; et enfin, Messieurs, si le meurtre de l'homme par la société est propre à consacrer devant les hommes l'inviolabilité de la vie humaine ? Aucune voix ne s'élèvera pour nous répondre, excepté la voix paradoxale de ces glorificateurs du bourreau, qui, attribuant à Dieu la soif du sang, au sang répandu une vertu expiatoire et régénératrice, préconisent la guerre, ce meurtre en masse, comme une œuvre providentielle, et font du bourreau le prêtre de la chair, le sacrificateur de l'humanité. Mais la nature répond à ces hommes par l'horreur du sang, la société par l'instinct moral, la religion par l'Évangile.

Reste donc l'intimidation qui, si elle était affaiblie, selon nos adversaires, par l'abolition de la peine de mort, laisserait, selon eux, déborder le crime. Ils croient avoir besoin de la mort comme sanction de la justice.

Sans doute, Messieurs, il faut une sanction à la loi; mais cette sanction est de deux espèces : une sanction matérielle, une sanction morale. Ces deux sanctions doivent concourir, et satisfaire ensemble à la société. Mais selon que cette société est plus ou moins avancée dans ses voies de spiritualisation et de perfectionnement, cette sanction de sa loi participe davantage de l'une de ces deux natures de pénalités, c'est-à-dire qu'elle est plus matérielle ou plus morale, plus afflictive ou plus corrective, que la peine infligée par la loi s'applique davantage à la chair, ou davantage à l'esprit. Ainsi les législations primitives tuent, les législations chrétiennes et avancées retranchent le glaive ou le font briller plus rarement à l'œil du peuple, puis enfin le brisent tout-à-fait et substituent au supplice sanglant la détention qui préserve la société, la honte qui marque au front le coupable, la solitude qui le force à réfléchir, l'enseignement qui l'éclaire, le travail qui dompte la chair et l'esprit du criminel, le repentir enfin qui le régénère.

Voilà, Messieurs, les deux natures de sanction entre lesquelles nous ayons nous-mêmes à choisir. Or, pour choisir nous n'avons qu'à prononcer si, dans notre état actuel de garantie et d'administration sociales, nous n'avons pas, indépendamment de l'échafaud, une force défensive et répressive surabondantes, pour prévenir et pour intimider le criminel.

Ces forces se divisent en deux natures, forces matérielles et forces morales. En forces matérielles de préservation, la société a d'abord son organisation même, son gouvernement, œil toujours ouvert, main toujours étendue sur elle pour agir, défendre, pourvoir. Elle a des armées permanentes, force présente partout pour contraindre ce qui résisterait. Elle a des polices patentes ou secrètes, des surveillances centrales et municipales investies du droit de protection et de vigilance sur le dernier hameau du territoire. Elle a ses gendarmeries, armée toujours en campagne contre le malfaiteur. Elle a des tribunaux disséminés dans tous les chefs-lieux de ses provinces

pour donner organe, interprétation, efficacité à la loi. Elle a enfin des routes surveillées, des rues éclairées, des murs, des clôtures, des foyers inviolables, des déportations, des prisons, des bagnes, vaste arsenal de forces défensives matérielles.

En forces morales la société est-elle plus désarmée? Voilà d'abord la religion, communion des esprits et des consciences, législation de famille dont le code punit le crime d'une pénalité éternelle. Elle est présente partout, même dans la nuit, même sur les routes désertes, et fait entendre dans la solitude et dans le silence la voix intérieure de ses enseignemens, de ses promesses, de ses menaces. Voilà la législation avec ses codes, ses poursuites d'office, ses jurys, corps redoutés même de l'innocent, et devant qui c'est déjà une peine que d'avoir à comparaître. Voilà l'opinion, ce juge mutuel des hommes entre eux, ce juge d'abord prévenu, plus tard infaillible, qui supplée la religion et la loi, et rétribue chacun selon ses œuvres. Voilà la honte, ce supplice de l'opinion, qui poursuit, flétrit, torture le criminel même

acquitté, et qui, s'il échappe au juge, lui fait un juge de chaque regard. Voilà la presse, et la publicité qu'elle multiplie, qui écrivent partout le nom, l'acte, la peine, et donnent au châtiment humain l'ubiquité de la vengeance céleste. Voilà les lumières progressives, l'enseignement universel, la moralité croissante, forces nouvelles de la société morale contre les agressions du crime.

Qui osera dire que cet arsenal est insuffisant? la routine seule, ou la peur.

Examinons la situation d'esprit du criminel qui médite un attentat. Le crime n'a jamais qu'une de ces deux causes : une passion, ou un intérêt. Si c'est la passion qui pousse l'homme au crime, l'intimidation de la loi n'agit plus sur lui. La passion, aveugle de sa nature, exclut le raisonnement, elle se satisfait à tout prix; elle ne recule pas devant la chance de la mort; au contraire, souvent l'idée de braver la mort donne une sorte de féroce excitation au criminel, et il se croit presque justifié à ses propres yeux, en se disant qu'il joue sa passion contre la mort. Qui de nous niera qu'il

y ait pour la mystérieuse nature humaine une tentation dans le péril, comme il y a un vertige dans l'abîme !

Ou c'est l'intérêt, et alors le criminel qui calcule à froid, qui sait la chance qu'il encourt et qui poursuit néanmoins son œuvre homicide, a pesé son crime contre sa peine, et puisque l'énormité de cette peine ne l'arrête pas, c'est apparemment que l'intimidation n'agit plus sur lui. Il n'est pas besoin d'ajouter que l'intimidation par toutes les autres peines, la honte, la réclusion, l'isolement, la pénitence à vie, n'agiraient ni moins ni plus que la peine de mort. Les duels, les innombrables suicides, les attentats commis journellement dans les bagnes, dans l'unique but d'obtenir la mort, sont une preuve que la peine de mort n'est pas toujours pour le criminel le plus effrayant des supplices, et que la vie est pour beaucoup d'hommes plus difficile à supporter que l'échafaud.

On a de tout temps effrayé l'imagination d'un débordement de crimes à chaque adoucissement

des supplices ; les supplices, les tortures ont été abolis, et la statistique du crime est restée à peu près la même. L'état de la société a eu sur le nombre ou la rareté des crimes plus d'influence que l'état de la législation. La Toscane a supprimé la mort, et a vu réduire à rien les crimes contre les personnes. A Naples et à Rome, l'introduction des pénalités françaises a réduit les assassinats à trente pour cent. En Russie où, pendant les quatre-vingts dernières années, il n'y a eu que quatre exécutions capitales, les crimes contre la vie diminuent chaque jour. En France, nous avons porté la peine de mort contre l'infanticide, et l'infanticide n'a pas diminué. La statistique démontre que les crimes diminuent en raison de l'éducation et de l'aisance des populations, et que la sobriété des peines tempère la férocité du crime.

Les lois sanglantes ensanglantent les mœurs. Là est le vice de ces lois d'intimidation par le meurtre. A les supposer même efficaces, que fait le législateur si, pour intimider quelques scélérats, il déprave par l'habitude de la mort, par le goût

du sang, l'imagination de tout un peuple? s'il lui fait respirer le sang? palper le cadavre? Non, Messieurs, le danger n'est pas dans l'absence de ce honteux spectacle; il est dans l'espérance trop fondée de l'impunité que l'inapplication des lois de mort inspire au criminel. Il se dit avec raison : La peine de mort répugne à mes juges; j'ai cent chances contre une qu'on ne me l'appliquera pas, et pour éviter de me l'appliquer, on m'acquittera. C'est la peine de mort qui me préserve, c'est mon immunité; commettons le crime.

Mais on nous fait une objection grave. Cette objection est sans réplique, parce qu'elle exclut le raisonnement : Vous croyez-vous plus sages que vos pères? pensez-vous que la justice date de vous? la peine de mort est l'instinct de l'humanité, la peine de mort est l'instinct de la justice divine; car partout l'homme l'écrivit sous l'inspiration de sa nature; le code de toutes les nations semble avoir été écrit avec la pointe d'un poignard.

Nous répondons : Cela est vrai. La peine de mort est l'instinct brutal de la justice matérielle,

l'instinct du bras qui se lève et qui frappe parce qu'on a frappé. Et c'est parce que cela est vrai pour l'humanité à l'état d'instinct et de nature, que cela est faux pour la société à l'état de raison et de moralisation. Quelle a été l'œuvre de la civilisation? de prendre en tout le contre-pied de la nature, de constituer une nature spirituelle, divine, sociale, en sens inverse de la nature brutale; de faire faire à l'homme et à la société, image collective de l'homme, précisément le contraire de ce que l'humanité charnelle et instinctive aurait fait. Les religions, les civilisations ne sont autre chose que ces triomphes successifs du principe divin sur le principe humain. Écoutez en tout ce que dit la nature et ce que dit la loi. La nature dit à l'homme : La terre est à tes besoins ; voilà un arbre chargé de fruits; tu as faim, mange! La loi sociale lui dit : Meurs au pied de l'arbre sans toucher au fruit. Dieu et la loi vengent la propriété. La nature dit à l'homme : Choisis au hasard parmi ces femmes dont la beauté te séduit, et quand cette beauté sera fanée, délaisse-la pour t'attacher à une

autre. La loi sociale lui dit : Tu n'auras qu'une compagne pour que la famille se constitue et se resserre par un nœud indissoluble et assure la vie, l'amour, la protection aux enfans. La nature dit à l'homme : Demande le sang pour le sang, tue ceux qui tuent. Une loi plus parfaite lui dit : La vengeance n'est qu'à Dieu, parce que lui seul est infaillible ; la justice humaine n'est que défensive ; tu ne tueras pas ; et moi, pour conserver à tes yeux le dogme de l'inviolabilité de la vie humaine, je ne tuerai plus.

Aussi, Messieurs, voyez relativement au crime la différence des deux sociétés, selon qu'elles adoptent l'un ou l'autre de ces principes. Un juge déclarant le fait sans l'apprécier ; un bourreau que l'on mène tuer en public pour enseigner au peuple qu'il ne faut jamais tuer ; une foule aux pieds de laquelle on répand le sang pour lui inspirer l'horreur du sang : voilà la société selon la nature ! Un juge appréciant le crime et graduant la peine au délit ; la vengeance remise au Juge suprême et à la conscience du coupable ; un peuple dont l'indi-

gnation contre le crime ne se change pas en pitié pour le supplicié ; un cachot qui se referme pour défendre à jamais la société du criminel, et sous les voûtes de ce cachot l'humanité, encore présente, imposant le travail et la correction au coupable, Dieu lui inspirant le repentir et la résignation, et le repentir lui laissant peut-être l'espérance : voilà la société selon l'Évangile, selon l'esprit, selon la civilisation. Choisissez! Pour nous, notre choix est fait.

Il y a, dit-on, des embarras et des périls d'exécution. La transition d'un système à l'autre exige une pénalité nouvelle, et la société ne peut se résoudre à une épreuve pendant laquelle elle aurait quelques chances contre elle? La transition, Messieurs!... Elle n'est autre chose que l'emprisonnement provisoire des condamnés dans nos maisons de détention, jusqu'à ce qu'on ait construit un certain nombre de *maisons du crime,* de prisons pénitentiaires en France ou dans une de nos colonies lointaines. C'est une dépense de quelques millions à répartir en peu d'années, c'est-à-dire une

dépense insensible, une dépense qui, je ne crains pas de l'affirmer, serait couverte en peu de jours par une souscription volontaire, la plus glorieuse, la plus sainte des souscriptions, la souscription du rachat du sang. Je ne vois que le bourreau qui y perdrait; mais il y reconquerrait son droit d'homme! Quant aux chances de péril que la société aurait, dit-on, à courir au premier moment par une recrudescence de crime, je n'y crois pas; ce serait la première fois que la générosité inspirerait la vengeance. Mais à supposer même qu'il y eût un moment, non de danger, mais d'inquiétude dans le pays, cette chance ne vaut-elle pas qu'on l'encoure? La société et le criminel se regarderont-ils éternellement pour voir lequel des deux cessera le premier d'être féroce? Ne faut-il pas que quelqu'un commence? Peut-on espérer que ce sera le crime qui donnera le premier l'exemple de la vertu et de la mansuétude, lui ignorant, brutal, sans foi, sans lumière, sans courage? N'est-ce donc pas à la société de commencer? et n'est-ce pas mentir à la providence

sociale que de lui faire appréhender un crime de l'exercice d'une vertu?

Non, Messieurs, elle n'a de danger à courir que par l'hésitation de son système actuel qui garde la mort sans conviction, le glaive sans frapper; et pour réaliser ce noble instinct qui la travaille, elle n'a qu'une chose à faire : un acte de foi en elle-même, un acte de confiance en ce Dieu qui lui inspire et qui l'aidera à réaliser une des plus saintes phases de sa régénération.

Passons au concours.

La Société en avait ouvert deux : l'un pour des mémoires; l'autre pour des articles de journaux propres à populariser la doctrine de l'abolition de la peine de mort par la presse périodique.

Le concours des articles de journaux est prorogé au 31 décembre de cette année.

Nous n'avons à nous occuper aujourd'hui que du concours des mémoires manuscrits.

La pensée de la Société a été puissamment communicative. Elle a remué au loin des pensées sympathiques. Son action n'a pas été bornée à la

France. L'Europe entière a répondu. Soixante-un mémoires attestent cette vibration d'un sentiment presque unanime. L'Allemagne, l'Italie, la Suisse, Genève, ont envoyé des travaux remarquables, dignes représentations de ces nations diverses à ce pacifique congrès d'humanité. La Société a distingué surtout deux mémoires italiens, dont l'un est un hommage que le fils du célèbre Fabroni, de Florence, a fait d'un mémoire imprimé de son père. Elle a distingué aussi un mémoire allemand-français de M. le docteur Grohmann, professeur à Dresde. Une médaille d'argent est décernée à ce mémoire, où les plus saintes sanctions de la religion sont invoquées en faveur de la raison et de la science.

La commission a distribué les soixante mémoires en trois catégories. Les uns, au nombre de quarante, presque tous satisfaisans par les vues, les intentions, le talent, mais que des excentricités de rédaction, des imperfections de formes, des théories trop aventureuses, l'ont à regret forcée d'écarter, tout en payant à leurs auteurs

le tribut de reconnaissance et souvent d'admiration qui leur est dû.

Les vingt autres mémoires ont longtemps balancé ses suffrages. Dans l'impossibilité de donner autant de médailles qu'il y avait de concurrens, elle en a éliminé encore dix par des considérations prejudicielles de forme et de style, et elle a partagé ainsi entre les dix mémoires restans les encouragemens dont elle avait à disposer.

Les six mémoires jugés dignes de la médaille de bronze sont : le n° 33, dont l'auteur est M. l'abbé de Vic, curé d'Houdainville (Oise). Au nom d'une religion qui a enseigné l'immortalité de l'ame et le pardon, il s'élève contre une peine qui, dans son énergique expression, *prêche le matérialisme*.

Dans le n° 24 nous découvrons l'ame et le génie d'une femme, madame Eugénie Niboyet.

M. Morel, pasteur de Corgemont en Suisse, auteur du mémoire sous le n° 18, s'adresse surtout au sentiment français, et semble, au nom de tant de glorieuses initiatives prises par notre

nation, nous commander la sainte initiative de l'abolition de la mort dans nos lois.

On trouve, avec un intérêt que ne peuvent altérer des inégalités de diction, les plus larges développemens de logique et de fait dans le n° 14, dont l'auteur est un ingénieur des ponts-et-chaussées, M. Mordret.

Un raisonnement sévère et des impulsions de la plus haute moralité distinguent le n° 57, ouvrage de M. Laurent, maire de Saverdun (Ariége).

Les quatre mémoires nos 7, 59, 10 et 17, ont obtenu chacun la médaille d'argent. La commission n'a point classé ces quatre mémoires entre eux; elle s'est bornée à les couronner en commun et à mérite à peu près égal, distinguant seulement l'un de l'autre, par des qualités de pensées et de style qui lui étaient spéciales. Ainsi le n° 7, dont l'auteur est M. Poupot, professeur à Sorrèze, par l'énergie et la profondeur de la touche; le n° 59, par l'émotion et la contagion du sentiment, émotion qui trahissait le cœur d'une

femme dans les convictions de l'écrivain (cette femme est madame Élisabeth Celnart, de Clermont en Auvergne); le n° 10, par l'économie du plan, la complète exposition des preuves, des inductions, des documens (l'auteur est M. Doublet de Boisthibaut, avocat à Chartres); le n° 17, dont l'auteur est M. Giron de Busaringues, par l'éclat et la chaleur de l'expression (1).

Telles sont, Messieurs, les rémunérations bien insuffisantes que la Société décerne à ceux des concurrens qui sont le mieux entrés dans la lettre et dans l'esprit de son programme; quelques médailles données par des hommes de zèle à des hommes de bien. Mais la Société de la Morale Chrétienne ne se dissimule pas que la valeur de ces prix, qui n'est rien devant les hommes, sera grande un jour peut-être devant l'humanité et devant Dieu. Ce n'est pas l'espoir d'une rémunération en or ou en gloire qui sollicite de tels écrits. Ces pensées vivent et se rétribuent d'elles-

(1) On voit qu'il n'a pas été décerné de médaille d'or.

mêmes : de tels ouvrages sont des actions plus que des livres.

Aux actes les plus héroïques, aux dévouemens les plus sublimes, la société civile n'a pas de prix à donner. Elle se contente de les signaler par une marque de distinction sans valeur, et qui a bien moins pour objet de payer la vertu dans celui qui l'a pratiquée que de l'inspirer aux autres par l'exemple. Et si une humble médaille de cuivre suffit à la récompense du courageux pilote qui a sauvé une vie au péril de la sienne, si cette médaille passe après lui, comme un titre de vertu, à ses enfans ; quel prix n'auront pas à nos yeux, Messieurs, ces médailles décernées à des écrivains, à des philosophes, à des ministres de l'Évangile, à des femmes, dont les efforts aujourd'hui obscurs auront concouru cependant à préserver non pas une vie, mais des milliers de vies humaines ? Ces médailles, Messieurs, elles passeront de générations en générations dans les familles de ceux qui les reçoivent ; elles signaleront à des descendans plus heureux la sainte

pensée de leurs pères; elles seront le denier impérissable, le denier que nous devons tous à cette œuvre collective de l'amélioration et de la moralisation des hommes.

D'heureux symptômes nous présagent le but glorieux de nos efforts. Montesquieu, ce prophète des sociétés, dit quelque part que l'adoucissement des peines est un symptôme certain et constant du développement de la liberté chez les peuples, tant la liberté et la moralité sont jumelles dans les pensées de la Providence. Eh bien! la liberté a grandi de mille ans chez nous en un demi-siècle. Espérons que la parole de Montesquieu ne sera pas vaine, et que la spiritualisation de nos mœurs va se montrer proportionnellement dans nos lois. Il n'a pas tenu à un de nos plus dignes amis, M. de Tracy, un de ces cœurs où se résument tous les bons instincts d'une époque, que la peine de mort pour cause politique ne fût effacée de nos codes par la main encore palpitante de la révolution de juillet, et que les passions populaires ne fussent enfin désar-

mées d'une pénalité dont elles s'entre-tuent depuis tant de siècles. Cette pensée ne dort ni dans son cœur ni dans le nôtre. Une grande pensée est-elle jamais morte en France ?

Heureux le jour où la législation consacrera enfin dans ses codes ces saintes inspirations de la charité sociale ! Heureux le jour où elle verra disparaître, devant la lumière divine, ces deux grands scandales de la raison du dix-neuvième siècle : l'esclavage et la peine de mort ! Heureux le jour où la société humaine pourra dire à Dieu, en lui restituant ses générations tout entières : Nous rendons intactes à la nature toutes les vies qu'elle nous a confiées. Comptez, Seigneur ! il n'en manque pas une. Si le crime a répandu encore quelques gouttes de sang sur la terre, nous ne l'avons pas lavé dans un autre sang ; nous l'avons effacé sous nos larmes. Nous avons rendu son innocence à la loi. La société est une religion aussi, mais son autel n'est pas un échafaud. Elle reçoit l'homme de la nature pour transformer et sanctifier l'humanité, et, à la place du

crime et de la mort, elle renvoie aux pieds du Juge suprême le repentir et la réparation. L'Évangile est à la fois son inspiration et son modèle, et la législation ne sera complète qu'autant que chacune des lois humaines sera une traduction et un reflet d'une des lois de Dieu. C'est le génie du législateur de les découvrir, c'est sa vertu de les écrire, et ce sera votre seul et modeste honneur, Messieurs, de l'avoir inspiré de vos efforts et devancé de vos désirs.

SECOND DISCOURS

SUR

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT [1].

Quoique des circonstances dont il est inutile d'affliger de nouveau les esprits aient fait proroger à une autre année le prix offert par la So-

(1) Ce discours a été prononcé le 17 avril 1837, dans la séance annuelle de la société de la morale chrétienne.

ciété aux Mémoires sur l'abolition de la peine de mort, vous continuez votre œuvre en sollicitant toutes les forces de l'intelligence et de la conscience de votre époque à concourir avec vous à l'abolition de la peine de mort. De tous les points du monde pensant, on s'associe à vos pieux désirs; on vous adresse des vœux, on en adresse aux chambres législatives, on en adresse au ciel même pour cette réhabilitation *de nos Codes*, où on lira d'autant plus la sainteté de la justice, qu'on en aura davantage effacé le sang. Mais pendant que tant de voix vous répondent: Oui; d'autres voix, nombreuses, consciencieuses, convaincues aussi, vous crient: Non; votre entreprise est un blasphème contre la loi de Dieu, un attentat contre la société.

Depuis le jour où, dans cette même enceinte, vous couronniez les nombreux Mémoires que votre concours européen avait fait naître, et dont quelques-uns vous avaient tellement émus, que, si vous eussiez été une assemblée de législateurs, la peine de mort eût été abolie comme elle doit

l'être, dans un généreux mouvement de magnanimité et d'enthousiasme ; depuis ce jour, et comme par un dernier effort, les adversaires de l'abolition de la peine de mort ont eu presque seuls la parole ; et, disons-le avec regret, la presse périodique, cette presse qui devrait porter les idées et les sentimens toujours en avant de la législation, comme l'enfant court devant l'archer pour lui poser le but et l'attendre ; cette presse, pour cette seule fois trop lente et trop timide, n'a enregistré contre nous que les objections du doute ou les murmures de la société alarmée. Parmi ces murmures, parmi ces objections, il en est qu'il faut dédaigner, car elles ne sont que l'écho de la peur ou de la superstition du passé ; mais il en est d'autres qui, par la sincérité de leur doute, par l'élévation de leurs motifs, par la dignité de leur expression, méritent de nous une attention sérieuse, et une réponse pleine de mesure et de respect. De ce nombre sont celles d'un jeune et savant procureur-général, M. Hello, qui nous a combattus en grand

magistrat, en grand écrivain [1]. Entre de pareils adversaires et nous, Messieurs, il n'y aura jamais d'autre haine que celle qui existe entre une erreur et une vérité ; et encore cette erreur et cette vérité se touchent-elles, car l'erreur chez de tels hommes est aussi sainte dans ses motifs, est aussi humaine dans ses désirs, que la vérité.. Permettez-moi donc de discuter un moment contre un adversaire que nous serions si heureux de convaincre, et dont l'ame et le cœur sont déjà de notre côté. Je ne relèverai que les deux ou trois principales objections qu'il nous oppose. Ce sont celles que l'opinion publique garde comme une dernière armure, pour résister à l'entraînement qui la pousse à demander avec nous l'abolition des lois de sang.

Et d'abord, Messieurs, de quoi nous accuse-t-on ? de vouloir détruire la justice ? La justice !

(1) M. Hello, procureur-général près la Cour royale de Rennes, avait répondu au premier discours de M. de Lamartine par un article inséré dans la *Gazette des Tribunaux*, le 25 mai 1836.

est-ce que nous pourrions la détruire ? Est-ce que c'est nous qui l'avons faite ? Est-ce que ce sont nos lois qui l'ont écrite ? Est-ce que quelqu'un pourrait nous dire ici qui a inventé la justice ? Est-ce que nous pourrions remonter assez loin dans les fastes de l'humanité pour découvrir un jour où la justice ne fût pas déjà le cri de l'opprimé, le remords du méchant, le code ineffaçable écrit dans le cœur, et dont tous les autres n'ont fait que dériver ? Rassurons-nous donc, nous ne détruirons pas la justice. Ah ! si quelque chose pouvait la détruire, ce seraient les jugemens humains ; mais supprimez toutes les peines, elle les remplacera toutes ; effacez tous les Codes, elle les suppléera tous. Elle n'a pas besoin de Codes, elle est la loi vivante et immortelle ; elle n'a pas besoin de bourreau, elle est le vengeur suprême et partout présent ; il n'est pas donné à l'homme de prévaloir contre elle ; tous les peuples n'ont-ils pas dit : *la Justice de Dieu*.

Mais qu'est-ce donc, selon nos éloquens adversaires, que la justice pénale ? c'est, disent-ils,

l'expiation. C'est l'expiation, ajoute M. Hello, qui constitue la légitimité de la peine de mort. Si nos adversaires entendent ainsi la pénalité, nous ne nous étonnons plus d'être séparés d'eux par une question de vie et de mort, par un bourreau, par un échafaud. Il y a un abîme d'erreur ou de malentendu entre nous.

Je demande un moment d'attention sérieuse à l'auditoire, et je réponds à M. Hello.

Vous dites que la justice pénale est l'expiation? Oui, si vous entendez parler de la justice dans ses rapports avec Dieu ; Dieu étant la justice suprême, le juge infaillible, l'appréciateur sans erreur, celui qui pèse à poids rigoureusement juste, celui qui compte jusqu'au cheveu tombé de la tête pour en demander justice et le restituer, c'est envers lui, c'est devant lui, c'est par lui seul que la justice est expiation ; c'est-à-dire qu'elle demande au coupable de se repentir et de réparer, dans une proportion rigoureusement égale, un crime et un dommage qu'il a commis. Dans l'ordre religieux et surnaturel, la justice est

donc en effet l'expiation ; et ce repentir qui refuse de s'absoudre soi-même, ces pénitences, ces réclusions, ces macérations volontaires que dans toutes les religions le coupable s'inflige pour redevenir juste aux yeux de son juge invisible, ne sont que l'expression instinctive de cette justification par la peine. Mais dans l'ordre purement social, en est-il de même ? la justice est aussi là l'expiation sans doute, en ce sens que la société dit au coupable : Tu souffriras en public, dans ta liberté, dans ton esprit, dans ta chair, pour que ta souffrance soit en exemple à tes frères, et conserve parmi les hommes la pensée visible de cette rémunération *à chacun selon ses œuvres* qui s'appelle *peine* ici-bas, *justice* seulement là-haut. Mais cette expiation du coupable envers la victime ne pouvant jamais être que fictive et approximative, puisqu'elle ne peut ni réparer, ni indemniser réellement, il s'ensuit qu'elle est illusoire, et que ce n'est pas elle qui constitue principalement la justice pénale. La justice pénale a trois objets : indemniser la victime, corriger le

coupable, et défendre la société contre les tentatives ou les récidives du crime.

Voilà les trois conditions constitutives d'une justice pénale digne de Dieu, du temps et des hommes.

Indemniser la victime ? En matière d'homicide elle ne le peut pas par la peine de mort. Tout le sang qu'elle verserait ne restituerait pas une goutte de celui qui a été répandu.

Corriger le coupable ? Elle ne le peut pas si elle le tue. Le glaive qui frappe le corps n'atteint pas l'ame ; en ôtant la vie et le temps au criminel, elle lui enlève la seule chance de repentir et de régénération morale dont il puisse racheter devant les hommes le mal que sa perversité leur a fait.

Défendre la société contre les tentatives ou les récidives du crime, voilà donc la seule excuse au maintien de la peine de mort. Toute la question est de savoir si la société en a besoin pour sa défense. C'est la question que nous avons examinée l'année dernière, et que nous avons résolue jusqu'à l'évidence en démontrant :

Que la substitution de la sanction pénitentiaire à la sanction de l'échafaud était aussi efficace et moins immorale que le sang versé par le bourreau ;

Que le dogme social de l'inviolabilité de la vie humaine, consacré par la législation contre elle-même, était la plus puissante sanction que la société pût donner à la vie de l'homme par l'exemple, en augmentant l'horreur du crime par le religieux respect du sang ;

Enfin, que la société, instituée, armée, fortifiée par la civilisation, la religion, l'enseignement, les mœurs, les lois, les tribunaux, la police judiciaire et administrative, les prisons pénitentiaires, les colonies pénales, les bagnes, les exils, les déportations, l'opinion, la publicité, avait en moyens moraux comme en moyens matériels une force plus que suffisante pour répudier aujourd'hui une peine qui avait pu lui paraître légitime tant qu'elle se l'était crue nécessaire, mais qui devenait criminelle du jour où il y avait doute sur son indispensabilité. Nous avons

dit et nous répétons : Qu'est-ce qu'une peine irréparable que le juge prononce en hésitant, dont l'opinion flétrit l'exécuteur, et qui ne sait laver le sang qu'avec du sang ? Qu'est-ce qu'un doute auquel est suspendue la hache de l'exécuteur, et qui ne peut se résoudre qu'après que la tête a roulé sur l'échafaud ? Nous renvoyons ces preuves à vos souvenirs, et nous passons à un autre ordre d'objections.

Vous voulez, nous dit-on, constituer une justice pénale non sanglante, et vous oubliez que tous les législateurs, toutes les nations, toutes les époques n'ont écrit la mort dans leurs lois que sous la dictée de leur instinct inné de justice, qu'on a appelé la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie. Nous pourrions ajouter crime pour crime !

Non, Messieurs, nous ne l'oublions point ; mais nous disons : que cette loi du talion, que vous prenez pour une loi éternelle, et que les législations primitives ont prise pour une révélation divine, n'était qu'une loi de colère, une

loi d'ignorance, une loi de brutal instinct, la loi du bras qui se lève et qui frappe parce qu'on a frappé. Ce fut dans l'enfance des institutions humaines une sorte de satisfaction légale accordée au besoin de vengeance de l'homme; la loi que nous vous demandons, nous, est la satisfaction donnée à l'humanité et à la raison : et si vous nous dites que ce sont là de belles mais vaines paroles; que le talion étant le cri de la nature, il ne peut tromper le législateur, et qu'il faut le rédiger éternellement en loi pénale comme vous l'avez fait jusqu'ici, nous vous répondrons : que l'œuvre du perfectionnement et de la spiritualisation des sociétés humaines n'est que le triomphe de la raison contre l'instinct, de l'esprit contre la chair, de la mansuétude contre la passion, et que cette loi du talion, cette loi qui frappe où l'on a frappé, cette loi qui fait le mal qu'on a fait, n'est pas la justice, mais la passion brutale de la justice, c'est-à-dire la vengeance!

Voulez-vous juger l'arbre à son fruit? la loi à ses conséquences? Écoutez :

Un meurtre a été commis. La loi antique du talion appelle le plus proche parent de la victime, et lui dit : Tue le meurtrier. Voilà déjà deux vies d'hommes perdues pour une ; voilà le sang qui coule deux fois au lieu d'une ; voilà le hideux et dépravant spectacle de la mort donnée de sang-froid qui pervertit l'œil et trouble la conscience du peuple ; voilà le dogme de l'inviolabilité de la vie humaine deux fois atteint, violé deux fois au lieu d'une, aux yeux des hommes. Mais derrière ce meurtrier légal, il y a la famille, les amis, les enfans peut-être du premier meurtrier. Bien que ce meurtre légal se commette au nom de la justice, ils connaissent l'homme qui a demandé et obtenu la vie de leur père, ils gardent leur vengeance dans leur cœur, ils l'épient, ils le tuent ; c'est leur talion à eux. Il faut une autre vengeance, la loi l'accorde : voilà trois homicides jetés déjà sur un premier homicide et dérivés de lui ; où cela finira-t-il ? Il n'y a aucune raison pour que la mort, et la vengeance de la mort, et la vengeance de la vengeance de la mort s'arrêtent ; et

de talion en talion, l'un légitime sans doute, et sanctionné par la loi, l'autre illégitime et motivé par la vengeance et la haine, l'homme tuera l'homme qui aura tué l'homme, et sera tué par l'homme, qui aura à son tour un autre meurtrier et un autre vengeur, jusqu'à ce que l'homicide légal ou illégal s'étende indéfiniment dans une épouvantable multiplication de cadavres, où chaque crime devient la raison d'un autre meurtre, et chaque meurtre le prétexte d'un nouveau crime. Voyez ces nations où le talion a passé dans les mœurs ! Je le demande à ces glorificateurs du talion : une telle loi peut-elle être une loi divine ? peut-elle rester une loi sociale ?

Dans notre système, au contraire, qu'arrive-t-il ? un crime est commis, un meurtre a lieu ; le coupable est saisi, il est jugé ; la société lui inflige une peine qui satisfait à la moralité publique sans rien accorder à la vengeance individuelle, et qui prévient à jamais toute récidive de la part du criminel. Si elle a droit sur sa vie, elle lui remet magnanimement sa vie ; à l'instant tout est con-

sommé, tout s'arrête. On ne sème pas la mort sur la mort, le sang sur le sang pour éterniser la vengeance; la société ne dit pas à l'homme, comme la loi brutale du talion : Fais aux autres comme ils t'ont fait. Elle lui dit comme ce législateur du pardon dont le code illumine enfin tous vos codes : Rends le bien pour le mal ; on a tué ton frère, ne demande pas le sang de son meurtrier, mais pardonnne. Encore une fois, laquelle de ces deux lois est la loi de Dieu ? laquelle de ces deux lois mérite de devenir la loi des hommes? Vous avez déjà mille fois prononcé.

Mais ce n'est pas la conviction qui manque à la société politique, c'est le courage. Le même écrivain nous l'avoue. Vous voulez, nous dit-il, faire une expérience dont on ne se détrompe qu'entouré de cadavres et bourrelé de remords. Vous ouvririez l'abîme où la société tient enfermé l'homicide.

Ah ! qu'il nous serait aisé de répondre, avec une trop juste mais trop sanglante ironie, à ces menaces d'effrayante responsabilité, si, ouvrant

d'une main le code des peines et de l'autre les archives du crime, nous établissions par ce hideux parallèle que les pénalités exorbitantes, l'infernal génie des supplices, les tortures, les bûchers, les roues, les chevalets n'ont pas diminué d'une mort le chiffre du meurtre. Montrez-nous donc, pourrions-nous dire à notre tour à ces écrivains qui nous menacent du péril de l'humanité, de la responsabilité de l'indulgence ; montrez-nous donc sur quels témoignages vous assumez la responsabilité de la mort ! Quant à nous, nous vous répondons de deux manières : par les faits et par le raisonnement. Les faits ? ils vous prouvent que les crimes contre les personnes se multiplient si peu en raison de l'intimidation décroissante et de l'adoucissement des supplices, que vous avez successivement aboli tous les supplices cent fois plus intimidans que la mort pour l'imagination des criminels, sans qu'il en soit résulté aucun débordement d'homicides, aucun accroissement sensible dans le nombre des crimes. C'est que la peine de mort a été abolie plusieurs

fois pendant de longues années chez des peuples plus nombreux et de mœurs moins douces que vous, et que le chiffre de la criminalité s'est abaissé au lieu de s'élever pendant ces rares *jubilés* de l'humanité. C'est que l'heureuse Toscane, placée en contact avec des populations où l'homicide est en quelque sorte endémique, c'est que l'immense empire de Russie, formé de populations neuves, diverses, barbares, ont vu à la suite de l'abolition de la peine de mort l'homicide s'abolir presque entièrement aussi. C'est qu'enfin la peine de mort n'a jamais été rétablie après ces heureuses et concluantes expériences, par la nécessité de sévir contre une recrudescence du crime, mais par des passions politiques ou par le féroce fanatisme des routines. Ce serait là, sans doute, des épreuves de quelque valeur pour rassurer la société, à qui l'on donne la peur pour une raison; mais la logique est plus rassurante encore que les faits.

Eh bien! je ne crains pas d'affirmer, après un examen approfondi de la statistique morale de

l'homicide, que, sur dix meurtres dont nous analysons les causes, il y en a huit sur lesquels l'intimidation par la peine de mort est complètement inefficace comme moyen de répression ; c'est-à-dire dans la perpétration desquels la considération du risque que l'on va encourir en les commettant n'entre absolument pour rien, et pour lesquels par conséquent la peine de mort est comme non avenue.

Quelles sont, en effet, les principales causes de l'homicide ? C'est la colère, la vengeance, la jalousie, la haine, le fanatisme religieux, le fanatisme politique, la cupidité, et la crainte d'être découvert, qui fait tuer pour ensevelir un moindre crime dans un plus grand. Eh bien ! prenez les comptes-rendus de vos tribunaux, assistez aux drames révélateurs de vos cours d'assises, décomposez les éléments constitutifs de ces crimes, déroulez les replis de l'ame du criminel, entrez dans sa pensée au moment de l'acte ou au moment de la fiévreuse préméditation qui précède l'acte, demandez-lui de vous rendre compte, de se rendre

compte à lui-même de la nature et de la force de l'impulsion qui le pousse à son crime ; mesurez cette force brutale, aveugle, frénétique d'impulsion avec la force de résistance que l'intimidation par la mort peut opposer à sa pensée ou à sa main : en quelle proportion trouverez-vous l'impulsion et la résistance ? la pensée présente, absorbante, consumante du crime, et la pensée éloignée, incertaine, inaperçue du supplice ? Sera-ce dans la colère ? Mais le bouillonnement du sang enivre toute pensée, trouble tout calcul ; mais la vibration physique des nerfs soulève et brise tout obstacle ; on a frappé avant de savoir que la passion a levé et armé la main. Est-ce dans la jalousie ? Mais la jalousie, c'est deux passions dans une, c'est l'amour et la haine, tellement confondus dans une horrible lutte, qu'on ne sait plus si c'est la haine ou l'amour qui frappe, et que, chacune des deux passions se multipliant par l'autre, il en résulte une force d'entraînement tellement délirante, que l'homme hait ce qu'il adore et adore ce qu'il tue. Dites à l'insensé que

cette double frénésie possède qu'il y a une peine de mort. Eh! que lui importe! ne se donne-t-il pas mille morts à lui-même, en la donnant à celle sans laquelle il ne veut ni ne peut supporter la vie? Est-ce la haine? Mais quand elle est poussée jusqu'à cette antipathie délirante et pour ainsi dire physique, ne se satisfait-elle pas à tout prix? Est-ce la vengeance? Mais son premier acte est de se dire: « Je m'immole moi-même à cette horrible joie d'immoler mon ennemi. » Est-ce l'ambition? Elle voit l'impunité assurée dans le triomphe, et le succès même de son crime est sa garantie contre la peine. Est-ce le fanatisme politique? Il voit son immortalité dans son supplice et sa fausse et atroce gloire dans son échafaud. Vous l'aviliriez en l'en privant; comment le craindrait-il? Enfin est-ce le fanatisme religieux? Il voit le ciel pour récompense, et son supplice, il l'appelle martyre; le prix qu'il attend est infini; comment le mettrait-il en balance avec cette mort qu'on ne souffre qu'une seconde et qui lui conquiert une éternité! Vous voyez donc que dans aucun de

ces crimes, lorsque les passions qui les produisent sont poussées à ce délire qui est le crime lui-même, la peine de mort ne peut agir ni n'agit réellement comme intimidation répressive et spécifique, car toutes ces passions sont plus fortes que la mort; et que la proportion n'existe plus entre l'incitation au crime et la prétendue intimidation du criminel. L'équilibre est rompu d'avance entre la pénalité et la passion. S'il ne l'était pas, la passion n'aurait pas la force du crime, elle ne serait plus la passion, le crime ne s'accomplirait pas.

Restent donc les crimes commis par cupidité. Mais la cupidité n'est pas de sa nature une passion martiale et homicide. Les passions sociales ont quelque chose de moins énergiquement atroce que les passions naturelles. La lâcheté, la bassesse, la ruse qui les caractérisent, leur font enfanter plus de vices que de crimes. Cependant un certain nombre de crimes contre les personnes appartiennent à la cupidité. Nous convenons que dans ces cas la peine de mort peut agir souvent

comme intimidation. Mais dans ces cas-là même, n'agit-elle pas aussi quelquefois comme incitation? c'est-à-dire le criminel qui a poussé le vol, le guet-apens, la violation du domicile jusqu'à la violence contre la personne, ne donne-t-il pas souvent la mort précisément pour enlever toute possibilité de témoignage et de constatation à son crime? c'est ce qui nous est confirmé, non-seulement par la nature et l'analyse du crime, mais par l'aveu même d'un grand nombre de coupables.

Que résulte-t-il de cette anatomie des passions homicides? Que la peine de mort peut intimider efficacement dans les cas d'homicide par cupidité, bien que dans ces cas-là même elle puisse aussi pousser quelquefois à la consommation du meurtre; mais que dans presque tous les autres cas d'homicide par passions, l'intimidation n'agit pas. C'est-à-dire que dans dix hypothèses d'homicide il y en a huit pour lesquelles la peine de mort est non avenue, et deux où l'effet de la peine est incertain.

Et c'est pour un si faible et si douteux résultat

d'intimidation que vous vous obstinez à maintenir une peine qui répand le sang comme l'eau, qui déprave l'œil, qui aguerrit la main et l'instinct du peuple à l'homicide, qui lui enlève, autant qu'il est en vous, cette prévoyante et instinctive horreur que la nature lui a donnée pour la mort violente ! Vous craignez l'expérience, dites-vous ; mais comptez-vous donc pour rien comme préservatif, comme moyen de moralisation, par la toute-puissance de l'exemple, ce magnifique élan de législateurs d'un grand peuple qui, pour consacrer socialement ce dogme de l'inviolabilité de la vie humaine, briseraient le glaive et diraient au peuple : Regardez ! le sang de l'homme est si sacré que nous, qui aurions le droit et la force de le répandre en expiation, nous nous interdisons à jamais d'en verser une goutte, même celui du criminel. La vie de l'homme n'appartient à personne, ni à vous, ni à nous, ni à l'homicide, ni au juge de l'homicide ; elle n'appartient qu'à Dieu. Malédiction sur celui qui attentera à cette propriété du seul auteur de la vie ! Qu'est-ce donc,

se dirait l'homicide, que cette vie de l'homme devant laquelle l'humanité tout entière s'arrête ?

Et cependant, Messieurs, ne nous faisons pas d'illusion, même pour un si miséricordieux résultat. Le crime ne disparaîtrait pas de la terre, il serait seulement plus lâche et plus odieux. En accroissant l'horreur pour le criminel, ne dépopulariseriez-vous pas le crime ? ne le rendriez-vous pas plus rare ? Du moins la pitié pour le coupable ne viendrait pas comme aujourd'hui atténuer au pied de l'échafaud l'exécration contre le meurtrier. Non, le crime ne disparaîtrait pas, mais il ne serait plus crime. Le crime ne disparaîtra jamais de la terre, tant que le feu des passions, que le Créateur a allumé pour échauffer et féconder la nature humaine, se nourrira des élémens incendiaires que la société jette dans le cœur de l'homme. Le crime ne disparaîtra pas de la terre tant que la société ne sera pas parfaite. C'est dire assez qu'il durera autant qu'elle. Loin de nous ce rôle facile et banal de blasphémateur de la société ; loin de nous la pensée de rejeter sur l'ordre social

toute la responsabilité des perversités qui l'affligent et le déshonorent! Si ces hardis démolisseurs, qui font si bon marché de l'œuvre des siècles et qui voudraient subvertir jusqu'à la dernière pierre cet édifice des législations humaines pour le reconstruire avec des passions ou des rêves, faisaient leur compte avec cette société qu'ils calomnient; s'ils se demandaient : Qui serions-nous sans elle? qui serions-nous si nous n'avions trouvé préparés par elle, ni la paternité, ni la famille, ni l'état, ni la religion, ni la propriété, ni le travail, ni l'hérédité, ni les traditions, ni les mœurs, ni les lois, ni l'enseignement? leur révolte se changerait en respect et leur invective en reconnaissance. Cependant nous sommes loin de nous dissimuler aussi que les vices, les ignorances, les égoïsmes de la société ne soient pour beaucoup dans les crimes qui la souillent; qu'en se réformant elle-même elle ne puisse réformer l'individu, et qu'en faisant entrer par exemple une seule vertu du christianisme dans ses législations, la charité, elle ne supprimât cent fois plus de crimes que les

échafauds n'en épouvantent. Pourquoi donc hésitons-nous tant ? pourquoi, tandis que la mort, qui frappait deux cents fois par année sous la restauration, n'a frappé que vingt-cinq fois en 1835 ; pourquoi, tandis que le dégoût populaire repousse de faubourg en faubourg l'instrument de mort qu'aucune place ne veut plus porter ; pourquoi continuons-nous à préconiser la mort comme un dogme, l'échafaud comme un autel, le bourreau comme un expiateur public ? La société est-elle une divinité plus implacable que ces dieux de sang auxquels vous immoliez autrefois des victimes humaines, et qui ne vous en ont plus demandé du jour où vous avez eu l'audace de leur en refuser ? Pourquoi ? Ah ! c'est que la loi pénible du travail existe pour l'esprit comme pour le corps ; c'est que la société ne se modifie qu'à la sueur de son front ; c'est que la confiance généreuse qui fait accomplir les grandes choses manque aux peuples, parce que la foi leur manque dans l'assistance de cette providence sociale qui ne leur demanderait qu'une vertu pour leur faire réaliser des miracles ;

c'est que la vérité en tout genre, quand elle veut s'introduire dans le monde, trouve toujours un mensonge ou un préjugé établi qui lui dispute sa place au soleil ; c'est que Galilé fut obligé de passer par l'exil et par les cachots pour démontrer une vérité astronomique qui ne semblait devoir déplacer quelque chose que dans le firmament, comme le Christ fut obligé de passer par la tombe, pour déplacer le polythéisme et l'esclavage de cette terre où il apportait Dieu et la charité.

Ceci nous dit, Messieurs, que nous devons travailler sans découragement et sans impatience à l'œuvre sainte que vous avez entreprise, et où tant de nobles sympathies vous suivent du cœur et vous fortifient. Il y a sur la terre deux genres d'erreurs contre lesquelles les innovations ont à lutter. Les unes qui s'incarnent dans le monde en intérêts pour ainsi dire matériels : celles-là ne se dépossèdent jamais d'elles-mêmes ; les combats qu'il faut pour les vaincre s'appellent des révolutions, et les révolutions elles-mêmes s'arrêtent rarement dans la justice. Les autres sont des préju-

gés, des superstitions de la pensée, qui n'ont leur racine que dans nos ignorances, et qui ne demandent pour tomber que le contact d'un rayon de lumière et un souffle de la parole de l'homme. Eh bien! l'erreur que nous combattons est de cette nature. La peine de mort, enlevée à la loi, ne dépossédera que le bourreau. L'horrible propriété de l'échafaud ne sera revendiquée par personne. Ce sera le champ du sang que personne ne voulut ni acheter ni ensemencer. Nous n'aurons besoin, pour abattre la machine de mort qui consterne le sol de son ombre, ni de la hache ni du marteau des révolutions, et si le Dieu qui juge nos pensées daigne bénir nos efforts, elle s'écroulera d'elle-même au faible vent de nos paroles et au bruit de vos applaudissemens.

DISCOURS

SUR

LES ENFANS TROUVÉS [1].

Messieurs,

Si le christianisme a le droit de revendiquer la plus sainte part dans les œuvres de la charité légale, c'était du sein d'une société de morale chré-

(1) Prononcé à la séance générale annuelle de la société de la morale chrétienne, le 30 avril 1838.

tienne que devait s'élever le premier cri de scandale et de réprobation contre les mesures meurtrières que les conseils généraux de départemens demandent et que l'administration autorise à l'égard des enfans trouvés. Depuis quatre ans je plaide cette cause contre mon département, et je vous remercie de me permettre de joindre ici ma voix à la vôtre; il n'y en a pas de plus convaincue, je dirais presque de plus indignée.

Certes, si quelque chose pouvait démontrer davantage que l'homme et la société ont besoin, pour accomplir une grande œuvre quelconque, d'un motif puisé plus haut que la terre, d'une force empruntée à un sentiment surhumain, et que toute législation qui prend pour but l'égoïsme et la richesse n'aboutit qu'à l'impuissance ou à la brutalité, nous n'aurions pas besoin d'en chercher d'autre preuve que dans ce qui se passe sous nos yeux à l'égard des enfants trouvés, depuis l'abrogation du décret de 1811.

Sans entrer ici dans un examen historique de la conduite des civilisations antiques et modernes

envers cette population d'orphelins que la terre a toujours reçue comme des hôtes, et que, pour la première fois, on veut lui faire proscrire comme des criminels ; sans vous montrer ces malheureux enfans exposés sur les places publiques, recueillis par des magistrats, vendus comme esclaves ou adoptés par la famille ; plus tard, portés sur le seuil des églises et distribués aux fidèles comme une sainte matière de miséricorde et d'aumône, les villes, les maisons religieuses, les seigneurs chargés de leur entretien, enfin les hospices s'ouvrant à la voix de saint Vincent de Paule et toute une législation de tendresse, s'animant de la flamme, et s'éclairant du génie de sa charité : je passe tout de suite à l'état présent, à la question des tours et des déplacemens; et ceux qui l'ignorent et qui vont m'entendre croiront que je mens ou que j'exagère. Je ne dirai pas même toute la vérité. Écoutez :

Lorsqu'un de ces pauvres enfans que la misère abandonne, ou dont la honte veut cacher la naissance, est apporté la nuit au seuil d'un hos-

pice où on l'attend à toute heure, il est déposé dans un tour, ingénieuse invention de la charité chrétienne qui a des mains pour recevoir et qui n'a point d'yeux pour voir, point de bouche pour révéler; un tintement de cloche annonce que le tour a été visité. De pieuses sœurs qui veillent derrière ces murs accourent pour recueillir le nouvel hôte. S'il est nu, on le vêtit, s'il est couvert de haillons dégoûtans, on les change contre des langes propres et tièdes. Une nourrice que l'hospice loge et entretient depuis plusieurs jours est réveillée, elle lui donne le sein ; au jour, une femme des champs saine et robuste et dont la moralité est attestée par les magistrats, vient chercher et emporte sur sa tête le nourrisson qu'elle va coucher dans le berceau de son propre enfant. Préalablement des signes de reconnaissance ont été détachés de l'enfant, inscrits sur des registres, et permettront de suivre sa trace, si jamais les circonstances qui ont forcé la mère à l'abandonner lui permettent de le suivre d'un regard inaperçu et de revendiquer son fils. Ce n'est

pas tout, des hommes de bien, consacrés gratuitement à ces œuvres, choisis parmi ce que la ville renferme de citoyens les plus purs et les plus dévoués, forment un conseil de surveillance des hospices, et acceptent la tutelle de ces orphelins; ils les suivent de l'œil jusque sous le toit de la nourrice. A des époques fixes, elle doit leur rapporter le nourrisson pour témoigner de ses soins pour sa santé; à des époques indéterminées, le maire de la commune où il est nourri, ou un médecin délégué par le conseil des hospices vient surprendre la nourrice et s'assurer, par ses propres yeux, qu'il est traité maternellement, qu'il a été vacciné, que toutes les prescriptions hygiéniques ont été ou seront accomplies à son égard.

L'enfant grandit, il a partagé le lait de la mère, le pain des enfans; la modique pension que l'hospice paie pour son entretien est un supplément à la richesse de la pauvre famille adoptive qui fait accepter sa présence comme un bienfait; il est bientôt considéré comme un enfant de plus, comme un frère de plus dans la maison, dans le village;

nul préjugé flétrissant ne s'y attache à sa condition d'illégitimité. On l'a oubliée, il l'a oubliée lui-même. Il a grandi avec toute la génération contemporaine du pays, il a été au travail, aux champs, à l'école, à l'église avec elle. L'instituteur l'enseigne, le curé le catéchise, il mange à la table de son père nourricier, il est riche de sa récolte; il se marie dans le pays, soit avec une de ses sœurs de lait, soit avec la fille d'un cultivateur du hameau voisin, à laquelle il apporte en dot la richesse du paysan, un métier appris, ou des bras exercés au travail de la terre; il recrute ainsi cette race saine et forte des cultivateurs, dont l'insatiable cupidité de nos villes manufacturières dépeuple de plus en plus nos campagnes, et d'une source impure ressort ainsi une population rajeunie, laborieuse, primitive, qui rend chaque année douze ou quinze mille laboureurs à notre agriculture épuisée d'hommes. Les mêmes résultats ont lieu en ce qui concerne les filles. Ceci n'est point une fiction, une utopie, c'est ce qui se passe, ou plutôt ce qui se passait sous

vos yeux sur toute la surface de la France, dans ces nombreux villages dont la nourriture des enfans trouvés est l'utile et pieuse industrie. Voilà à quel point de perfection était arrivé un système où le génie chrétien et l'esprit administratif de la révolution française s'étaient rencontrés et secondés dans une des plus belles œuvres qui pût consoler et honorer l'humanité. Cela coûtait neuf millions à un budget départemental et à un budget de l'État qui se dénomme par milliard, et ces neuf millions enlevés à l'impôt, étaient rendus sous une autre forme au pays, et portaient l'aisance et les bonnes mœurs dans trente-trois mille familles de cultivateurs indigens.

Maintenant, écoutez : Ces tours ouverts jour et nuit pour substituer la tendresse et la charité chrétienne ou sociale à celle de la mère indigente ou coupable, et pour empêcher la honte et le désespoir de chercher le secret dans un crime, on vient de les murer dans beaucoup de départemens, on va les murer partout, oui, les murer comme une porte par où la miséricorde publique

pourrait furtivement se glisser. La mère séduite et surprise par le témoignage vivant de sa faiblesse, n'aura plus que cette alternative : le déshonneur, la réprobation de sa famille, la vengeance d'un époux trahi, ou... Je n'ose nommer, mais ce que l'on trouve tous les matins sur vos pavés et que vos cours d'assises déroulent tous les jours devant vos yeux, l'ont nommé pour moi. Le déshonneur accepté et affiché, l'exposition dans les lieux solitaires ou l'infanticide ; voilà les trois options que la clôture des tours laisse aux mères illégitimes. L'une est la honte, l'autre est la mort, la troisième est le crime. Si l'exposition dans les lieux solitaires est la ressource la plus commune, et que l'enfant abandonné pendant toute une nuit, tout un jour dans un carrefour non fréquenté, derrière une porte, sur le seuil d'une église, sur les bords d'une rue, sous les pas des chevaux, ne périt pas d'inanition, de froid, foulé sous la roue des voitures de nuit, un passant le ramasse, il le porte à un sergent de ville qui le porte à un commissaire, qui l'envoie porter à un

bureau d'hospice. Mais l'hospice ne sera bientôt plus autorisé à le recevoir, qu'en fera-t-on? L'économiste ne le dit pas, mais ses doctrines le disent et Malthus, son maître, ose l'écrire. L'hospice donc le reçoit provisoirement encore par pitié, par habitude, et sans autorisation légale; il est envoyé en nourrice comme précédemment. Mais ne vous tranquillisez pas sur son sort et suivez-moi jusqu'au bout pour admirer comment, trompé dans sa cruauté, par la miséricorde forcée de l'hospice, l'économiste saura retrouver sa victime et l'atteindre plus tard par l'ingénieuse férocité de son système.

Je vous ai dit que l'enfant trouvé avait été jeté au sein d'une nourrice; que cette nourrice, sûre de conserver indéfiniment son nourrisson, et s'attachant à lui par cette tendresse de la chair qui semble couler avec le lait, devenait pour lui une mère, et qu'il avait retrouvé là tout ce que la nature lui avait refusé, un père, une mère, des frères, des sœurs, une famille, un enseignement, une patrie.

Vous en bénissiez la Providence, et la charité d'une société chrétienne. Eh bien ! attendez. Tout cela était une faute contre les règles d'une bonne économie administrative. Il y avait là une profonde immoralité. Vous ne vous en doutiez pas ; ni moi non plus. Mais l'économiste a découvert l'immoralité sous le chiffre, et par une erreur déplorable pour justifier son avarice, il va vous prendre par le sentiment moral, et vous démontrer que la miséricorde est une séduction et que l'humanité est un crime. Voici donc comment il raisonne, et voici comment il agit : Je prends les paroles de lord Brougham, l'éloquent et consciencieux organe de cette théorie en action, nom illustre et bienfaisant qu'on s'afflige de trouver inscrit sur un tel sophisme. « La mauvaise con-« duite a une séduction de plaisirs suivie d'une « peine. Or, en recevant l'enfant à l'hospice, « vous laissez le plaisir à la mère coupable et « vous la déchargez des conséquences. Que di-« riez-vous d'un hospice destiné à soulager les « ivrognes ? »

Partant de ce principe, dont vous avez déjà senti toute la fausseté d'application aux malheureux enfans victimes et non coupables de leur naissance, et sur lequel je reviendrai tout-à-l'heure, nos économistes, suffisamment édifiés, méditent et décrètent; et qu'ont-ils médité, et que décrètent-ils? Le voici : Si l'enfant est reçu dans le tour, s'il est relevé de la terre où on l'a couché, à la manière des Romains, pour être jugé digne de l'existence, pour vivre; s'il est remis au sein d'une nourrice et qu'élevé par elle avec l'amour qu'elle porte à sa propre chair, il vienne à recouvrer une famille, à s'attirer l'attachement de ses parens adoptifs, à s'attacher lui-même à eux ; si les signes de reconnaissance dont on a pu le marquer en le déposant et le voisinage de la ville où il a été déposé permettent à la tendresse de la mère de le suivre encore de loin dans les phases de sa vie et de le retirer dans des jours meilleurs, la douceur de cette situation, ces consolations d'une vie manquée, ces liens conservés avec la nourrice, avec la mère peut-être,

seront une séduction si puissante à l'exposition des enfans, que le sentiment maternel en sera vaincu, et que le libertinage et même le mariage rempliront vos hospices d'enfans abandonnés, et feront ce hideux et froid calcul que repoussent également la nature et le sens commun. Or, pour prévenir cet abus imaginaire, que faut-il faire? Fermer les tours; ce n'est pas assez. Ceux qui passeraient par la porte des hospices offriraient encore le scandale de votre miséricorde. Il faut dépayser à la fois et la tendresse des parens et l'affection des nourrices; il faut proscrire, expatrier, exporter, déplacer, échanger les enfans de départemens à départemens, le plus loin possible, d'une extrémité de la France à l'autre, de peur que la tendresse des nourrices venant à se former, elles ne s'attachent aux orphelins qu'on leur a jetés pour un jour et que ces malheureux enfans eux-mêmes ne viennent à se créer une habitude d'affection et une illusion de famille dans les chaumières où on les a recueillis; il faut dire à ces enfans qui ont déjà de trois à dix ans, à ces

pères nourriciers qui ont oublié que ces enfans ne sont pas à eux : Vous étiez des pères pour ces orphelins ; vous, enfans, vous étiez des fils pour ces familles ; l'habitude, la reconnaissance, la certitude de vivre à jamais ensemble vous avaient inspiré une consanguinité presque aussi forte que celle de la nature ; brisez violemment tout cela ; séparez-vous. La loi vous punira de l'amour que vous aurez conçu les uns pour les autres. Vous, enfant, on vous enverra à un autre père ! Vous, mère, on vous jettera un autre enfant !

Et ne dites pas que l'exécution de ce déplacement n'est point une rigueur ; qu'il ne change rien au sort de l'enfant trouvé, rien au sort des familles adoptives, puisqu'à l'enfant on donne une autre famille, à la famille un autre enfant ! Ce serait montrer de la nature humaine une ignorance ou un mépris qui, bien qu'il soit dans vos actes, n'est sans doute pas dans vos pensées.

Quoi ! Messieurs, arracher à trois, quatre, sept ou dix ans un enfant à la femme qui l'a nourri de son lait, au père qui l'a bercé avec ses

fils, aux frères, aux sœurs avec lesquels il a grandi, au village qu'il a habité depuis sa naissance, au pasteur qui lui a donné les enseignemens de la religion, à l'instituteur dont il a reçu les leçons dans l'école avec tous ses compagnons d'âge, aux habitudes de ses travaux, à toutes les affections enracinées de sa jeune âme, à la maison, au champ, au troupeau, au clocher, à la langue, au climat, à toutes ces corrélations instinctives de l'homme avec la nature entière, qui forment ce qu'on appelle le pays; le jeter à cent ou deux cents lieues de là, dans un climat différent, dans une maison, dans une famille qui ne le connaissent pas, parmi des enfans avec lesquels il n'a ni souvenirs communs, ni affections innées, à un homme, à une femme qui ne sont plus son père, qui ne sont plus sa mère, qui le recevront avec répugnance et rudesse parce qu'il vient prendre la place encore chaude de l'enfant qu'on leur a enlevé de même! Quoi! n'est-ce pas une rigueur? une peine? un exil? une barbarie? Qu'est-ce donc? Ah! demandez-le à votre propre

cœur intimement interrogé, demandez-le à ces convois presque funèbres de ces enfans expatriés que nous rencontrons par longues files sur nos routes, le front pâli, les yeux mouillés, les visages mornes, et qui semblent interroger les passans du regard et demander à quel supplice on les mène? Demandez-le, j'ai été vingt fois témoin moi-même de ces lamentables exécutions; demandez-le à ces enfans que votre gendarmerie vient enlever de force à celle qui a été jusque là sa mère, et qui se cramponne à la porte de la chaumière dont on vient l'arracher pour jamais? Demandez-le à ces pauvres mères indigentes qui courent de chez elles chez le maire, de chez le maire à la préfecture pour faire révoquer l'ordre inflexible, qui, ne pouvant se décider à le voir partir, prennent l'engagement de le nourrir gratuitement, qui le livrent quelquefois au conducteur du convoi, puis se repentent, courent à pied jusqu'à vingt ou trente lieues après lui, pour le redemander et le rapporter dans leurs bras? demandez-le aux malédictions unanimes qui s'é-

lèvent contre une administration sans entrailles, aux violences, au désespoir, et, chose horrible, mais vraie, mais nécessaire à dire, aux suicides précoces d'enfans déplacés qui, dans mon département même, ne pouvant supporter l'angoisse de ces séparations, se sont précipités dans le puits de la maison ou dans l'étang du village? Non, ces impitoyables économistes ne sauront jamais quelle masse de désespoir et de colère leur mesure a soulevée dans le cœur du peuple et dans l'ame de ces malheureux enfans; ils en rient; ils nous accusent de sentimentalisme et d'exagération. Ces hommes du peuple n'ont pas, disent-ils, cette sensibilité que vous leur prêtez; un enfant n'est pour eux qu'un mandat à toucher tous les trimestres, qu'une tête de plus dans le bétail. Misérables subterfuges d'une théorie dédaigneuse qui calomnie la nature dans les classes pauvres pour n'avoir pas à se juger elle-même! Plus près que nous de la nature, ces ames simples la sentent mieux que nous, parce qu'elles ne sentent qu'elle. Superbes calomniateurs de la

classe indigente, essayez donc d'arracher son chien au pauvre, vous ne le pourriez pas, vous auriez autant d'insurrections que de villages. Eh quoi! le cœur du misérable se soulèvera si vous lui arrachez son chien, et vous pensez qu'il ne se soulève pas quand vous venez lui arracher l'enfant que sa femme a nourri, qui a mangé son pain, dormi dans son lit, grandi avec ses enfans? Ah! si ce sont des mœurs comme vous le dites, que vous prétendez refaire ainsi, ce sont des mœurs, oui, mais des mœurs administratives, mais des mœurs féroces que vous semez parmi le peuple, et que vous retrouverez un jour sous vos pas pour votre malheur et pour notre honte!

Voilà pour le présent : quant à l'avenir que la mesure des déplaeemens prépare aux enfans abandonnés, jugez-le vous-même. Où est l'avenir d'un homme? dans son passé, dans sa nature, dans son ame, dans ses sentimens, dans ses habitudes contractées. Où est la garantie de cet avenir? dans l'esprit de famille, de patrie, de

sociabilité qui est comme l'atmosphère morale de l'individu. Eh bien! que faites-vous par le déplacement et l'échange forcé des enfans trouvés? Vous endurcissez l'ame de l'enfant que vous promenez d'une famille à l'autre pour lui apprendre bien qu'il n'en avait aucune. Vous lui arrachez du cœur cette douce illusion de maternité que nos sages institutions faisaient naître en lui. Vous le dégradez à ses propres yeux, vous ravalez sa nature en lui montrant qu'il n'est pour vous qu'un rebut de l'humanité à qui on ne tient compte ni de ses affections ni de ses larmes, qu'on déporte d'un sol à un autre comme un vil bétail, que dis-je, qui n'a pas même la condition des brutes, car il n'appartient à personne! Vous lui enseignez à ne s'attacher à rien, à ne rien aimer; vous lui faites un calus sur chaque sentiment déchiré en lui. Vous en faites un je ne sais quoi d'humain, sans aucune des conditions de l'humanité, dont tous les liens qu'il formera sont rompus d'avance, qui doit errer de porte en porte, de foyer en foyer, sans prendre racine nulle part, que per-

sonne n'élèvera parce que personne n'aura espoir, droit, responsabilité sur son avenir, et qui, ne prenant des classes inférieures où vous le ballottez que leur ignorance et leurs vices, ira grossir promptement cette plèbe flottante et impure de vos grandes villes, traîner sa vie dans le vagabondage, dans les maisons de correction, et peut-être la finir dans vos bagnes. Et vous appelez cela un système! et vous appelez cela de l'économie! Oui, quelques centimes disparaîtront sous une forme de vos budgets départementaux; mais ils y reparaîtront grossis sous mille autres formes. Vous paierez en vices, vous paierez en gendarmes, vous paierez en polices, vous paierez en prisons, vous paierez en bagnes, en dépopulation et en crimes, sept fois plus que ce que vous ne voulez pas payer en tutelle et en providence. Apprenez qu'un seul crime, qu'un seul vice, qu'un seul désordre ruine plus une société que mille actes de bienfaisance.

Eh bien! Messieurs, voilà les faits; je rougis de les dévoiler, mais il le faut; car faire éclater

de pareils scandales devant une nation intelligente et généreuse, c'est les rendre impossibles.

Voyons, maintenant, sur quelles théories on les appuie. D'abord, disent-ils, c'est économique, c'est de l'argent de moins, comme si l'humanité devait se soumettre au chiffre et non pas le chiffre à l'humanité. Vous avez vu que c'était la plus illusoire des économies, que c'était immensément d'argent de plus, seulement de l'argent sali par le vice, ensanglanté par le crime, au lieu de l'argent purifié, sanctifié, fructifié par la miséricorde et la prévoyance sociales.

Que disent-ils encore? Qu'ils réduisent ainsi de deux manières le nombre des enfans trouvés ou abandonnés. Et comment? D'abord, selon eux, en empêchant l'exposition des enfans légitimes par des pères et mères en état de les nourrir et qui les jettent par paresse ou par caprice à la charge de l'État dans les hospices; ensuite, en épouvantant d'avance les mères illégitimes qui se corrigeront du vice, ou qui surmonteront la force des passions illicites parce qu'elles ne pourront

plus en cacher ou en déposer le malheureux fruit.

Quant à l'exposition des enfans légitimes, il est vrai que quelques abus se sont glissés dans l'œuvre de charité que les hospices sont chargés d'administrer. Mais, malgré les statistiques menteuses et les assertions complaisantes, ces abus se réduisent à bien peu de chose, à trois ou quatre pour cent sur le nombre des trente-deux mille enfans trouvés. J'avais cru d'abord sur parole à ces innombrables expositions d'enfans légitimes si authentiquement énumérées par les partisans de l'économie à tous prix. Mais ayant plus mûrement réfléchi sur cette incroyable aberration des sentimens naturels et des sentimens domestiques, qui, dans un état de société régulier, forcerait vingt mille pères et mères à s'unir pour jeter ensuite effrontément les fruits du mariage sur le pavé de vos rues, je me suis demandé si cela était vraisemblable, et puis, enfin, si cela était vrai? J'ai recherché les faits de ce genre dans deux départemens les plus abondans en enfans exposés, et après l'examen le plus minutieux,

après les témoignages recueillis des maires, des curés, des conseillers d'hospices, des voisins, il m'a été impossible de constater un seul cas d'exposition de ce genre.

J'en ai conclu qu'ils devaient être infiniment rares. Cela se dit, cela s'écrit, cela se voit peu. Et certes votre administration est assez vigilante pour découvrir et proclamer le désordre s'il existait. Je lui en ai porté le défi, je le lui porte encore. Qu'elle fasse le recensement authentique de ces innombrables expositions d'enfants nés dans le mariage, qu'elle en constate seulement cinq sur cent dans la moyenne des départemens. Je ne lui reconnaîtrai pas le droit de sévir sur les trente mille enfans et les deux cent mille familles qui les reçoivent, mais je lui reconnaîtrai le droit de prendre quelques mesures de surveillance et de pénalité contre les coupables. Mais cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être. En effet, Messieurs, demandez-vous d'abord combien de fois se rencontrera, entre le père et la mère, ce concert contre nature d'abandon d'un enfant

qu'ils auront eu d'une union légale, religieuse, patente. Demandez-vous ensuite comment, sous l'empire d'une législation de l'état civil parfaite et sous la surveillance quotidienne de la loi et des mœurs, une mère aura pu porter neuf mois son enfant aux yeux de ses parens, de ses voisins, de son village; comment elle aura mis cet enfant au jour; comment elle l'aura fait enregistrer à la municipalité ou omis de le faire sans notoriété; comment elle l'aura fait baptiser à l'église; comment elle lui aura donné un parrain, une marraine parmi ses proches; comment elle l'aura nourri elle-même quelques jours ou fait nourrir dans son voisinage, puis retiré furtivement, puis déposé, fait disparaître, sans que de tant d'actes impossibles à cacher ou à justifier, il résulte une trace, un témoignage, un soupçon de l'existence et de la disparition de cet enfant de la maison paternelle; sans que le maire, le curé, la sage-femme, le parrain, la marraine, le parent, l'ami, le voisin, lui demandent jamais compte de cet enfant, porté aux yeux de tous, né au su de tous,

enregistré, baptisé, nourri au vu de tous. De deux choses l'une : ou la mère mentira et dira : mon fils est mort, et les actes de l'état civil seront là pour lui donner un démenti ; ou bien elle avouera son exposition simulée, et alors elle se couvrirait elle-même de confusion devant toutes les mères. Et remarquez que si cela pouvait avoir lieu plus facilement, ce serait sans doute dans les villes où la surveillance mutuelle est plus dépaysée. Et bien ! ici, la prétendue statistique répond pour moi. Elle n'accuse presque aucun cas d'exposition d'enfans légitimes dans les villes.

Que reste-t-il donc de cette excuse menteuse du système des déplacemens? Rien, ou presque rien. Et quand cela serait plus fréquent, quand dans une société qui n'a ni les assistances antiques de l'Église ou de la féodalité, ni les assistances mutuelles d'une démocratie qui s'isole dans son égoïsme, ni les assistances municipales de la taxe des pauvres, comme en Angleterre ; dans une société où le prolétaire sans travail n'a de providence que dans le ciel, où un surcroît d'enfans à

élever, des vieillards infirmes à nourrir peuvent dépasser ses forces par ses nécessités ; quand dans une société pareille, l'État recueillerait et nourrirait du pain public quelques milliers de ces enfans dont l'aumône est le seul patrimoine, ferait-il autre chose que le plus rigoureux et le plus sacré de ses devoirs ! Oh ! tant que la démocratie ne prendra pas d'ame dans le christianisme qui l'a enfantée, tant que la société n'aura pas d'entrailles pour elle-même, qui en aura pour elle? qui la respectera? qui la défendra, si elle s'avilit, si elle s'insulte elle-même par sa mesquine et dure insensibilité ?

Mais j'entends d'ici la réponse des économistes. La preuve, nous disent-ils, que beaucoup d'enfans légitimes sont exposés, c'est l'effet produit partout par la fermeture des tours et par les déplacemens. Au moment des échanges, une foule d'enfans sont retirés des hospices, nos budgets sont dégrevés, nos hospices vont être déserts. Comptez ; voilà près de la moitié des enfans dont nous sommes soulagés. On nous les a repris. Ap-

paremment que ceux qui les retirent sont des pères et des mères légitimes ou du moins des pères et mères dans le cas de les nourrir et de les élever. Eh ! bien, non : il faut le dire, il faut le dire à la honte de votre dureté sociale ! Ce ne sont pas des pères et mères qui retirent ces malheureux enfans au moment où vous menacez de les exporter. Savez-vous qui c'est ? je vais vous le dire parce que je l'ai vu, parce que je l'ai compté, parce que mon cœur s'en soulève encore tous les jours d'indignation contre vous, de pitié et d'admiration pour le peuple de nos campagnes. Non, ce ne sont pas des pères et mères légitimes ; ce sont d'abord quelques pauvres ouvrières, quelques filles séduites qui, placées entre le désespoir de perdre à jamais leur enfant de vue et la honte, préfèrent la honte et retirent l'enfant sans savoir comment elles pourront l'élever : enfans que vous verrez augmenter un jour le nombre de vos prolétaires flottans, et agiter vos villes au lieu de féconder vos campagnes. Ce sont, ensuite, quelques personnes charitables qui, témoins du dé-

chirement de cœur des nourrices, à qui on va enlever leur nourrisson et la pension de l'hospice, leur disent : Gardez l'enfant et nous paierons les mois. Ce sont, enfin, ce sont en nombre immense, les familles indigentes elles-mêmes qui, ne pouvant se résoudre à se séparer des enfans qu'elles ont nourris, se décident à les garder sans salaire ! C'est-à-dire que cette aumône sacrée de l'État que la propriété devait faire, ce sont les pauvres laboureurs, ce sont les indigens qui la font pour vous ! Est-ce là répondre au sophisme qui les calomnie pour s'excuser ? Oui, j'en suis témoin tous les jours, ce sont les pères et mères nourriciers qui, placés entre la perte du salaire, et la perte de l'enfant, résistent d'abord quelques jours, feignant de vouloir livrer l'enfant à l'administration ; puis, quand vient le moment de la séparation, sentent leur cœur faillir et le rapportent en pleurant, à la maison, partager le pain de la pauvre famille. Quel exemple ! et quelle leçon ! Eh bien ! voilà vos chiffres expliqués ! Voilà les chiffres dont vous triomphez ! C'est le chiffre des vertus de ce

pauvre peuple qui a plus d'ame que vous ! C'est le chiffre de votre avarice et de votre dureté de cœur !

Quant à ce qui concerne les véritables enfans illégitimes, à ceux dont la naissance doit rester un mystère, que faites-vous ? à quoi exposez-vous le cœur humain en fermant ces asiles secrets, une des plus saintes inventions de la miséricorde et de la pudeur publiques ? Dans quelle inexorable angoisse ne jetez-vous pas la jeune mère séduite, la femme coupable, qui porte le fruit de sa faiblesse ou le témoin de son infidélité. Son enfant vient au monde ; si la faute éclate, elle est perdue devant sa famille, devant ses maîtres, devant ses voisins ; le monde, les mœurs, la société, la religion la réprouvent ; une vengeance terrible la menace peut-être ; il faut qu'elle périsse, ou que le témoignage vivant de son déshonneur disparaisse. Voilà l'horrible alternative où vous placez cette femme dans la solitude, dans la nuit, dans le délire de la fièvre, et vous osez dire que l'infanticide n'augmentera pas. Il

n'augmente pas? qu'en savez-vous? Est-il un crime plus facile à cacher? Il n'augmente pas? mais l'exposition sur vos pavés, dans vos égouts, dans les lieux solitaires, assimilée par la loi à l'infanticide, osez-vous répondre, en présence de tant de faits si multipliés et si récens, qu'elle n'augmente pas? L'infanticide ne s'accroît pas! et moi je vous réponds qu'il s'accroît partout, sous une forme ou sous une autre; qu'il s'accroîtra monstrueusement dans vos villes et dans vos campagnes; et, pour l'affirmer, je n'ai pas besoin de le savoir, il me suffit de lire vos ordonnances et vos arrêtés. Il est impossible que la cause ne produise pas ses effets, et n'avez-vous pas fréquemment, tous les jours, ces spectacles sous les yeux? N'avez-vous pas vu cette semaine encore de ces malheureux enfans déposés et morts sur les marches mêmes du palais de la Chambre des Députés, comme pour protester par des cadavres contre la barbarie de vos lois!

Hâtez-vous, Messieurs, de jeter le cri d'alarme et de protester dans des pétitions unanimes, éner-

giques, contre ces hideux sophismes d'un système qui, si vous en laissez poser les conséquences par une administration imprévoyante, deviendrait bientôt un crime national et la honte de notre époque. Laissez-les dire, laissez-les écrire, laissez-les compter, il n'y a jamais de bonnes raisons pour une immoralité; et quelles raisons? Prenez garde, vous disait-on; si vous ouvriez des hospices pour les ivrognes n'augmenteriez-vous pas l'ivrognerie? De même en recevant les enfans trouvés dans vos hospices, ne donnerez-vous pas une prime au libertinage, à la passion, à la multiplication des naissances légitimes dans la classe qui ne peut pas nourrir ses enfans?

Quoi! ce sont des hommes sérieux, des hommes d'état, des hommes de science et de système qui ignorent ou qui méprisent assez l'humanité pensante et le cœur de l'homme ponr vous jeter ces pitoyables prétextes! Quoi! le libertinage s'arrêtera par cette considération qui n'appartient qu'à la vertu, que le sort des êtres qu'il aurait créés pourrait bien ne pas être assuré par la bienfai-

sance sociale! Quoi! dans une passion plus forte que la mort, selon les expressions de l'Écriture, et qui n'est rien si elle n'est pas le délire et l'ivresse de la raison, les hommes que les dangers les plus imminens ne vaincraient pas, conserveront assez de sang-froid et assez d'empire sur eux-mêmes pour lire vos arrêtés, pour examiner, calculer, peser quelles sont les chances éventuelles que la suppression des tours et des hospices laisse aux fruits de leur faute! Quoi! ces jeunes filles, ces jeunes hommes qui s'unissent à la face du ciel et de la terre par un légitime mariage avec l'espoir et le désir d'avoir et d'élever des enfans, ne se marient que dans l'intention convenue, préméditée entre eux de jeter leurs enfans dans vos hôpitaux! En vérité il n'y aurait pas de réponse sérieuse à de semblables suppositions, si le sophisme ne se convertissait pas en législation meurtrière; mais le rire est étouffé par l'indignation. Eh oui, sans doute, si vous créez des hospices pour les ivrognes, vous augmenterez l'ivrognerie; si vous créez des hospices pour les paresseux, vous

augmenterez la paresse et la mendicité. Mais les ivrognes sont coupables, mais les mendians valides sont coupables ; la prime que vous leur donneriez serait une prime à leurs vices. De quoi sont coupables ces malheureuses créatures qui tombent des bras de leur mère dans les vôtres, ces milliers d'enfans qui naissent sans avoir le droit de naître, et à qui vous imputeriez à crime la faiblesse, la faute de leurs mères et le malheur de leur naissance !

Mais les vagabonds, les ivrognes, les mendians, vous les punissez, sans doute, vous devriez les punir davantage encore ; votre législation est faite contre le crime, elle n'est pas faite encore contre les vices : mais vous les punissez proportionnellement à leur délit, mais vous ne les punissez pas de mort. Et ici, c'est de mort que vous punissez, qui ? non pas les coupables, mais les plus innocentes de toutes les créatures, ces milliers d'enfans qui viennent vous demander la vie ! Ah ! quand des législations troublent ainsi vos entrailles et excitent en vous de tels remords, quand

la nature se soulève et murmure ainsi contre la loi, quand votre main frémit d'exécuter ce que votre logique sans ame a décrété, défiez-vous de la loi, arrêtez-vous, soyez sûrs que l'on vous trompe, la nature et les bonnes lois ne sont jamais en contradiction, et, du moment que l'une condamne, soyez certains que l'autre a menti.

Je m'arrête. Prenons garde à la voie où nous entrons. Quel chemin les doctrines matérialistes de l'économisme anglais font faire à notre démocratie étroite depuis quelques années ! Nous voulons organiser la fraternité sociale, et nous oublions le christianisme qui l'avait rendue pratique dans nos mœurs et dans ses œuvres avant que la révolution de 89 eût essayé de l'organiser dans nos lois. Nous voulons fortifier la propriété, cette base de la famille; et nous ferions de la propriété une tyrannie exclusive et cruelle qui, se resserrant toujours de plus en plus en elle-même, se ferait d'elle-même son propre dieu, et condamnerait à la mort, à l'abandon, au vagabondage, des classes entières de la société :

neuf cent mille enfans trouvés actuellement vivans dans son sein; qui, fondant tout sur l'économie, finirait par n'avoir plus des gouvernemens humains, des associations humaines, mais des associations et des gouvernans de contribuables, où l'argent ne serait plus seulement le signe de la richesse, mais le signe de la morale, du juste, de l'honnête? Ce n'est pas ainsi qu'on prévient les révolutions, c'est ainsi qu'on les prépare! Je ne suis point un enthousiaste fanatique de la révolution française; trop de sang l'a souillée, et le temps n'a pas fait encore le triage du crime et de la vertu. Mais s'il est possible de distinguer un principe dominant et, pour ainsi dire, l'ame de ce grand mouvement social, à coup sûr c'est le principe chrétien, c'est le principe de l'assistance mutuelle, de la fraternité humaine, de la charité légale. On le voit sortir, jaillir, à chaque loi de l'Assemblée constituante, et briller même au milieu de tant de ténèbres, dans les orages de la Convention.

Alors, certes, un législateur qui eût proposé

d'exporter trente-trois mille enfans par an, de déchirer les affections nées dans deux cent mille familles, de murer les tours, de fermer les hospices, eût été écrasé sous l'indignation de ses collègues et sous les malédictions du peuple. Alors on faisait des lois politiques barbares et des lois sociales douces et humaines, pourquoi? parce que si on n'écoutait que la voix des passions contre ses ennemis politiques, celle de la nature n'était pas encore étouffée sous la logique des intérêts et sous la sordidité des systèmes. Alors on multipliait les asiles, les hospices, on donnait la tutelle des enfans abandonnés à la patrie, on faisait adopter les orphelins par l'État. On faisait ce que saint Vincent de Paule avait fait. On faisait ce que vous défaites aujourd'hui! Est-ce le christianisme qui avait tort? Est-ce nous qui avons raison? Les faits vous répondent : le système de charité a quelques abus, ils se résolvent en un peu d'argent de trop peut-être, employé à élever une génération saine et forte pour vos campagnes. Le système des économistes aboutit à

quelques abus aussi : c'est la dépravation et l'infanticide. Choisissez. Quoi que vous fassiez, il y aura toujours, dans les organisations humaines, une lacune immense que la bienfaisance seule pourra combler. Je ne vous dirai pas : faites comme la Convention ; mais je vous dirai : faites comme l'Évangile, remerciez Dieu de ce qu'il laisse à la société quelque aumône splendide à faire, quelque œuvre sainte de charité légale à accomplir. Elle sentira ainsi qu'elle est de Dieu, et que quelque chose de divin travaille en elle et l'élève au-dessus de ces vils intérêts du temps et de la matière où l'on voudrait en vain la ravaler.

Ne renvoyez pas dans le vice ou dans la mort ces enfans que la honte ou la misère vous jettent. Une société qui ne saurait que faire de l'homme, une société qui ne regarderait pas l'homme comme le plus précieux de ses capitaux, une société qui recevrait l'homme à son entrée dans la vie comme un fléau et non comme un don, une société qui ne saurait défendre la propriété qu'aux dépens de la morale et de la nature, une

telle société serait jugée. Il faudrait en détourner les yeux !

Je conjure l'Assemblée de protester contre les mesures adoptées par l'administration des départemens, et d'adresser des pétitions aux Chambres pour une révision de la loi sur les enfans trouvés, conformément au principe du décret de 1811.

CONTRE-ENQUÊTE

SUR

LES ENFANS TROUVÉS [1].

La question des enfans trouvés, du mode de leur réception dans les hospices, et de l'éducation que la société leur prépare par de bons ou de mauvais systèmes, n'implique rien moins que le

(1) La question des enfans trouvés devant se présenter à la Chambre des députés, dans la session de 1839, M. de Lamartine, afin d'éclairer ses collègues, s'était livré à une contre-enquête dont le résultat a été mis sous les yeux de

sort physique et moral de trente-quatre mille individus par an, et la condition d'environ un million d'hommes actuellement vivant dans notre population. C'est dire assez que de toutes les questions d'économie et de morale dont notre civilisation est pleine, celle-ci est la plus vaste comme la plus sainte.

On a voulu la résoudre avant de l'avoir sondée.

La réception et l'éducation des enfans trouvés étaient réglées par un décret de 1811, où la législation impériale, avec le bon sens du génie, avait combiné admirablement l'esprit administratif du dix-neuvième siècle avec l'esprit de religion et de charité des institutions catholiques. Saint Vincent de Paule et Napoléon s'étaient entendus à travers les siècles pour constituer un état de choses où, sauf quelques abus faciles à réprimer, l'enfant sans père était adopté en masse par l'État,

la Chambre. Nous avons cru devoir donner ici l'*Introduction* qui précède les réponses officielles de 47 commissions administratives des hospices de France à la circulaire de M. de Lamartine.

et retrouvait individuellement une famille adoptive dans celle de la nourrice à qui on le donnait pour toujours. Cette législation avait pourvu aux trois grandes nécessités de la question des enfans trouvés : le secret dans le mode de réception, pour prévenir les tentations au crime; les facilités pour le dépôt des enfans, pour prévenir la mortalité en masse; enfin l'esprit et le sentiment de famille donné et conservé aux enfans, pour prévenir en eux, plus tard, la dureté de cœur, l'immoralité, le vagabondage et le crime. Des mains imprévoyantes ont dérangé tout cela au nom d'une économie toute matérielle et ruineuse dans ses résultats. Un désordre immense s'est produit; un désordre plus déplorable se prépare. Une clameur générale s'est élevée; elle a retenti dans la presque unanimité de la presse et jusqu'à la tribune. Le gouvernement, entraîné dans une voie dangereuse par des préfets bien intentionnés, mais préoccupés du point de vue économique, encouragé dans cette marche par les votes des conseils-généraux incompétens et non encore

suffisamment éclairés, a persisté dans l'approbation de ces mesures. L'opinion publique, de jour en jour mieux informée, l'a forcé enfin, en 1838, à promettre une enquête. Cette enquête, le dernier ministre de l'intérieur a chargé les conseils de département de la faire. Mais, nous l'avons dit, si les conseils de départemens sont compétens en matière de finances et d'administration locale, sont-ils compétens en matière de législation générale et de morale publique? La France peut-elle remettre à tel ou tel conseil-général d'un de ses départemens le droit de statuer d'une manière absolue et souveraine sur le sort, sur la vie, sur les conditions sociales de trente-quatre mille de ses citoyens? Évidemment non! C'est là une question législative s'il en fut jamais. La France ne confie qu'à elle-même le soin de sa sécurité, de sa moralité et de son honneur. Il y a plus, les conseils-généraux de département n'ont ni les lumières, ni l'expérience, ni les documens qui pourraient les rendre aptes à prononcer sur de pareils problèmes. Talens, intelligence, intentions, ils ont

tout cela; mais les faits leur manquent. Eh bien! par qui les faits leur sont-ils présentés, et comment sont-ils constatés? Les faits leur sont présentés, dans un rapport en quelques lignes, par les préfets. Or, les préfets sont les auteurs de la mesure qu'ils appellent les conseils-généraux à juger. Où veut-on que se trouvent les élémens de conviction? Voici comment les choses se passent:

Un préfet écoute les plaintes du conseil sur l'énormité de la dépense des enfans trouvés. L'année suivante, il fait fermer les tours et ordonne les déplacemens. Il revient au conseil, et dit: La mesure est admirable, car nous avons deux ou trois cents enfans de moins à la charge de notre budget. Quelques membres du conseil prennent la parole au milieu des murmures d'impatience, et témoignent quelque anxiété sur le sort de ces malheureux enfans. Tranquillisez-vous, leur répond-on: ce sont presque tous des enfans légitimes qui ont été retirés par leurs parens; nous les restituons à leur famille, nous rendons à leurs mères les *joies de la maternité*, selon l'ex-

pression officielle. Le budget est dégrévé, la morale et la nature sont satisfaites ; qu'avez-vous à dire ?

Rien, si ce n'est que tout cela est fiction, et qu'une enquête faite ainsi est une véritable dérision, où le ministre de l'intérieur et ses quatre-vingt-sept échos dans les départemens faisaient à fois la demande et la réponse. Si la chambre se contentait de semblables investigations, c'est qu'elle voudrait être trompée, et elle le serait ; et la France se réveillerait dans dix ans avec une législation barbare, avec ses mœurs publiques viciées et trois ou quatre cent mille vagabonds infectant la société de leurs vices et de leurs crimes.

Il fallait une enquête sérieuse. Nous avons essayé de la faire. Le pays nous a aidé.

Il y a en France une seule administration qui, investie depuis trente ans de la tutelle des enfans trouvés, en communication constante et quotidienne avec les dépositaires, les enfans, les nourrices, surveillant par devoir et par charité

les différentes phases de l'existence de ces enfans, leurs rapports avec les familles qui les élèvent et les adoptent, possédant tous les chiffres et toutes les raisons des chiffres, pouvait éclairer complètement la question. C'était l'enquête personnifiée et permanente. C'étaient les commissions administratives des hospices. On s'était bien gardé de les consulter ; car elles font de la charité gratuite, de la morale, de la vertu, de la religion, de la civilisation en action, mais elles ne font pas le budget.

C'est à ces corps compétens, c'est à ces hommes expérimentés que nous nous sommes adressé dans la circulaire suivante. Nous leur avons adressé les questions de fait et les questions de droit auxquelles seuls ils avaient les réponses.

A Messieurs les membres de la commission administrative des hospices de...

« Messieurs,

« L'opinion et le sentiment publics ont été vive-

ment émus par deux mesures récentes, adoptées dans quelques départemens à l'égard des enfans trouvés. Je veux parler de la suppression des tours et du déplacement des enfans. L'économiste hésite, les conseils-généraux ajournent ou reculent, l'humanité réclame, les chambres réfléchissent.

« Les partisans de ces mesures disent :

« Les moyens d'exposition sont des primes à l'exposition et à l'immoralité. Réduisez les tours, vous aurez corrigé les mœurs.

« A l'égard des déplacemens, ils disent :

« Ces déplacemens préviennent aussi un grand nombre d'expositions d'enfans légitimes, abusivement confiés à la charité aveugle et ruineuse de l'État. Les pères et mères de ces enfans légitimes, étant certains de ne plus pouvoir les retrouver, cesseront de les exposer. On apporte en preuve de cette assertion le chiffre énorme d'enfans abandonnés, de un à douze ans, qui ont été retirés par la menace des déplacemens et repris par de prétendus pères et mères légitimes.

« Nous disons, nous, et nous nous appuyons sur les chiffres mêmes de nos adversaires :

« Qu'il est matériellement faux que cet accroissement apparent du nombre des enfans abandonnés soit dû à l'exposition d'enfans légitimes par leurs pères et mères ; que ce phénomène, infiniment rare dans l'état de nos mœurs et presque impossible dans l'état de notre législation sur les naissances, peut sans doute se supposer quelquefois exceptionnellement, mais qu'en tout cas, et en élevant le chiffre de ces expositions abusives aussi haut que le portent les statistiques très-arbitraires de quelques départemens, ces expositions flottent à peine entre quatre et sept pour cent. Insignifiante économie pour motiver une si grande perturbation des affections formées et des systèmes établis !

« Nous disons que le déplacement diminue le nombre des enfans abandonnés, non en les faisant retirer par des pères et mères légitimes, mais en les faisant garder sans salaire dans les familles indigentes où ils sont en nourrice, c'est-à-dire

en rejetant le fardeau de cette grande aumône publique sur la partie la plus pauvre de la population.

« Nous disons que les déplacemens, en arrachant du sein de ces pauvres familles, qui les avaient définitivement adoptés, ces enfans devenus membres de ces familles, déchirent scandaleusement et déplorablement ces sentimens mutuels que le temps, la cohabitation et l'habitude avaient fait naître au profit de ces orphelins.

« Nous disons que les déplacemens, en élevant ces milliers d'enfans aux mœurs rurales et aux travaux des champs, les rejettent forcément dans les villes, à la charge des mères illégitimes, trop affectionnées pour les perdre, trop pauvres et souvent trop démoralisées pour les élever, et qu'ils vont bientôt accroître de quinze à vingt mille vies par an cette population de prolétaires sans racine et sans garantie, où se recrutent le vagabondage et le crime.

« Nous disons que l'agriculture manquant de bras, et étant celle de nos industries qui provo-

que malheureusement le moins aujourd'hui l'ambition des classes ouvrières, il était trop heureux qu'un système d'adoption habituel, quoique libre, recrutât tous les ans de vingt mille travailleurs notre populatiou agricole, la plus pure et la plus morale de toutes.

« Nous disons que l'économie produite par les déplacemens n'est que fictive et provisoire pour l'État, attendu qu'elle n'opère le retirement des enfans que les premières fois qu'on la pratique, et que, quand il est passé en loi, les nourrices, sachant d'avance qu'elles ne doivent pas s'attacher définitivement à l'enfant, deviennent purement mercenaires, et, au lieu de garder l'orphelin quand on veut le déplacer, le remettent à la première demande.

« Enfin nous disons que les déplacemens, dans les départemens où ils ont eu lieu et où ils ont été étudiés dans leurs effets, ont accru la mortalité des enfans dans une proportion telle, qu'elle varie de 25 à 33 pour 100; en sorte qu'indépendamment de la violation de tous les sentimens et

de tous les droits acquis, indépendamment de ce déchirement périodique des affections conçues, indépendamment de ce tort fait à la population agricole que la charité de l'État recrutait ainsi aux dépens d'un vice, indépendamment de ce péril certain qu'il y a pour la société à rejeter tant d'existences flottantes dans la lie de ses grandes villes, on peut affirmer avec une douloureuse évidence que chaque prétendue économie d'un enfant de moins à la charge de l'État se résout en une mort ou en une dépravation de plus à la charge de ce déplorable système.

« Tel était l'état de cette controverse, lorsque la presse, les sociétés de charité ou d'économie publique, les conseils-généraux et enfin les tribunes des deux chambres s'en sont emparés. Après une discussion parlementaire qui a montré au pays combien l'opinion des législateurs mieux informés commençait à revenir de cette approbation unanime qui avait, dans le principe, accueilli ces mesures, M. le ministre de l'intérieur a pris l'engagement d'éclairer les chambres par une en-

quête statistique et morale sur cette question. Cette enquête, Messieurs, serait nécessairement incomplète si elle n'était faite que par ceux qui ont pris l'initiative des déplacemens. Ceux qui la combattent doivent la faire aussi, car la statistique n'est qu'une logique en chiffres. Permettez-moi de poser les principales questions auxquelles nous désirons que vous vouliez bien répondre en faits. »

1re SÉRIE DE QUESTIONS. — LES TOURS.

1° Les tours ont-ils été supprimés, réduits ou déplacés dans votre arrondissement?

2° Quel effet a produit cette suppression sur le nombre des expositions ou sur le nombre des infanticides?

3° Les expositions dans les tours conservés des hospices voisins de votre arrondissement ne sont-elles pas devenues plus nombreuses?

4° Les expositions dans les lieux solitaires, aux portes des temples ou des maisons, ne se sont-elles pas multipliées?

5° Sur le nombre des enfans ramassés sur la voie publique, combien ont été trouvés morts?

combien mourans ? combien ont survécu trois mois à ce mode d'exposition ?

6° Y a-t-il eu amélioration des mœurs publiques par suite des difficultés d'exposition ?

2me SÉRIE DE QUESTIONS. — LES DÉPLACEMENS.

1° Les déplacemens d'enfans ont-ils eu lieu dans votre arrondissement ? combien de fois ? à quelles époques ? à quel âge ?

2° De combien le nombre des enfans à la charge de l'État en a-t-il été réduit ?

3° Qui a retiré ces enfans ? Sont-ce des pères et mères légitimes ? des mères non mariées ? ou des nourrices qui les ont gardés sans salaire ?

4° Combien d'enfans ont été retirés par chacune de ces trois catégories de personnes ?

5° Combien d'*enfans légitimes*, abusivement exposés, avez-vous pu *authentiquement* constater dans le nombre des enfans retirés ?

6° Quelle était la situation réelle des parens de ces *enfans légitimes* abusivement exposés ?

7° Combien de procès pour substitution de parts ont eu lieu dans votre arrondissement par suite de l'exposition et du retour dans la famille de ces enfans soi-disant légitimes ?

8° Combien les maires, les curés ou la clameur

publique ont-ils signalé de disparitions d'enfans légitimes dans leur commune?

9° Comment sont élevés, par les mères non mariées, dans vos villes, les enfans que le déplacement les a forcées de retirer?

10° Quels ont été, dans vos localités, les principaux effets sur le sentiment public produits par la mesure des déplacemens?

11° Est-il vrai que ni les nourrices ni les enfans n'ont pas été sensiblement affectés de ces séparations?

12° Les nourrices ne sont-elles pas devenues plus rares, et n'est-on pas obligé de les accepter dans une classe de femmes qui ne présentent ni les mêmes conditions d'aisance et de moralité, ni les mêmes garanties pour la conservation des enfans?

13° Quelle a été la mortalité des enfans déplacés dans l'année qui a suivi le déplacement?

14° Quelle a été la mortalité parmi ceux qui n'ont pas été soumis à la mesure ou qui ont été gardés par les familles où ils étaient en pension?

15° Quelle était, dans votre département, la mortalité moyenne des enfans trouvés dans les trois années qui ont précédé les déplacemens ou la suppression des tours, de tel âge à de tel âge?

et quelle a été cette moyenne, du même âge au même âge, depuis les déplacemens ?

16° S'il y a accroissement de mortalité, à quoi l'attribuez-vous ?

17° Quelle a été, en définitive, l'économie réelle, au troisième déplacement opéré dans l'arrondissement ?

18° Pensez-vous que les enfans retirés des campagnes par la crainte du déplacement, et élevés dans les villes par des mères non mariées, présentent pour l'avenir autant de garanties à la société que ceux qui sont élevés dans les familles d'agriculteurs de vos campagnes ?

19° Quel est, relativement au nombre total des enfans trouvés de votre arrondissement pendant une période de vingt ans, le nombre des enfans trouvés qui se sont mariés et ont formé une famille dans les villages où ils avaient été nourris ?

20° Quelles seraient vos vues sur une répartition plus équitable et plus générale des charges affectées à chaque département pour les enfans trouvés ?

« Personne, Messieurs, ne peut mieux que vous répondre avec connaissance de cause à ces questions sommaires. Vos réponses sont les témoi-

gnages nécessaires pour instruire ce grand procès d'économie publique et d'humanité. Elles éclaireront les chambres dans la discussion que la session prochaine va ramener. Vous êtes les tuteurs de cette malheureuse partie de la population. Vos yeux sont ouverts sur tout ce qui peut améliorer ou détériorer leur condition physique et morale. Vous possédez, par situation et par devoir, tous les chiffres et tous les documens qui les concernent. La réduction du nombre des expositions serait un soulagement pour vous, puisqu'elle réduirait le nombre des infortunés objets de votre vigilance et les charges des établissemens que vous administrez. Vous êtes contribuables aussi vous-mêmes. Vous êtes donc à la fois éclairés, intéressés et impartiaux. A tous ces titres, votre opinion sera décisive sur la pensée publique et sur le vote de la législature. J'ose vous la demander individuellement cette opinion, non point en mon nom, qui n'a aucun droit à votre attention, mais au nom de ces neuf cent mille enfans sans famille, dont l'existence va

être modifiée par suite des mesures imprévoyantes qu'on veut innover à leur égard ; au nom d'autant de pauvres familles, de pères et mères nourriciers de nos campagnes dont on va changer la condition, déchirer les affections, détériorer les habitudes d'adoption ; au nom enfin de tant d'hommes honorables, également intéressés à s'éclairer dans les deux opinions, puisque, animés des mêmes sentimens, ils ne sont divisés que par des faits à vérifier, et qu'ils veulent tous également que la charité publique ne soit pas convertie en abus et que l'humanité ne soit pas sacrifiée à l'économie.

PIÈCES DE VERS

ADRESSÉES

A M. A. DE LAMARTINE.

A

M. A. DE LAMARTINE

PAR

M. CASIMIR DELAVIGNE [1].

SUR LA LIBERTÉ.

Captif sous mes rideaux, dont la double barrière
Enfermait avec moi la fièvre meurtrière,
J'humectais vainement mes poumons irrités
Des sirops onctueux par Charlard inventés ;

(1) En réponse à l'épître qui se trouve page 21.

Mon rhume s'obstinait, et ma bruyante haleine
Par secousse, en sifflant, s'exhalait avec peine.
Tes vers, qui m'ont sauvé, m'ont appris, un peu tard,
Qu'Apollon, pour guérir, vaut son docte bâtard;
Et je crois, plein du dieu qu'en te lisant j'adore,
Que l'oracle du Pinde est celui d'Épidaure.

Oui, tu m'as bien compris; oui, cette liberté
Qui séduit ma raison à sa mâle beauté,
Que ma muse poursuit de son ardent hommage,
Et dont mes fleurs d'un jour ont couronné l'image,
Propice à l'innocent, redoutable au pervers,
Est celle que Socrate invoque dans tes vers.
Messène l'adorait au pied du mont Ithôme,
Venise n'embrassa que son sanglant fantôme;
Son arc de l'Helvétie a chassé les Germains,
Et la flèche de Tell étincelle en ses mains.

Créé pour commander, l'homme naquit sans maître,
Et, chef-d'œuvre imparfait du Dieu qui le fit naître,
Avec l'instinct du bien vers le mal emporté,
Pour choisir la vertu, reçut la liberté.

La licence est en lui l'abus d'un droit sublime :
La liberté gouverne, et la licence opprime.
Elle seule, à nos yeux, de son front sans pudeur
Sous un masque romain déguisa la laideur,
Et de la liberté simulacre infidèle,
Lui ravit nos respects en se donnant pour elle.
L'excès de la raison comme un autre est fatal,
Et l'abus d'un grand bien le change en un grand mal.
Pour détrôner l'abus, proscrirons-nous l'usage ?
Mais quel bienfait si grand, ou quelle loi si sage,
Hors la tendre amitié, quel sentiment si beau,
Dont l'abus dangereux n'ait pas fait un fléau ?
Du soupçon à l'œil faux la prudence est suivie,
Et l'émulation traîne après soi l'envie !
Pour la philosophie, un jour on m'a conté
Que son front se gonfla d'avoir trop médité ;
Son cerveau douloureux s'ouvrit, et le sophisme
En sortit tout armé d'un double syllogisme ;
Entre Euclide et Pascal, de l'excès du savoir
Naît le doute effaré qui regarde sans voir ;
La faiblesse pour mère a l'extrême indulgence,
Et l'extrême justice est presque la vengeance ;

En punissant la faute, elle insulte au malheur :
La torture, à sa voix, fit mentir la douleur.
Thémis moins rigoureuse est aujourd'hui plus juste ;
Mais on la trompe encore, et sa balance auguste
N'incline pas toujours du côté du bon droit ;
Son glaive tombe à faux et frappe en maladroit.
La chicane au teint jaune, aux doigts longs et difformes,
Entoure son palais du dédale des formes,
Et dans l'obscurité, les plaideurs aux abois
Sont par leurs défenseurs pillés au fond du bois.
J'ôte à ce parvenu la toge qui le pare,
Et je découvre un sot caché sous la simarre !
Que faire ? De Thémis briser les tribunaux ?
Mettre sa toque en cendre, et sa robe en lambeaux ?
Mais je vois un bandit, qui ne craint plus l'enquête,
A ma bourse, en plein jour, adresser sa requête ;
Et deux plaideurs manceaux, de colère animés,
En champ clos pour leurs droits plaider à poings fermés.

Noble chevalerie, autrefois ta bannière
De l'Orient pour nous rapporta la lumière :
J'aime avec l'Arioste à vanter tes exploits

Dont la justice errante a devancé les lois ;
A voir tes jeux guerriers, ton amoureux servage,
Adoucir de nos mœurs l'aspérité sauvage.
Mais dans leurs jeux parfois tes preux moins innocens
Ont, la lance en arrêt, détroussé les passans,
Ont levé sur l'hymen des dîmes peu morales,
Et, possesseurs armés de leurs jeunes vassales,
Opposant aux maris des remparts crénelés,
Ont plus fait d'orphelins qu'ils n'en ont consolés.
Eh bien, de nos romans bannirons-nous les fées ?
Irons-nous, de l'histoire arrachant tes trophées,
Des excès féodaux d'un fougueux châtelain,
Flétrir Clisson, Roland, Bayard et Duguesclin ?

Le saint amour des rois dans sa ferveur antique
Des plus beaux dévoûmens fut la source héroïque.
Mais cet amour outré mène au mépris des lois,
Foule à pieds joints l'honneur, le bon sens et nos droits,
Sous le joug du pouvoir se jette avec furie,
Compte un homme pour tout, et pour rien la patrie.
J'en conclus qu'en tous lieux, surtout chez les Français,
L'incertaine raison marche entre deux excès,

Et court, dès qu'un faux pas l'écarte de sa route,
Du bonheur qu'on espère au malheur qu'on redoute;
Ainsi qu'un clair ruisseau, captif entre ses bords,
Qui sans les inonder leur verse ses trésors,
Gonflé par un orage, en un torrent se change,
Et roule sur les fleurs les débris et la fange.
Si les lois, si les arts, le bon droit, le bon goût,
Si tout admet l'excès, si l'excès flétrit tout,
Ami, la liberté n'en est pas plus complice
Que toute autre vertu dont l'abus est un vice.
A son front virginal ma main n'a pas ôté
Le bonnet phrygien qu'il n'a jamais porté.
Pourquoi donc, trop séduit d'une fausse apparence,
Nommer la liberté quand tu peins la licence?

Eh! que répondrais-tu, si quelque noir censeur,
Trompé par tes accords, et sourd à leur douceur,
Dans la vierge immortelle à qui tu rends hommage,
Voulait voir cet esprit d'imposture et de rage
Qui, sur les bancs dorés d'un concile romain,
Présida dans Constance un brandon à la main;
De Jean Hus, en priant, signa l'arrêt barbare,

Au front d'un Alexandre égara la tiare ;
Qui, le doigt sur la bouche, au fond du Louvre assis,
Attisait les complots que soufflait Médicis,
Et poussait Charles-Neuf, quand ses mains frénétiques
Frappaient d'un plomb dévot des sujets hérétiques ;
Qui se signant le front, l'air contrit, l'œil fervent,
Pour immoler Henri s'échappait d'un couvent ;
Dont partout aujourd'hui la tortueuse audace
Se mêle en habit court aux nouveaux fils d'Ignace ;
Qui prêche sous le frac, rampe sous le surplis,
Cache son embonpoint sous sa robe à longs plis,
Malgré ses trois mentons, vante ses abstinences,
Se glisse incognito de la chaire aux finances,
Résigné, s'il le faut, à sauter du saint lieu
Dans le fauteuil royal où s'assit Richelieu ?
Mais non, ce fanatisme est l'abus que je blâme ;
Il n'a pas allumé ces traits de vive flamme
Qui, par l'aigle de Meaux à ta muse inspirés,
Brillent comme un reflet de ses foudres sacrés.
Il n'a pas modulé ces sons dont l'harmonie
Semble un écho pieux des concerts d'Athalie.
Non, non, ce n'est pas lui que ta lyre a chanté ;

C'est la religion, sœur de la liberté !
Un flambeau dans les mains, les ailes étendues,
Des bras du roi des cieux toutes deux descendues,
Chez les rois de la terre ont voulu s'exiler
Pour affranchir l'esclave ou pour le consoler.
Toutes deux ont ensemble erré parmi les tombes,
Toutes deux, s'élançant du fond des catacombes,
Sous un même drapeau marchaient d'un même pas,
Répandaient la lumière et ne l'étouffaient pas.
L'une, le front paré des palmes du martyre,
Présente l'espérance aux humains qu'elle attire ;
Clémente, elle pardonne avec Guise expirant,
Embrasse Fénelon d'un amour tolérant,
Guide Vincent de Paul, ensevelit Voltaire,
Brûle de chastes feux ces anges de la terre
Qui sans faste et sans crainte à la mort vont s'offrir,
Pour sauver un malade ou l'aider à mourir.
L'autre, le casque en tête, et le pied sur des chaînes,
Sourit à Miltiade, inspire Démosthènes,
Joue avec le laurier cueilli par Washington,
Et l'offre aux dignes fils des Grecs de Marathon,
Libres s'ils sont vainqueurs, et libres s'ils périssent,

Qu'un poète secourt et que des rois trahissent.
Viens, et sans condamner nos cultes différens,
Viens aux pieds des deux sœurs échanger nos sermens.
Éclairés par leurs yeux, réchauffés sous leurs ailes,
Pour les mieux adorer, unissons-nous comme elles ;
Et, dans un même temple, à deux autels voisins,
Offrons nos dons divers sans désunir nos mains.

Que j'aime le tableau de ta barque incertaine
Cédant en vers si doux au souffle qui l'entraîne !
Au gré des flots mouvans, par la brise effleurés,
Sous nos deux pavillons nous voguons séparés ;
Mais, quel que soit le bord où tende notre audace,
Pour nous montrer du doigt l'écueil qui nous menace,
Nous saluer d'un signe et d'un regard ami,
Laissons tomber la rame élevée à demi.
Demandons l'un pour l'autre une mer sans orage,
Un ciel d'azur, un port au terme du voyage,
Un vent qui nous y mène, et, propice à tous deux,
M'apportant tes souhaits, te reporte mes vœux.

A

M. A. DE LAMARTINE.

PAR

M. L. BRUYS D'OUILLY [1].

Paris, 1836.

En causant vers le soir à ton foyer gothique,
Deux mots étaient sortis de l'urne poétique :
Tu les roulais en toi comme sur le billard
La bille que ta main lançait dans le hasard ;

(1) Voir page 65.

Tu parlais du curé, tu parlais du poète,
Déjà pour les chanter ta parole était prête.
Le premier de ces noms avec l'amour et Dieu
Fit rayonner ton œil d'une gerbe de feu,
Et la nuit vint bientôt, avec tout son délire,
Faire chanter ton cœur comme vibre une lyre.
A peine en ton vallon l'aube était de retour,
Qu'une voix me disait : « Ami, voici le jour ! »
Et déjà près du seuil une crinière grise
Flottait en hennissant au souffle de la brise ;
Et bientôt tous les deux dans les sentiers épars,
Gravissant la montagne et fuyant les regards,
Tandis que l'émondeur ébranchait les vieux frênes,
Que la grive chantait sur le sommet des chênes,
Nous nous entretenions sur ce sujet sacré
Dont la lave couvait sous ton front inspiré.
Puis ta poitrine enfin, comme un large cratère
Qui s'entr'ouvre et remplit les échos de la terre,
Fit retentir au loin les voûtes de tes bois
Sous les nombres brillans dont s'animait ta voix.

Ces vers, nous les verrons au grand jour apparaître ;

Le monde les attend ! Moi qui les ai vus naître,
Je leur donne en passant le salut d'avenir ;
Mais la foule à l'envi viendra pour les bénir,
Et s'enivrer au chant de ton gosier sonore.
Comme l'oiseau des cieux, chaque jour à l'aurore,
S'élève de nouveau vers le flambeau du jour,
L'œil rayonnant de joie et le cœur plein d'amour,
Ainsi que dans ton sein le flambeau du génie
Lancera ce rayon d'une nuit d'insomnie,
Chaque être qui respire et porte un cœur en soi
A son réveil aussi s'écrîra : « Gloire à toi ! »

Combien j'aime tes bois, tes monts et ta vallée,
De ses vieux châtaigniers au loin toute voilée,
Et ces toits enfumés, ces chaumes, ces hameaux
Épars dans les taillis au penchant des coteaux !
Le soir, quand je suis seul sur les bords de la Grôsne,
De même que ses flots s'élancent vers la Saône,
Ainsi vont mes pensers sous le toit où tu dors,
Ainsi ma voix se mêle au bruit de tes accords.
Je gravis en rêvant le mont qui nous sépare,
Et, tandis que mon œil sur le vallon s'égare,

Toujours un souvenir me ramène au sentier
De ces bois que mon cœur ne pourrait oublier.

De même qu'en ce jour je crois te voir encore,
Peut-être que pour moi jamais plus belle aurore
N'a brillé sous le ciel de ton riant vallon :
C'était durant l'automne, et pourtant l'horizon
Étalait à nos yeux, dès l'aube matinale,
Une pompe de feu vraiment orientale ;
Ton cheval au flanc gris bondissait sous ta main,
Et ton blanc lévrier volait sur le chemin,
Comme un oiseau du ciel égaré sur la plage ;
Tout semblait s'animer au loin sur ton passage,
Et je te vois toujours sur ton noble coursier,
Quand le feu jaillissait sous sa corne d'acier,
L'arrêter tout à coup pour verser dans mon ame
Un flot étincelant de ces torrens de flamme
Qui battaient dans ton sein, écho mystérieux
Où tout vibre plus haut, même la voix des cieux.

Mais déjà loin, bien loin, tu laissais en arrière
L'écho qui redisait à l'écho ta prière,

Et comme sous tes pas grandissaient le chemin,
Et les bois et les prés et le lit du moulin,
Ainsi, dans ta pensée, à cette heure suprême,
Se déroulait déjà tout le plan du poème ;
Et ta voix et tes yeux, d'un air inspirateur,
En versaient le secret dans l'ombre de mon cœur.
Puis, d'un regard aimant et plein d'un saint délire :
« Pour chanter mon héros, ami, saisis ta lyre ! »
Mais je sentis trop bien que de mes faibles doigts
Le luth qu'on me tendait tomberait et sans voix ;
Puis, aussi, je sus voir sur ce front de poète
Une épopée entière à jaillir déjà prête.
Crois donc que j'aimais trop à t'entendre chanter
Pour vouloir dans ta course un moment t'arrêter.

Cependant à Saint-Point, dans la même soirée,
Quand nous suivions de l'œil, sous la voûte éthérée,
L'étoile qui du ciel vers la terre s'enfuit
Comme un long fil d'argent que déroule la nuit,
Un autre nom sortit aussi de la même urne,
Un nom doux et brillant comme l'astre nocturne,
Ou comme cette étoile étincelant encor,

Un nom que sur ton front je lis en lettres d'or,
Un nom que l'on chérit chaque fois qu'on te nomme,
Toi qui sus faire aimer le poète dans l'homme !

Mais ton choix était fait, car toi-même, en tes vers,
Tu ne voulais chanter ta gloire à l'univers.
Pourtant, en remontant au jour de ta naissance,
De quels divins secrets, poète par essence,
Tu nous aurais dotés dans une heure d'amour,
En laissant tout ton cœur s'exhaler au grand jour.
Mais, hélas ! ce sujet vaste comme le monde,
Cette mer de pensers en orages féconde,
C'est moi, dans ce moment, que le sort vint choisir
Pour y jeter ma barque au risque d'y périr.

Ami, sur cette mer où l'orage respire,
Si tu la vois chercher les eaux de ton navire,
Pour lui porter secours n'attends pas de signaux ;
Songe qu'elle est sans voile et sans mât sur les eaux :
Du plus loin que tes yeux la verront dans l'orage,
Jette-lui de ta main la corde du naufrage,
Ou tu ne verras plus bientôt sous tes regards,

Au premier coup de vent, que des débris épars,
Que des rames au loin par les vagues roulées,
Car ses planches déjà sont si mal assemblées
Qu'on dirait un enfant qui voulut les unir.
Mais ton vaisseau s'enfuit si loin dans l'avenir,
Que l'œil ne verrait plus ta voile de poète
Si j'avais attendu que la barque fût prête.

Un jour, à mon réveil, sur le sombre élément,
Comme un oiseau de mer, les deux ailes au vent,
Si je la vois voguer dans ton sillon de gloire,
Si je chante pour elle un hymne de victoire,
C'est à toi que ces chants s'adresseront encor ;
Car enfant, c'est aux sons de cette harpe d'or
Qui vibre sous ta main, que je prêtai l'oreille,
Et c'est ta sainte voix aujourd'hui qui m'éveille.

Ah ! si j'avais au cœur des sons assez puissans,
Dans quels divins transports, sous quels brûlans accens,
Le monde qui t'écoute écouterait encore
Ce torrent de pensers que mon cœur élabore,
Qui se presse sur moi, qui brûle et bat mon sein,

Comme dans son clocher palpite le tocsin !
Tes vers, je les ai lus : non, j'ai voulu les lire ;
Mais dès les premiers sons des élans de ta lyre,
J'ai senti remonter, de ce feuillet des cieux,
De ces larmes sans nom dans mon cœur et mes yeux ;
Et comme le nuage obscurcirait l'étoile,
Ces pleurs se sont sur moi déroulés comme un voile.
Mais c'est la goutte d'eau du mystique arrosoir
Que le jardinier verse aux calices le soir.
La fleur qui les reçoit, comme l'eau de la vie
Qu'un doux rayon du ciel sur l'étamine essuie,
De son rameau plié redresse, aux feux du jour,
Sa coupe débordant de parfums et d'amour.

A

M. A. DE LAMARTINE,

APRÈS LA LECTURE DE SON POÈME DE JOCELYN,

PAR M. JULES DE RESSÉGUIER [1].

Pendant le soir bruyant, pendant la nuit muette,
Mon cœur a dévoré ton saint livre, ô poète !
Et lorsqu'à ma fenêtre a reparu le jour
Je relisais ces chants de prière et d'amour,

(1) Voir page 163.

Ces chants de deuil, d'espoir, de vie et d'agonie,
Et puis je te nommais en disant : ô génie !
Et de mon cœur soudain les battemens pressés,
Mes soupirs retenus longtemps, mes pleurs versés,
L'intérieur élan qui vers Dieu nous élève,
Des images passant devant moi comme un rêve,
Des troubles inconnus dans tous mes sens restés,
Quelques mots de tes vers au hasard répétés,
Et Marthe, et Jocelyn, et sa mère et Laurence,
Et ce chien dont l'instinct d'une ame a l'apparence,
Êtres créés par toi, dans ma famille admis,
Nés d'hier seulement, et déjà vieux amis,
Ce drame qui d'amour et de pleurs se compose,
La mort, dont la pensée épouvante et repose,
L'homme esclave du corps, l'être immatériel,
Le combat sur la terre et le triomphe au ciel,
Et partout tant d'éclat, que des jeunes années
On croit voir reverdir toutes les fleurs fanées ;
Voilà les sentimens qui me viennent de toi,
Voilà ce que ton livre a fait passer en moi.

A Byron, barde anglais, toi, poète de France,

On te compare, ainsi que la belle espérance
Au sombre désespoir ; et c'est avec raison
Que l'univers a fait cette comparaison.
Ta poésie est tout, rayon, flamme, mystère,
Ce qui pare, colore, ou parfume la terre ;
C'est le vent de l'aurore et la brise des soirs,
Les nuages montant de l'or des encensoirs,
La fleur entre les noirs barreaux de l'esclavage,
Les perles que la mer roule sur son rivage,
Le cygne sur le lac, l'aigle au-dessus des monts,
Ce que nous dit tout bas le cœur, quand nous aimons.
Tantôt la vérité, tantôt la parabole,
Et toujours de la vie un éclatant symbole.

Il faut l'accord céleste à nos claviers humains,
Et les notes du ciel bondissent sous tes mains.
Il faut un baume au mal que le sort nous destine,
Et ce baume est pour moi dans tes vers, Lamartine !
Cher nom, beau nom, grand nom !... qui résume à la fois
Tout ce qu'ont de plus doux les ames et les voix.

REGRETS.

MADEMOISELLE ÉLISE MOREAU

A M. A. DE LAMARTINE [1]

SUR LA MORT DE SA FILLE.

...Elle avait seize ans !..., c'est bien tôt pour mourir!...
LAMARTINE.

I.

Lorsque le crépuscule abandonnant la terre,
Jette un dernier reflet sur la voûte des cieux,

(1) Voir page 167.

Aux lueurs du flambeau de l'astre du mystère,
Seule j'aime à gravir les monts silencieux.

Comme un ange qui vole aux plaines immortelles,
Mon ame, recouvrant toute sa pureté,
S'élance d'ici-bas, et, déployant ses ailes,
Se plonge dans l'immensité.

Là, voguant au travers de ces mondes sans nombre
Que n'entrevit jamais un profane mortel,
Au temple de l'agneau, se glissant comme une ombre,
Elle vient s'incliner aux pieds de l'Éternel.

Palais du Roi des rois, régions fortunées,
Qu'en songe le poète aime à vous parcourir !
Heureux ! il n'entend plus le torrent des années
Qui murmure aux humains : « Vous naissez pour souffrir.

Digne objet de mes chants, ô vous dont le génie
Inventa des accords si magiques, si doux,
N'est-ce pas, la douleur du poète est bénie ?
Chantre du Tout-Puissant, qui le sait mieux que vous!

Quelle ardeur vous guida vers ces cités antiques
Que le Christ arrosa de son sang précieux ?
Où de Jérusalem les vallons romantiques
Comme un songe d'amour éblouirent vos yeux ?

Ah ! sans doute, le soir, dans ces vastes prairies
Que baigne le Jourdain avec ses flots dorés,
Vous veniez égarer vos saintes rêveries,
Et chanter de David les cantiques sacrés ?...

Puis un ange était là !... L'étoile qui scintille
Quand la nuit sur le ciel fait flotter ses cheveux,
Est moins douce aux regards que cette jeune fille
Qui vous nommait son père, et comblait tous vos vœux...

Combien ces tendres soins parfumaient votre vie !
Vos jours coulaient près d'elle inondés de bonheur ;
Tout à coup, ô destin ! elle vous est ravie !
Morte !!! morte à douze ans !... Tu l'as voulu, Seigneur !...

Moi je sais la douleur, inconsolable père.
Je suis jeune, et pourtant j'ai déjà bien pleuré ;

Et j'ai conpris vos maux, quand votre enfant si chère,
S'enfuit comme une sainte au palais éthéré.

Il est cruel, poignant, de perdre ceux qu'on aime ;
C'est un énorme poids qui tombe sur le cœur.
La mort, monstre inhumain, qui fit pâlir Dieu même,
Enveloppe nos jours d'un réseau de douleur.

Qui vous eût dit, hélas ! que la vierge naïve
Que vous veniez baiser au front chaque matin,
Serait comme la fleur dans les déserts captive,
Qu'un souffle du Simoun finirait son destin !

Mais sur ce globe sombre où toujours le génie
A chacun de ses pas brise une illusion,
Et ne trouve en passant dans les champs de la vie
Que chagrins et déception ;

Ah ! dites, qu'aurait fait votre fille, ô poète ?
Si dès le frais matin de ses joyeux quinze ans,
Émue au bruit des vents jouant dans la tempête,
Elle avait essayé de timides accens ?

Ah ! ce qu'elle aurait fait ?... Dans un jour de délire,
Au livre de la gloire elle aurait voulu lire !
Sous ses doigts délicats votre harpe eût vibré ;
Sa belle ame eût plané loin, bien loin de la terre ;
Elle eût voulu des cieux sonder le grand mystère,
Et triste, ainsi que moi, peut-être elle eût pleuré !..

Elle ne pleura point... De son jeune visage
Le soleil d'Orient dévorait les couleurs ;
Dieu lui dit : « Viens, enfant, fuis cette aride plage,
« Viens, dirige tes pas vers le sacré rivage,
« D'une gloire immortelle on y cueille les fleurs... »

Loin d'un père adoré si l'on peut être heureuse,
Elle l'est au séjour du bonheur éternel ;
Mais de ce lieu d'exil, son ombre vaporeuse
Sans doute quelquefois descend toute rêveuse,
Et vient errer le soir près du toit paternel ?...

A l'heure où tout s'endort, lorsqu'une fraîche brise
Passe comme un oiseau sur les bords de l'Autise [1],

(1) Petite rivière.

Sous un bosquet ombreux, Lamartine, je fuis,
Pour pleurer Julia dans le calme des nuits ;
Puis je crois voir un ange aux deux ailes de flamme,
Qui me montre une étoile, en disant : C'est son ame !
L'astre charmant sur moi jette un regard d'amour,
Et son rayon se glisse au terrestre séjour...

II.

Écoutons : la nuit en silence
Roule son char vers le couchant ;
La pâle lune se balance
Entre des nuages d'argent ;
Oh ! quel charme dans la nature !
Le zéphir mollement murmure,
La blanche colombe a gémi ;
Le rossignol plaintif soupire
Des airs doux comme le sourire
D'un enfant qui dort à demi !

Combien d'images gracieuses,

A mes regards viennent s'offrir !
Des ombres en robes soyeuses
Autour de moi semblent courir !
Des voix qui n'ont rien de la terre
Parlent tout bas avec mystère
Près de moi, pauvre solitaire,
Qui rêve quand le jour a fui ;
Qu'il est sublime, ce langage !
Le doux bruit des flots sur la plage
Est moins harmonieux que lui !

Vous dont la parole magique
Semble un soupir du roi des cieux ;
Poète à la voix séraphique,
Vous, l'Ovide des cœurs pieux ;
N'est-ce pas ? Oui, c'était bien l'heure
Où pensif au pied des autels,
Comme un timide enfant qui pleure,
Vous disiez vos vers immortels ?

Oh ! reprenez encor la lyre,
Invoquez le grand Jéhova ;

Comme un chérubin qui délire,
Chantez... la terre applaudira...

Mais si vous gardez le silence,
Si désormais l'on n'entend plus
Cette harmonieuse cadence
Qui vibrait aux cœurs des élus ;

Quel autre après vous, grand poète,
Osera louer le Seigneur ?
Qui saisira cette palette,
Éblouissante de fraîcheur ?

Qui serait assez téméraire,
Pour vous suivre au plus haut des cieux,
Et jusqu'au sacré sanctuaire
Poser un pied audacieux ?

Qui pourrait, planant dans l'espace,
Comme l'aigle amant des déserts,
Du Très-Haut contempler la face
Que voile le feu des éclairs ?

Quel autre le soir, sur la grève,
Modulerait des chants plaintifs
Au bruit de l'onde que soulève
La rame des légers esquifs ?

Oh ! reprenez encor la lyre,
Invoquez le grand Jéhova ;
Comme un chérubin qui délire,
Chantez... la terre applaudira.

Hier, à l'heure où la nuit pâle
Vient couvrir le vaste univers,
Un fantôme en robe d'opale
Glissa lentement sur les airs ;
Puis une douce symphonie
Roula des torrens d'harmonie
Enivrans à faire mourir ;
Et l'ombre au céleste visage
Fit entendre au vallon sauvage,
Sa voix faible comme un soupir...

Chantre du Dieu puissant qui nous donna la vie,

« Doux ami qui souvent m'endormis sur ton cœur ;
« Mon père, entends la voix de ton enfant chérie :
« Oh ! célèbre encor le Seigneur !

« Et puis souris aux chants d'une humble jeune fille,
« Pauvre fleur du désert, faible étoile qui brille,
« Ou plutôt qui s'éteint sous un ciel tout en deuil ;
« A peine de la vie elle a touché le seuil,
« Que la main du malheur pâlit son front qui penche ;
« Mon père, souviens-toi de cette rose blanche,
« Qu'elle jette sur mon cercueil... »

TABLE DES MATIERES.

MÉLANGES POÉTIQUES.

Adieux au collége de Belley. 3
Épître familière à M. Victor Hugo. 7
Épître à M. Casimir Delavigne. 21
Épître familière en réponse aux adieux de sir Walter Scott à ses lecteurs. 29
Note. 48
Hommage à l'Académie de Marseille, 51
Épître à M. Amédée de Parseval. 61
Épître à M. Léon Bruys d'Ouilly. 65
Contre la peine de mort. 71
A Némésis. 83
A mademoiselle Delphine Gay 91
A madame Desbordes-Valmore, 99
Pensées en voyage. 107
Improvisation au Mont-Carmel. 115
Gethsemani, ou la mort de Julia. 119
A M. Charles Nodier. 130
L'idée éternelle. 133
Vers à M. Trambly. 135
A M. Trambly. 137
Vers sur un album, 139
Vers inscrits sur l'album de mademoiselle Nodier. 140

Vers inscrits sur l'album de madame Victor Hugo. 141
Vers sur un album. 142
A une jeune personne qui prédisait l'avenir. 143
Le retour. 147
Réponse à un vieil ami. 149
Aux enfans de madame Léontine de Genoude. 153
A un poète anglais qui avait traduit une Harmonie. 157
A une jeune Polonaise, mademoiselle Michatowska. 159
A M. Jules de Rességuier. 163
A mademoiselle Élise Moreau. 167
La Cloche. 169
A une jeune Arabe. 173
Au prince royal de Bavière. 177
Chant du Sacre, ou la veille des armes. 181
Notes. 218

DISCOURS.

Discours de réception à l'Académie Française. 239
Réponse de M. le baron Cuvier au discours précédent. 275
Discours sur l'abolition de la peine de mort. 295
Second discours sur l'abolition de la peine de mort. 327
Discours sur les enfans trouvés. 355
Contre-enquête sur les enfans trouvés. 392

PIÈCES DE VERS ADRESSÉS A M. DE LAMARTINE.

A M. de Lamartine, par M. Casimir Delavigne 413
A M. de Lamartine, par M. L. Bruys d'Ouilly. 422
A M. de Lamartine, par M. Jules de Rességuier. 430
Regrets.—Mademoiselle Élise Moreau à M. de Lamartine. 433

FIN DE LA TABLE.